ANNÉE — T. 21 N° 476 — 1er JUIN 1929

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



Adveniat Regnum Tuum

PARAIT LE SAMEDI *(46 fascicules par an; tables semestrielles)*
PRIX DU NUMÉRO : 0 FR. 75
ABONNEMENTS : six mois, 16 fr. ; un an, 30 fr. Etranger, variables selon les pays.
BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIIe
(Chèques postaux ; *Maison de la Bonne Presse, Paris,* Cte N° 1668.)

Les Questions Actuelles — Chronique de la Presse — L'Action Catholique — Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

La présente livraison contient en sup-
...ément les TABLES ANALYTIQUE, ONOMAS-
...QUE ET CHRONOLOGIQUE DU TOME XVIII *(juil-*
...-décembre 1927).

Sommaire analytique

ACADÉMIE FRANÇAISE

Réception de M. Louis Madelin successeur de Robert de Flers

M. Louis Madelin *ayant été élu par l'Académie française à la place vacante par la mort de* M. Robert de Flers, *y est allé prendre séance le jeudi 23 mai 1929, et a prononcé le discours suivant :*

DISCOURS de M. Louis Madelin

Messieurs,

Les formules de remerciements semblent épuisées depuis qu'il y a une Académie française, et qui reçoit. Les plus simples sont dès lors les meilleures.

Récompense et suprême honneur d'une carrière d'historien

Ma reconnaissance envers votre Compagnie est bien grande. Vous m'en avez ouvert les portes avec une bonne grâce cordiale qui restera la récompense la plus haute et le suprême honneur de ma carrière d'historien.

De cet honneur je sens profondément le prix. Le cardinal Maury, qui ne brillait point par la modestie, étonna, dit-on, un jour votre Compagnie en préludant à un discours par ces mots : « Je me juge bien peu quand je me regarde », mais l'étonna plus encore en ajoutant, après un regard circulaire : « Mais je me considère beaucoup quand je me compare ». C'est, au contraire, quand je me compare que je me juge bien peu — et plus spécialement à ceux qui, dans vos rangs, ont représenté et représentent encore le grand art de l'Histoire.

Souvenir de l'élu à quatre de ses maîtres disparus : Albert Sorel, Henry Houssaye, Albert Vandal, Eugène-Melchior de Vogüé.

Vous souffrirez qu'à cette heure émouvante j'associe à mon remerciement le souvenir de quatre de ces maîtres disparus et vous m'excuserez si, parmi tant de figures amies qui, dans cette enceinte, me font aujourd'hui fête, j'évoque, un instant, celles de ces quatre grands écrivains qui, assez lointainement, m'ont amené à vous.

Albert Sorel ! Henry Houssaye ! Albert Vandal ! Eugène-Melchior de Vogüé ! Si j'éprouve l'impérieux désir de prononcer leurs noms au seuil de cette séance, ce n'est pas seulement qu'après n premiers maîtres de Nancy ils ont été, pour m les meilleurs et les plus bienveillants des guid alors qu'à peine j'avais fait mes premiers pas da la carrière, tous quatre, certes plus ambitieux c moi-même, ont ouvert devant moi, par les paro les plus bienveillantes, la perspective de me vo un jour, leur confrère au sein de votre illus Compagnie. Un quart de siècle s'est écoulé dep que je sortais, ébloui et un peu incrédule, de le entretiens : l'un après l'autre, ces maîtres vous quittés, arrachés prématurément à votre amit mais les encouragements qu'ils avaient prodigués ma jeunesse ont été, à toutes les étapes de carrière, le plus cordial des réconforts. Il m'eût impossible de ne pas les apercevoir au milieu vous et de ne pas saluer de toute ma gratitude ce dont je n'ai jamais été et ne resterai jamais qu' disciple.

et à Victorien Sardou.

A ces noms j'en joindrais volontiers un au peut-être plus inattendu, celui de Victorien Sard

C'est un de mes souvenirs les plus vivants celui de ma première visite à votre illustre confr Je préparais alors mon livre de début et, l'i s'en étant imposée à moi après une représentat de *Madame Sans-Gêne*, j'étais allé, avec une b audace de jeune homme, interroger l'ardent maturge sur ce qu'il pensait réellement de Fou qui, dans cette célèbre comédie historique, n paraît que de profil. Et je vois encore votre c frère s'enflammant, à sa coutume, pour un volu qui n'avait pas encore vu le jour, en caractéri et allant jusqu'à en mimer les futurs personna se promenant dans son vaste cabinet les mains rière le dos, avec l'allure de l'Empereur ou ramassant soudain dans son fauteuil avec la p sionomie machiavélique qu'il prêtait au ministre la police impériale. Lui non plus n'a jamais c de m'encourager par la suite, en souvenir de c entrevue commencée sous le signe de la Maréc Lefebvre.

J'eusse pu, dès cette époque, rencontrer son cabinet le jeune écrivain déjà si brillant après l'avoir fréquenté dès l'enfance, allait s' à sa famille par les liens les plus intimes et les charmants.

Éloge de Robert de Flers

« Une des fleurs les plus chatoyantes du parterre français »

Robert de Flers, lui aussi, débutait alors da carrière, et ceux qui le connaissaient, s'ils ne vaient encore tous deviner dans quel domain dépenserait spécialement l'incomparable richess son esprit, eussent, à coup sûr, prédit qu triompherait aisément, rapidement et avec écla

L'ayant moi-même plus tard connu, je ne sans une grande émotion évoquer devant vo séduisante figure. Il est douloureux de venir

seoir à la place d'un ami qu'on se fût réjoui de rejoindre ici et c'est, par ailleurs, tâche redoutable que de faire revivre, pour une heure, un homme que l'éclat de son talent entoure d'un si lumineux prestige, de venir apprécier l'œuvre d'un des écrivains que le public a, depuis vingt ans, le plus goûtés et l'on peut dire le plus chéris. Robert de Flers est une des fleurs les plus chatoyantes du magnifique parterre français et il s'est épanoui dans son œuvre.

La famille.

Aïeux paternels : les de Pellevé de Flers et les de La Motte Ango.

Cette fleur, par un singulier miracle, est venue éclore sur un arbre très ancien.

Robert de Pellevé de La Motte Ango, marquis de Flers, avait, entre autres traits de bon goût, celui de ne tirer aucune vanité de ses aïeux. Il n'a jamais songé à recommencer, devant qui que ce fût, la scène des portraits, et je ne suis pas sûr qu'il considérât sans un demi-sourire la tête d'argent aux cheveux hérissés d'or qui, dans son blason, est un rappel du Sicambre dont on voulait qu'il descendît.

« Les vieux portraits, a-t-il écrit, ne regardent pas à l'ordinaire leurs descendants avec une grande bienveillance. » Lui regardait peut-être avec bienveillance les vieux portraits, mais il ne s'en prévalait jamais. « Qu'est-ce que l'atavisme ? demande la mère de Miquette à un savant archiviste. — C'est, répond celui-ci, une théorie ingénieuse qui permet d'avoir tous les vices possibles, de commettre toutes les turpides imaginables, en les mettant sur le dos des aïeux. Comme on est sûr qu'ils ne diront rien, cela va tout seul. » Il laissait ses aïeux tranquilles et, les déchargeant de toutes les responsabilités, ne leur attribuait aucune part à ses défauts ni même à ses qualités. Ce serait donc le méconnaître que d'y trop insister.

Que, pendant huit siècles, les de Pellevé de Flers et les La Motte Ango eussent inscrit leurs noms dans les fastes de la Normandie, puis de la France : compagnons de Guillaume le Conquérant, croisés qui avaient suivi en Palestine leur seigneur duc, soldats qui s'étaient battus pour le Roi et jusqu'à ce général de Flers qui avait, sous la République, continué à servir le pays et grâce à qui le nom est inscrit sous l'Arc de Triomphe ; que la famille se fût alliée à une petite-nièce de Jeanne d'Arc et eût reçu du roi Henry des marques éclatantes de sa faveur pour services rendus à la bonne cause, je ne dirai pas du tout que cela fut indifférent à votre confrère, mais on lui en parlait plus qu'il n'en parlait, voilà tout. Peut-être pensait-il avec complaisance à son grand-père Hyacinthe-Jacques, marquis de Flers, qui, quoique conseiller à la Cour des comptes, avait fait applaudir, sous le demi-pseudonyme d'Hyacinthe, Louis-Philippe régnant, une demi-douzaine de pièces de théâtre, entre autres les *Beignets de la Cour* et le *Suicide d'une jeune fille*. Il admirait son père, le marquis Raoul de Flers, qui avait, pour se battre très bravement sur la Loire, interrompu une honorable carrière administrative, et il avait pour son oncle, le marquis Camille de Flers, grand amateur de théâtre, une sincère gratitude, ne fût-ce que pour lui avoir fait obtenir fort jeune ses entrées au Théâtre-Français. Et de tant de Pellevé de La Motte Ango de Flers, il pouvait tirer un légitime orgueil, mais il ne le manifestait point.

Aïeux maternels : les de Rozière.

Un autre orgueil lui pouvait venir de sa souche maternelle. Du côté de la famille de Rozière, c'était l'Institut qui rayonnait avec sa coupole nimbée de prestige. Le trisaïeul, le célèbre jurisconsulte Pardessus, avait siégé aux Inscriptions et Belles-Lettres ; le bisaïeul, Charles Giraud, avait, député et ministre, appartenu aux Sciences morales, et, enfin, l'aïeul était ce savant Eugène de Rozière, lui aussi membre des Inscriptions, dont je me rappelle bien la physionomie à la fois grave et fine, ayant dû devant ce redoutable examinateur comparaître lorsque je concourais pour l'École des Chartres. Qu'il y eût dans les ancêtres immédiats de votre confrère trois *habits verts*, telle considération n'a pas paru beaucoup peser lorsque leur descendant persiflait les académiciens. Peut-être même ces habits verts parents lui semblaient-ils l'autoriser à cette douce raillerie, ses nombreux aïeux de Normandie ne l'ayant, d'autre part, nullement empêché d'exercer sa verve aux dépens des marquis. Habit vert et titres de noblesse, c'étaient sujets de plaisanteries, mais, somme toute, faites en famille.

Ce qu'il fallait signaler, c'est que ce jeune homme avait de qui tenir. Il possédait dans sa noble lignée des guerriers, des évêques, des diplomates, des magistrats, des archéologues, des historiens, des députés, un ministre et même un vaudevilliste, il pouvait choisir ; et comptant aussi parmi tant d'ascendants des ligueurs, des frondeurs, des fidèles de la Couronne, un soldat de la Révolution et, au XIX[e] siècle, un légitimiste fervent, un orléaniste dévoué et un tenant de la République athénienne, là encore il pouvait choisir.

Il choisit d'être lui-même, Robert de Flers. Et c'est tant mieux pour nous.

Premières années

Son enfance fut toute parisienne.

Le hasard le fit naître à Pont-l'Évêque, dont son père était sous-préfet. Si, dans une de ses pièces, il a, sans aucune méchanceté, raillé Pont-l'Évêque, il a toujours, et presque seul, défendu les sous-préfets. En réalité, son enfance fut toute parisienne, puisque, tout petit homme, il avait été placé à l'école Fénelon, qui conduisait à Condorcet.

On dit très communément que votre confrère fut un homme heureux et que sa vie fut une fête. Peut-être le lui disait-on trop. « Pour que la veine s'occupe de vous, confiait-il à un ami, il faut se donner beaucoup de mal. » Et il est certain que la vie est peut-être une loterie, mais à laquelle l'on a pris plus ou moins de billets. C'est au collège qu'on en prend une grosse part.

Souvenirs de collège.

Robert de Flers, qui n'aimait point parler de lui, ne nous a livré que deux fois des souvenirs de collège. Il nous a confié qu'il écrivait, de Fénelon, aux actrices en renom des lettres en vers qu'il n'envoyait pas, faute de savoir leurs adresses ; poussant plus loin l'indiscrétion, il précise : une lettre à Jeanne Samary « commençait, dit-il, assez banalement par ces mots : « Madame, je vous aime ». Un cruel surveillant, ayant surpris cette déclaration, avait condamné le futur auteur de *Primerose* à copier trois fois le verbe : « Madame, je n'aime pas à mon âge. » Mais les punitions mêmes ne l'affligeaient pas : il parle ailleurs d'un piquet, « peine si débonnaire,

ajoute-t-il, que l'on ne savait si c'était une punition ou un jeu ». Tout Robert de Flers tient déjà dans cet optimisme souriant qui, en l'espèce, n'est peut-être que rétrospectif.

Voyage en Orient : son premier ouvrage.

Ne nous fions pas à ces deux seules confidences : nous savons que c'est au parloir de cette bienheureuse école qu'il rencontra pour la première fois, encore enfant, et revit celle dont il voulut, dès lors, obstinément, faire la compagne de sa vie, ce qui lui fit aimer le parloir encore plus que le piquet ; le petit « Fénelon » dut encore aimer, au collège, autre chose que Jeanne Samary, le piquet et le parloir aux aimables rencontres. Il y dut aimer s'instruire. Je n'en veux pour preuve que ce livre publié à vingt ans, *Vers l'Orient*, qui trahit chez cet étudiant une prodigieuse richesse non seulement d'esprit, mais de connaissances.

C'est sans doute ce qui avait éveillé les espérances du vénérable M. de Rozière, paléographe et historien, membre de l'Institut et sénateur de la Lozère. Comptant de bonne heure trouver dans ce petit-fils si richement doué un continuateur, il entendit l'orienter vers les sciences historiques et, lointainement, la politique, qui n'est que l'histoire en action. Robert de Flers était un aimable petit-fils : il concéda d'abord à son aïeul une licence d'histoire. Mais il eût fallu que le marquis de Flers, son oncle, ne lui fournît point si abondamment les moyens d'applaudir les sociétaires du Théâtre Français et que le marquis de Flers, son père, ne l'embarquât point — un très beau jour — pour l'Orient. Les voyages forment la jeunesse, mais ils lui fournissent souvent matière à écrire autre chose que des thèses de doctorat à l'usage de la Sorbonne.

Ce voyage en Orient, qui est de 1894, fut évidemment pour cet esprit déjà prodigieusement ouvert une « belle aventure ». J'ai relu récemment les impressions du jeune étudiant. On revient sans cesse avec étonnement à la date de ce volume et à l'âge de l'auteur, tant ces notations paraissent celles d'un homme déjà averti, servi par le talent d'un écrivain déjà éprouvé. Comme l'esprit y pétille qui, je le dirai, n'a jamais exclu chez lui l'émotion, c'est une manière de petit chef-d'œuvre que, six mois après, Robert de Flers remettait à l'éditeur Flammarion qu'un heureux hasard — sa chance proverbiale déjà — avait précisément mis sur le pont de la *Touraine* pour recueillir toutes chaudes les sensations d'Orient de ce jeune homme, favori non seulement des Muses, à coup sûr, mais du Destin.

Le livre fut couronné par l'Académie française. Si tant est que M. de Rozière eût besoin d'être convaincu, il le fut sans doute que la bride devait être laissée sur le cou de ce coursier fringant qui, de tout son élan, allait, loin des chemins de l'érudition pure, vers la carrière littéraire.

Le conseiller général de la Lozère.

D'ailleurs, ce petit-fils excellent devait faire à cet aïeul — partiellement déçu — une dernière concession en se laissant élire, comme en se jouant, conseiller général de la Lozère, avec la perspective, disait-on, d'une brillante carrière politique. Il fut un étonnant conseiller général. « Il mettait, dira l'un de ses anciens collègues, de l'esprit dans l'application du barème de la vicinalité, de la gaieté dans la distribution des subventions aux communes, de la bonne humeur dans le répartissement de l'impôt. » Ce sont régals rares dans nos assemblées départementales. Sans doute goûta-t-il peu ce qu'un de ses personnages appelle « les comices déplorablement agricoles ». Il séduisit la Lozère, mais il ne se laissa pas séduire. On le voyait déjà député. « Mais alors, Jean pourrait être député, s'il voulait ! s'écriera, dans *Papa*, le comte de Larzac. — Oh ! répond le bon curé scandalisé, *Jean vaut mieux que cela !* » Voilà ! Déjà le représentant du canton de Malzieu composait — peut-être, je le crains, sur le tapis vert de la table des séances — les *Travaux d'Hercule* et *Chonchette* et y trouvait tout de même plus de plaisir qu'aux barèmes de la vicinalité. Nous y avons perdu un député d'esprit, mais sans doute gagné *Le Roi* et les *Nouveaux Messieurs*, où les députés sont d'autant plus malmenés qu'il eût pu l'être — comme tout le monde.

Sa vraie vocation : le théâtre

Il avait pris son essor — et ce n'était point vers le Palais Bourbon : deux petits romans, un recueil de nouvelles qui sont charmantes. Mais c'était vers le théâtre que tout l'attirait.

Jamais aucune vocation ne fut plus évidente. Robert de Flers n'a pas seulement enrichi cette admirable scène française qui, depuis trois siècles, d'un Molière à un Maurice Donnay, est et restera une éternelle source de joie pour le monde entier ; il a enrichi le théâtre, mais il a surtout adoré le théâtre. Aimant l'art de l'acteur, il a beaucoup joué la comédie dans les salons amis, et lorsque, plus tard, il sera amené à rendre hommage à certains de ses interprètes, l'on sentira dans sa cordiale gratitude une pointe de jalousie : « Le verbe *créer*, dira-t-il, qui n'a jamais servi qu'aux comédiens et à Dieu ! »

La critique dramatique en 1896.

Dès 1896, il satisfait déjà ce goût prodigieux du théâtre en rôdant autour : critique dramatique au *Soleil*, à la *Liberté*, il étonnait ceux qui connaissaient son âge par une singulière connaissance de la scène contemporaine, indice d'une grande passion. Et déjà le charmant et vivant *Cercle des Escholiers*, fondé dix ans auparavant pour tenter de rénover l'art dramatique, se l'agrégeait, puis l'acclamait son président. Il y *montait* les pièces des autres avec tout l'entrain qu'il devait mettre, un jour, à faire jouer les siennes. Ainsi, de son fauteuil de critique aux coulisses du cercle, tournait-il en quelque sorte autour du *plateau* avant que de s'en emparer pour son propre compte.

Qu'un des grands maîtres du théâtre, ce Victorien Sardou, que Catulle Mendès appelait *l'homme-théâtre*, l'eût, sur ces entrefaites, admis parmi ses fils, ce n'était là que le dénouement d'un charmant roman d'adolescence, mais qui certes ne fut pas sans influence sur sa vie d'écrivain, « Collaboratrice ! Oh ! se récrie la Germaine du *Docteur Miracle*. Georges, je ne t'ai jamais aidé ! — Ah ! réplique le Docteur, les vraies collaboratrices ne sont pas les femmes qui aident leurs maris. — Non ! — Non ! ce sont les femmes qui les aiment ! » Beaucoup d'entre nous signeraient, pour leur compte, ce charmant certificat. Il a jailli tout naturellement de la plume d'un Robert de Flers après vingt-huit ans d'une charmante union des cœurs et des esprits. En fait, il devait être, au foyer, aimé et aidé.

Il débute à « un moment heureux ».

Pour quiconque voyait depuis dix ans se préparer ainsi la vie de ce jeune homme déjà presque comblé, il n'y avait désormais plus de doute : il serait, dans toutes les circonstances de la vie, un homme heureux.

Une de ses premières chances était de débuter très précisément à un moment heureux.

Heureuse, la France de 1896 ne croyait peut-être pas l'être : elle l'était, et, par là, disposée à se donner de la joie.

« Les grandes luttes politiques paraissaient closes. »

Le voile de tristesse qui depuis 1870 s'était étendu sur le pays peu à peu se dissipait. Le régime, âprement combattu jusqu'en 1889, semblait assis ; les grandes luttes politiques paraissaient closes. La République, allait écrire Anatole France, ce n'est peut-être pas la gloire, mais c'est la facilité. Une certaine anarchie tranquille régnait, couverte par une Constitution qui, atteignant alors sa majorité, venait d'être presque baptisée par le Pape, tandis que le Tsar s'unissait par des liens légitimes à une Marianne passée au rose par l'opération de « l'esprit nouveau ». Cette alliance, par ailleurs, tranquillisait les inquiétudes des gens légers et satisfaisait un patriotisme qui semblait avoir renoncé aux grandes exigences. Ni à l'extérieur ni à l'intérieur, on ne prenait plus rien au tragique, et si quelque fâcheux jetait une bombe, il se trouvait un poète pour s'écrier : « N'importe ! si le geste est beau ! » On était à l'optimisme. La vie passait pour chère aux yeux des vieilles gens, mais elle était pour rien. Le luxe n'était pas excessif, mais on se payait à bon marché d'excellents moments. Les chapeaux des dames étaient énormes et leurs robes très longues, mais les factures, même celles qui passaient pour fortes, étaient courtes.

« Les grandes batailles de l'esprit s'étaient éteintes. »

Les grandes batailles de l'esprit s'étaient éteintes : il n'y avait plus d'écoles, tout au plus des chapelles. Là aussi, une aimable anarchie libérait les esprits. La France, un peu lasse de la grande histoire, allait gaiement aux petites histoires. La tragédie était morte — et le drame historique se mourait.

« On désirait rire. »

On voulait des comédies où nos mœurs fussent raillées sans être stigmatisées. On souriait volontiers et l'on désirait rire. Un des maîtres de la philosophie n'allait-il pas consacrer au *Rire* son prochain ouvrage ? Robert de Flers pouvait paraître.

L'auteur dramatique

Nul n'était plus préparé à remplir le rôle qu'une société, redevenue joyeuse, mais restée fine, exigeait du théâtre. Il y fallait de l'esprit, de la gaieté, de la fantaisie, mais s'exerçant sur un fond solide de connaissances et d'observations. Or, Robert de Flers était spirituel, gai et porté à la fantaisie, mais, par surcroît, ayant, depuis son adolescence, touché à tout, histoire, journalisme, littérature, monde et même politique, il avait porté dans toutes ses études comme dans toutes ses expériences cet esprit d'observation très spécial que lui donnait, d'instinct, son goût presque congénital du théâtre, cette disposition naturelle à enregistrer les traits, les mots, les incidents caractéristiques et de préférence les plus amusants. Car il avait, par surcroît, un don qui contenait tous les autres : celui de s'amuser lui-même prodigieusement de toutes choses.

Meilhac et Halévy avaient ainsi promené — un demi-siècle auparavant — leurs regards aigus sur une société, elle aussi joyeuse, et fait triompher une satire légère aux applaudissements de ceux qu'ils égratignaient. Votre futur confrère tirait de l'étude de leur théâtre, qu'il adorait, l'idée que deux hommes d'esprit intimement unis font, en matière de *comédie*, en s'échauffant et en s'affinant l'un l'autre, meilleure besogne encore qu'un seul. Le jour venu et tout paraissant préparé pour un gros succès, il prit sous le bras son ami Arman de Caillavet et lui dit : « Nous allons *Meilhac-Halévyser !* » — jour heureux dans les fastes de la gaieté française. Le grand festin allait s'ouvrir auquel des millions de spectateurs s'attableraient.

Des opérettes du début aux grandes comédies qui, quinze ans après, consacreraient leur talent, quelle fête en effet et qui, à chaque nouveau succès, se renouvellerait ! L'opérette, que Robert de Flers appelle « la bohémienne de l'esprit », a paru d'abord devoir être la forme — un peu folle — de leur satire, mais un Robert de Flers ne peut s'y tenir, et voici qu'après quelques années le *Cœur a ses raisons* ouvre la série étincelante des comédies à la façon de Flers et Caillavet.

« La « façon » de Flers et Caillavet. »

La *façon* de Flers et Caillavet ! A relire d'affilée leur théâtre, l'on s'aperçoit bien en effet qu'il offre, dans la diversité des scènes et des personnages, une parfaite unité de conception.

Ce n'est ni la comédie de caractères, ni la comédie d'intrigue. La comédie de caractères suppose une étude psychologique à laquelle les deux amis ne prétendent pas, car, chez un Robert de Flers, la psychologie est, si j'ose dire, plus dans les mots que dans les personnages. La comédie d'intrigue implique un esprit d'invention dont il laisse à d'autres les savantes complications. Complications de caractères et d'intrigues nous détourneraient du vrai spectacle, qui est pour lui celui des mœurs.

C'est bien la comédie des mœurs.

Oui, c'est bien la comédie de mœurs. Mais encore y a-t-il façons différentes de peindre les mœurs. Les uns se bornent au tableau, les autres vont à la charge ; quelques-uns entendent qu'une violente satire aboutisse à une formelle condamnation et certains vont jusqu'à prétendre, bien témérairement, ruiner par le ridicule une société tout entière.

Tel n'est nullement le dessein de Robert de Flers. Je dirai qu'il était de caractère extraordinairement optimiste : la société qu'il livre à nos rires, il ne la hait point ni même ne la méprise — il s'en faut du tout. Il s'en accommode, que dis-je : il l'aime, puisqu'elle l'amuse, et il ne se dissimule pas, connaissant l'histoire, qu'elle est probablement supérieure à la plupart de celles que l'on vante le plus dans le passé, à certaines de celles que l'avenir pourrait bien préparer.

Satire politique.

Il n'en a ni aux institutions politiques, ni aux situations sociales, ni aux doctrines morales. N'étant lui-même, en apparence, le tenant d'aucun *Credo*, il distribue, pour ne nous en tenir qu'à la satire politique, fort impartialement ses coups entre les partis. Dans le *Roi*, c'est le député Bourdier qui paye pour le groupe qui, après 1901, est au pouvoir, mais

l'auteur en veut moins à ses idées qu'à sa vanité de radical-gentilhomme : « Le Roi chez moi ! Quelle victoire pour le prolétariat ! » Si, dans *l'Habit vert*, le député Durand fait un aveu : « Madame la Duchesse, la démocratie est un nom que nous donnons au peuple quand nous avons besoin de lui », l'on ne nous dit point à quelle nuance de la Gauche appartient cet homme loyal, mais le fait qu'en cours de pièce il devient président de la République fait supposer que, s'il a jamais siégé à la Montagne, il a dû, récemment ou non, descendre dans la Plaine. Si, de l'autre côté de la barricade, le frère de *Primerose* fait grande fête au jeune vicomte de Layrac, enfermé naguère à la Santé pour un exploit singulier, le cardinal de Mérance n'a qu'un mot très simple où tient évidemment le sentiment de Robert de Flers en face de tout ce qui est extravagance. « Oui, c'est Monsieur, s'écrie joyeusement Hubert de Plélan, qui a barbouillé d'encre la statue du conventionnel Vergniaud », et le cardinal de répondre : « Etait-ce bien nécessaire, Monsieur ? » Il n'approuve point les gestes excessifs de gauche ou de droite, mais ne réserve en réalité aucune tendresse aux politiciens de tous les partis. Notre Bourdier témoigne-t-il de son agréable surprise en voyant l'évêque d'Evreux se rendre à son invitation ? « Pourquoi donc, mon cher fils ? répond l'évêque. Nous ne sommes séparés que par vos opinions. C'est bien peu de chose ! » Il le dirait de presque toutes les opinions. Tout au plus, le verra-t-on, bien plus tard, apporter à un parti — et encore de quelle main légère — un argument charmant : « Vois-tu, mon petit, dira à Jacques le vieux professeur Forget venu au parti socialiste, vois-tu, n'apprends jamais l'histoire de France. Sans ça, tu deviendrais réactionnaire. » C'est ce que pensent sans doute ceux qui veulent radicalement rayer l'histoire des programmes scolaires. Mais, en dernière analyse, votre confrère restera l'instrument d'une justice résolument distributive. Et au bout de tout cela, fût-on venu dire à Robert de Flers qu'à un geste de lui le monde politique qu'il persifle serait plongé dans le néant, que, très vraisemblablement, il eût répondu : « Autant celui-là qu'un autre ! »

Satire de « toutes les collectivités. »

Ce que je dis de la satire politique, je le dirais de celle qui égratigne — sans plus — toutes les collectivités.

En est-il une seule qu'il ait ménagée, mais en est-il une qu'il ait pensé un instant condamner ? Il n'est guère de profession qu'il ait le plus souvent raillée que la diplomatie. « Qu'est-ce que vous faites dans la vie ? demande Gisèle à Jacques dans l'*Eventail*. — Rien; je suis dans la diplomatie », et Gisèle de s'écrier : « Vous n'avez pourtant pas l'air maladroit ! »

Eût-il, pour tant, révolutionné le Quai d'Orsay ? L'*Habit Vert* a-t-il, un seul instant, paru lui interdire d'en endosser un et a-t-il jamais, étant président de la Société des Auteurs et Compositeurs, hésité à faire une démarche au seuil du *Bois Sacré*, parce qu'« en France, les Beaux-Arts, ce n'est pas la peinture, la sculpture, la musique, parce que les Beaux-Arts, c'est l'administration » ! Ceux qu'il raillait, aussi bien, ne se pouvaient fâcher quand, dès ses débuts, sa verve s'était exercée sur la Race. La mère de Miquette, la bonne Mme Grandier, dont le marquis de la Tour Miranda vient de solliciter la main, s'est écriée : « Je suis éblouie. Mon cerveau se vide d'idées », et le Marquis : « C'est la race qui vient... Marquise ! »

Caractères et qualités de son œuvre

« Théâtre d'esprit s'exerçant sur les mœurs. »

Il plaisantait d'ailleurs plus qu'il ne persiflait. Il plaisantait parce qu'il était doué d'un esprit endiablé que bien peu de barrières étaient capables d'arrêter. Au fait, j'arrive à la caractéristique même de ce théâtre. Théâtre de mœurs, disais-je ; je dirais plus justement : théâtre d'esprit s'exerçant sur les mœurs. C'est que, causeur, conférencier, critique, chroniqueur, auteur dramatique, Robert de Flers est, avant tout, l'homme de son esprit.

Homme d'esprit, il l'était avec une aisance, une richesse, une constance prodigieuses. Qu'il parlât ou écrivît, qu'il causât entre amis ou conférenciât devant cinq cents auditeurs, qu'il bâtît, en conversant avec un collaborateur, une de ses célèbres pièces ou que, dans la salle de rédaction du *Figaro*, assis sur le coin d'une table, il préparât sa chronique, au saut du lit ou à la fin d'une journée fatigante, en famille ou en public, à la ville et aux champs, en voyage d'agrément ou de déplacement officiel, en paix et en guerre, Robert de Flers restera le même : je veux dire que l'esprit jaillissait de lui en étincelles, en gerbes, en bouquets d'étincelles. Devait-on dîner avec lui, qu'on s'inquiétait peu du menu, assuré qu'on se tenait d'être régalé. Un jour, lors du troisième centenaire de Molière, je l'entendis parler, au nom du Théâtre, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Je n'ai de ma vie assisté à pareil feu d'artifices. Les phrases fusaient et les étincelles n'étaient pas retombées à terre que, déjà, deux, trois, quatre fusées étaient venues, au milieu des transports de plaisir de ses auditeurs, éclairer encore les coins les plus obscurs de la salle universitaire. Quelle revanche sur Molière lui-même, qui lorsqu'il entend mettre en scène un sot en fait toujours un « petit marquis ».

Grâce à sa fantaisie et à sa verve il n'a jamais déçu l'attente.

Quelle que fût la réputation, presque redoutable pour lui, que bientôt il avait acquise, je n'ai jamais vu votre confrère décevoir l'attente. Sa fantaisie venant en aide à sa verve, il dépassait ses propres promesses. Comment s'en étonner quand nous savons par ceux qui l'ont accompagné à travers les plus angoissantes aventures de guerre, qu'à aucune minute d'une tragique odyssée il n'a cessé de soutenir les uns et les autres par un esprit invincible, devenu, en de telles circonstances, une des formes les plus charmantes, et, disons-le avec orgueil, les plus françaises de la vaillance.

Sur cet esprit intarissable porté au théâtre il est bien inutile d'insister. Voici plus d'un quart de siècle que, près de quarante pièces de théâtre et des centaines de chroniques étant sorties de cet esprit, des millions de spectateurs et de lecteurs se sont délectés à cet incomparable festin et en gardent aujourd'hui le souvenir ébloui et reconnaissant.

Son esprit était la gaieté même.

Le succès était immense. Peu d'écrivains en ont rencontré un plus imperturbable. C'est que peu d'écrivains correspondaient autant à ce que nous aimons. Tout d'abord le public avait l'intuition immédiate que cet esprit venait de ce qu'il goûtera toujours le plus : la sincérité dans la joie. Robert

e Flers était, en effet, la gaieté même. Optimiste jusqu'à l'excès, il aimait la vie avec une sorte de gratitude passionnée : « Elle n'est pas si méchante qu'on dit, déclare le jeune agriculteur Jean Bernard à Georgina. Il y a du vilain temps, bien sûr, mais il y a des éclaircies. C'est à ce moment-là qu'il faut aller se promener. Seulement la plupart des gens ont la manie de sortir quand il pleut. Alors ils se mouillent. C'est de leur faute. Chaque chose en son temps. Chaque homme à sa place. On doit faucher le foin quand il est haut, le blé quand il est mûr, et accoster le bonheur quand il passe par là. — Et s'il ne passe jamais ? — *Il passe toujours!* » Voilà Robert de Flers. Labiche disait : « La gaieté est dans l'estomac. » On ne saurait tout à fait s'inscrire en faux contre une maxime signée d'un tel connaisseur.

Son esprit « avait du cœur ».

Mais la gaieté de votre confrère — et c'est le second trait qui séduisait tant en lui — ne venait pas seulement d'un excellent estomac ; elle venait d'un cœur excellent. S'il était continûment gai, c'est qu'il était continûment bon. Son esprit avait du cœur, mais son cœur ne pouvait s'épancher qu'avec esprit.

Que, dès lors, la note sentimentale éclatât sans cesse dans son théâtre, comment s'en étonner ? On serait tenté de citer, et l'on est cependant arrêté. C'est que la note n'est juste et jolie que si on la laisse sonner dans cette charmante partition qu'est une pièce de Robert de Flers. L'art — comment en effet ne point parler d'un art ? — chez Robert de Flers est de mêler avec une mesure parfaite le sentiment à l'esprit, l'esprit au sentiment. Si un joli couplet — celui d'une Micheline, d'une Primerose — met aux braves gens une larme au bout des cils, Robert de Flers ne veut pas que cette larme ait le temps de tomber et, avant que l'attendrissement ne se déchaîne, un mot délicieux provoque le sourire, et ainsi une scène de Robert de Flers ressemble souvent à une de ces matinées de printemps où un soleil sans excès se joue soudain dans les perles de la rosée.

« C'était festin au champagne. »

De cet art qui, aux yeux du public, passait le plus souvent inaperçu, ce public lui était reconnaissant. Quinze ans, le théâtre de Flers et Caillavet mit en joie Paris et les provinces. La critique lui avait été, plus qu'à aucun autre, bienveillante. C'était festin au champagne, répétait-on souvent. Et c'était bien cela : ce vin, si parfaitement français que l'étranger en ferait, volontiers, notre marque nationale et presque symbolique, liqueur qui emprunte à notre terroir son goût fin, distingué et légèrement acidulé, à notre soleil sa richesse sans outrance, à des artifices légitimes le pétillement de sa mousse provocante et à cet ensemble de riche nature et d'art affiné l'ivresse — gaie ou tendre — qu'il inspire. Le théâtre de Flers et Caillavet, c'était à l'étranger une des plus célèbres parmi nos marques françaises.

L'homme en lui était « pur sang de France ».

Il est bien vrai que ce théâtre est essentiellement français. C'est que votre confrère était un excellent, un délicieux Français.

J'ai dit tout à l'heure qu'il l'était de race. Ce vieux sang généreux, plus qu'il n'en eût convenu, parlait en lui. C'était pur sang de France. Son cœur et son cerveau lui obéissaient. Ce que je disais de son œuvre et de lui-même, ce mélange de gaieté sortie d'un cœur aimable et d'émotion accommodée d'esprit pétillant, n'est-ce pas là un des traits caractéristiques auxquels, très généralement, l'étranger — qui n'est pas toujours injuste — nous reconnaît et dans lequel nos amis goûtent l'âme française ? A ce trait cependant d'autres s'ajoutaient — tous éminemment de chez nous : gauloiserie sans excès, aucune trivialité, une jolie noblesse de sentiments et de pensée, une mesure constante qui l'arrêtait devant tout abus même de plaisanterie.

Sceptique pour ne point paraître dupe.

Certains, à l'impression générale qui se dégageait de tant d'ironie, l'eussent volontiers taxé de scepticisme. Sceptique, il l'était comme on l'est si souvent en France — pour ne point paraître dupe. En réalité, il s'inclinait devant ce qui était respectable, les hommes et les sentiments. « Veux-tu savoir, Miche, la différence qu'il y a entre un croyant et un sceptique ? dit Lucien de Versannes à Micheline. Eh bien, c'est que, quand on est croyant, on est croyant, et que, quand on est sceptique, on n'est pas sceptique. » Et ce scepticisme-là c'est encore quelque chose de très français.

Il aimait son pays et en était fier.

Français aux moelles, il aimait son pays et en était fier. Ce n'était pas seulement le patrimoine intellectuel de la France qu'il n'a jamais cessé de défendre, n'ayant rien eu à modifier des pensées de sa vie entière quand, il y a sept ans, il faisait, ici même, de notre langue une apologie enthousiaste, « parce que, disait-il, à travers sa limpide profondeur, nous apercevons le visage même de la France ». C'était tout le passé français qui, s'il le rencontrait, lui inspirait un respect presque *ému*. A l'âge où, très précisément, on croirait volontiers ridicule de formuler devant un pieux souvenir des pensées attendries, voici Robert de Flers qui, terminant son voyage en Orient, s'arrête à Carthage. Ce n'est ni Salambo ni Annibal qui le hantent, mais il s'est arrêté à la chapelle qui marque le lieu où le saint roi de France a expiré si noblement que nulle mort n'égale celle-là en beauté. Aucune page sur le roi chevalier ne vaut celle que ce jeune mondain, d'apparence sceptique, consacre aux derniers moments du prince croisé, mourant, écrit-il, « dans cette auréole lumineuse formée de ce que l'humanité a de plus noble et de ce que la religion a de plus divin ». A l'heure où il écrivait ces lignes, quoi qu'il pût en penser, bien de nobles morts parlaient en lui.

Il y avait aussi en lui un chevalier.

Disons-le, chez ce Robert de Flers favori du monde parisien, il y avait — et on l'allait bien voir — un chevalier capable de s'enflammer pour les plus nobles causes. Oui, je vois très bien le marquis Robert partant pour la Croisade comme l'aïeul qui y suivit son seigneur duc normand, sous l'écu marqué de la tête d'argent aux cheveux d'or hérissés, et, beaucoup plus réellement que le sire de Vergy, pourfendant le mécréant. Seulement, Robert de Flers, tout en bataillant, aurait assurément saisi un mot drôle chez Godefroy de Bouillon, un geste comique chez Pierre l'Ermite et un trait amusant chez le bouillant Tancrède, et, sur la nef qui l'eût ramené de Jaffa à Aigues-Mortes, aurait occupé la traversée à mettre tout cela « au point ».

La grande tragédie de 1914

Et l'heure arrivait où ce chevalier, sans cesser, un instant, de rester le plus gai des compagnons, allait donner sa mesure.

En 1914, Robert de Flers et Arman de Caillavet venaient de remporter un dernier succès d'un caractère assez particulier. *Monsieur Bretonneau*, qui avait été représenté pour la première fois le 19 avril, avait très précisément donné à penser aux admirateurs de leur théâtre; il semblait que cet humble drame domestique, supérieurement traité, révélât chez les auteurs sinon une façon nouvelle, du moins une poussée d'humanité plus grave qui, sans le dérouter, avait ému le public. Et *Monsieur Bretonneau* tenait l'affiche quand, soudain, s'annonçait la grande tragédie où il fallait bien que chacun jouât son rôle.

Humbles services de 1914 à 1916.

La guerre vint en quelque sorte frapper à toutes les âmes, celles qui étaient d'or pur et celles qui étaient de plomb vil. Chacune devait rendre le son qu'on en pouvait attendre. Nul ne peut s'étonner que celle de Robert de Flers ait rendu le son le plus clair.

Sa situation militaire eût pu le tenir loin du champ de bataille. Il voulut naturellement être de cette tragique fête. Mais nous savons que, pendant les premières années de la guerre, l'utilisation des capacités fut cas assez rare. C'est, malgré ses ardeurs, dans d'assez humbles missions, mais qui n'étaient ni sans mérite ni sans péril, qu'on l'employa.

Missions en Roumanie.

L'occasion lui fut enfin fournie, en 1916, de s'employer selon ses facultés. Le chef qui a signé au lieutenant de Flers son ordre de mission pour Bucarest a, d'un trait de plume, réparé bien des erreurs de psychologie commises pendant deux ans.

Le départ en août 1916 pour Bucarest.

La Roumanie allait — au mois d'août 1916 — entrer dans l'énorme lice. Secrètement, on dépêchait par petits paquets une forte mission militaire qui porterait à la nouvelle alliée les lumières les plus diverses. Robert de Flers, accompagné du duc de Luynes, en était. Il apportait là-bas, en fait de lumières, une âme rayonnante de confiance souriante en la victoire finale, et il allait être démontré à quel point la belle humeur servie par l'esprit est très réellement une incomparable force. Nous savons de quelle séduction il était capable et il l'expérimenta dès ses premiers pas sur le territoire roumain.

A la gare frontière d'Unghéni.

J'ai lu de lui un récit charmant de son arrêt à la gare frontière d'Unghéni. Il ne sait pas un mot de roumain et nul ne parle le français à la gare d'Unghéni; par quel miracle Robert de Flers séduisait-il, en un quart d'heure, le chef de gare qui déjà lui présentait sa femme, qui lui présentait sa sœur, qui lui présentait son fiancé, sous-officier de gendarmerie? En moins d'une heure votre confrère était aimé de toute la gare d'Unghéni et simplement par la grâce de sa force de rayonnement. C'est sans doute ce qui lui faisait, peu après, confier à un ami: « Apprendre les langues étrangères, c'est avouer qu'on manque d'ingéniosité. »

Quoi qu'il faille penser de cette théorie qui ruinerait toutes les écoles Berlitz, il avait fait là essai qui devait avoir d'illustres lendemains. peut dire qu'au cours de ses deux missions vo confrère a séduit la Roumanie entière, depuis le c de gare de la frontière jusqu'au roi Ferdinand.

Retraite de la Dobroudja.

Il était, cependant, jeté en pleine aventure. A ché, dès la déclaration de guerre, à l'état-ma de l'armée russo-roumaine qui, grossie de bataill serbes, opérait en Dobroudja, il fut bientôt en loppé dans la défaite qui entraînait nos malheur alliés à une retraite bientôt douloureuse. Ce P sien en partagea d'une âme si égale les indesc tibles misères qu'officiers russes, roumains et ser en restaient stupéfaits.

Six mois durant il distribue l'optimisme. Retour en France en 1917.

Rentré à Bucarest, c'est à sa vraie mission c six mois durant, il allait se consacrer: une dis bution d'optimisme que réclamait tous les jo davantage la situation du malheureux pays de to parts assailli. Il y réussissait, et c'est à son co défendant qu'à l'automne de 1917 il fut envoyé France avec les dépêches.

Deuxième mission en février 1918.

Situation désespérée de la Roumanie.

Et dès qu'on fit de nouveau appel à lui, février 1918, c'est avec élan qu'il accepta de re ner, à travers les plus dangereuses difficultés, cette infortunée Roumanie qui, cependant, touc au fond de l'abîme.

Elle était, pour les trois quarts de son territ sous la botte du feldmaréchal Mackensen et presque acculée à l'effroyable capitulation qui a se signer à Bucarest; par surcroît, les So russes menaçaient de fermer, sur sa seule fron libre, le cercle de fer. On avait maintenant, à I besoin moins de munitions que de réconfort fallait pourvoir largement à ce suprême ravit ment, et notre ministre, M. de Saint-Aulaire, tout naturellement pensé à ce Robert de Flers, tributeur de joie qui, sept mois auparavant, n parti qu'en laissant derrière lui une trace l neuse. On le chargea, à Paris, de dépêches po Mission, la Légation et la Cour. Il partit av courrier de cabinet Emmanuel Chaumié.

Fantastique voyage à travers la Russie livrée aux Allemands.

Celui-ci a bien voulu me confier un récit d fantastique et dangereux voyage, où toute la jo vaillance de votre confrère se révéla dans sa p tude aux yeux émerveillés de son compagnon. y avait en lui, écrit celui-ci, quelque chose vincible et de charmant qui faisait oubli fatigue et ignorer le danger. »

MOURMANSK, PÉTROGRAD, MOSCOU, ODESSA

La révolution des Etats russes compliquait m tenant étrangement le voyage; la Finlande en vulsion avait appelé les Allemands; il fallai Scandinavie, chercher l'entrée en Russie par la de Mourmansk et, pour aller de Paris à Buc franchir très réellement le cercle polaire; sans hésiter, Robert de Flers s'y décide; d passer par la Chine qu'il entend aboutir, e

et contre tous, en Roumanie. La Côte de Mourmansk abordée, l'odyssée se doit de poursuivre dans des conditions effroyables de risques et de souffrances. Il a fallu quitter l'habit militaire sur le territoire de cet Empire, hier notre allié. Outre que les Soviets sont près de tout livrer, les Allemands, pour hâter leur capitulation, poussent hardiment en avant, vers Pétrograd, Moscou et Odessa, et l'on peut être surpris. Robert de Flers s'enveloppe de peaux de mouton et enfonce jusqu'aux oreilles un bonnet de fourrures. Le voilà qui joue les Michel Strogoff. Qui le lui eût prédit vingt ans avant eût d'ailleurs probablement comblé ses vœux. Mais ce n'est pas si drôle. Il faudrait dire ici tous les incidents angoissants et tragiques qui retardent, arrêtent, déroutent les deux Français.

La Russie a décidément déclaré la guerre à la Roumanie, qui, de ce fait, est bloquée de toutes parts. Et celle-ci vient de se résigner, d'autre part, le poignard sur la gorge, à signer la terrible paix de Bucarest. Nos deux Français rencontrent tous les jours des officiers appartenant à nos missions de Russie, puis de Roumanie, et qui, revenant en France, les engagent à ne pas poursuivre, à se joindre à eux pour rentrer, et toujours Robert de Flers répond : « J'ai des dépêches pour notre ministre et les souverains. Je passerai. »

Nos deux agents comptent gagner Odessa, où ils trouveront peut-être une barque pour la côte roumaine. Mais les voici qui, à Nickolaief, apprennent que les Allemands sont entrés à Odessa et menacent la ville même où ils sont venus s'échouer. Un Soviet ukrainien vient de s'instaurer ; il faut, à tout prix, qu'il délivre un passeport maquillé pour la Roumanie aux deux officiers français, sans quoi ceux-ci vont tomber entre les mains des Allemands et c'est le mur avec douze balles. Robert de Flers va s'expliquer avec le Soviet, obtient le passeport, qu'il fait surcharger de tant de timbres qu'à peine les noms, d'ailleurs dénaturés, y apparaissent. Il est temps : les Allemands occupent les faubourgs, ferment la route. C'est sous les yeux d'un feldwebel qu'il faut produire le passeport. L'Allemand prend le papier, feint de le déchiffrer. Robert de Flers allume, en souriant, une cigarette ; une minute de plus, il offrait du feu au feldwebel : « *Ia wohl!* », fait celui-ci.

L'ARRIVÉE A TÉRASPOL

Nos deux officiers passent ; ils courent en traîneau vers Teraspol en Bessarabie, que, peut-être, les Roumains occupent encore, mais plus probablement les Autrichiens, auquel cas le danger évité renaîtra. Ce sont les Roumains : ils sont sauvés. « Je vous l'avais bien dit », pourrait dire Robert de Flers à son compagnon. Et quelques heures après, M. de Saint-Aulaire, sortant de la maison où, à Iassy, est réfugiée la légation de France, se heurte à deux hommes hirsutes, enveloppés de peaux de mouton, couverts de neige, la moustache en glaçons, et l'un d'eux tombe dans ses bras. Il faut bien que notre ministre reconnaisse Robert de Flers puisque celui-ci rit de son rire le meilleur. Il rit de cette bonne farce — une pièce à péripéties, celle-là, qui a duré six semaines et où, enfin, il a créé un rôle, un beau rôle, le plus beau rôle de son répertoire.

Son rôle : « Préposé au ravitaillement moral ».

Et cependant, son rôle commençait seulement, celui que lui avait dévolu la confiance de notre ministre. Robert de Flers devait, ici même, dire peu après : « ... C'est que Mme Geoffrin ne savait pas — et peut-être ne le savons-nous pas assez — qu'être Français, ce n'est pas seulement une nationalité, mais une dignité, et qu'il ne tiendrait qu'à nous que nous fussions un peuple de vingt millions d'ambassadeurs auxquels dix siècles de sacrifices et d'honneur ont donné dans le monde entier leurs lettres de créance. » Robert de Flers arrivait, attendu de tous, comme l'ambassadeur de la pensée et de l'âme françaises près d'un peuple qui — vaincu et écrasé — avait plus besoin de ce cordial que tous les autres. « Il fut, écrira M. de Saint-Aulaire, préposé au ravitaillement moral. » Y a-t-il un rôle plus singulier, plus admirable, plus enviable, mais plus difficile ?

Ce furent huit mois atroces. La Roumanie avait, la mort dans l'âme, signé cette paix de Bucarest qui la réduisait en esclavage. Aux protestations des plénipotentiaires roumains, Mackensen avait répondu que cette paix leur paraîtrait douce à côté de celle que la Chancellerie allemande préparait à la France le jour où celle-ci, vaincue enfin, demanderait grâce. Nous avons — entre autres choses — souvent oublié ce propos, et tout d'abord à Versailles. Le pays, l'armée, la Cour vivaient la rage au cœur, les yeux fixés sur la France — seul espoir dans un ciel fermé.

De Bucarest à Salonique et de Salonique en Roumanie en avion pour rapporter des nouvelles.

Mais on n'avait pas de nouvelles — sauf les pires, que les Allemands affichaient sans crainte de voir contredits les plus grossiers mensonges.

Le petit groupe français, à Iassy, s'entêtait dans l'espérance, travaillant ardemment et obscurément à la maintenir au cœur des Roumains. Robert de Flers, de l'aveu de tous, faisait merveille. Le miracle était, rapporte un témoin, que, tous les jours, n'ayant comme éléments que ces nouvelles désespérantes et les communiqués allemands pires, sous la chaleur devenue accablante, de Flers partait et, toute l'après-midi et le soir, faisait des visites, voyait cent personnes, distribuait à toutes une confiance sans effort, un optimisme qui devenait si ardent qu'on ne pouvait pas ne pas la partager.

Enfin vinrent les premières lueurs. Un grand chef de guerre, qui aujourd'hui devait être à mon côté, ramenait enfin la victoire sous nos drapeaux : le général — bientôt le maréchal — Foch nous donnait enfin la revanche attendue et, tandis que, servi par l'héroïsme de nos soldats, il courait à la reconquête de nos frontières, le général Franchet d'Esperey, d'un maître coup, faisait, en Macédoine, crouler le front ennemi. Un immense cri de joie et d'espérance courut de l'Occident à l'Orient à travers l'Europe : le mur dont l'ennemi entourait la Roumanie ne put en arrêter longtemps les échos.

On y restait cependant mal informé, et cela était fort grave ; car la Roumanie, déjà soulevée dans son cœur, aspirait à briser le joug, mais devant l'incertitude des nouvelles, hésitait à reprendre trop tôt les armes. Or, si elle ne les reprenait pas, elle ne pourrait recueillir, à l'heure de la paix générale, les fruits de la victoire remportée par les Alliés. Si l'on pouvait, par-dessus les lignes allemandes, aller s'informer à Salonique ! Un aviateur français, le lieutenant Noël, était là ; il offrit son avion : Robert de Flers pria qu'on lui confiât la glorieuse mission doublement périlleuse, mais combien glorieuse, qu'il convoitait.

Mitraillé, canonné, l'avion passe ; il tombe au delà des lignes allemandes, et se brise. Mais il porte Robert de Flers et son célèbre bonheur. Il est donc certain que Robert de Flers arrivera sain et sauf à Salonique. Il y arrive, voit le général Franchet

d'Esperey, le général Berthelot tout prêt à venir reprendre en Roumanie son rôle éminent de grand conseiller militaire. Et, frémissant d'impatience, votre futur confrère reprend un avion et, toujours par-dessus la ligne ennemie, vole vers Iassy. L'avion, après dix heures, forcé d'atterrir, capote au sol. C'est par miracle que Robert de Flers se retrouve vivant. Ne sachant s'il est sur la terre roumaine libre ou dans les lignes allemandes, il va avec précaution frapper à la porte d'une chaumière. Deux vieux paysans roumains sont là qui le reçoivent fort mal, le prenant pour un rôdeur ennemi. Alors il ouvre sa *combinaison* d'aviateur, montre son uniforme bleu: « *Frantzous?* » interroge la femme, tremblant d'émotion — Oui! — », et la vieille alors tombe à ses genoux et lui baise la main. Plus même que les magnifiques citations qui allaient consacrer ses services, cet hommage à l'uniforme de Verdun, voilà quelle fut pour Robert de Flers la grande récompense. Cette vieille paysanne roumaine, c'était, en sa personne, le monde entier qui, en ce mois de novembre 1918, à jamais glorieux dans nos annales, saluait, dans cet officier anonyme, la France victorieuse, libératrice des peuples.

Il rendait « à tout un peuple ami la foi en la victoire ».

Le lendemain de son retour à Iassy, la Roumanie, mise au fait par lui, reprenait les armes. Deux jours après, l'armistice était signé à Rethondes qui mettait fin à la grande guerre. « Il était temps », écrivait simplement Robert de Flers. Oui, il était temps: c'était le geste audacieux de ce Français d'élite qui, en rendant à tout un peuple ami la foi en la victoire, allait lui permettre d'en cueillir avec nous les fruits.

La Roumanie tout entière le sut: elle entourait des témoignages de sa gratitude le vaillant Français.

Six mois il représente la France en Roumanie.

M. de Saint-Aulaire ayant regagné la France, il parut naturel que l'on confiât la légation à cet écrivain, qui, en sa personne encore, faisait s'incliner même les règles du Quai d'Orsay devant la précellence de l'esprit. Il resta six mois notre représentant. Quand il s'arracha à ses amis, ce fut un deuil. Un écrivain roumain dira que le nom de Robert de Flers est connu dans tous les villages de son pays, et, huit ans après, à la nouvelle de sa fin, le Parlement de Bucarest lèvera sa séance comme devant la mort d'un souverain ami. La France l'avait couvert de son prestige; mais lui, en échange, avait, aux rives du Danube, ajouté au prestige de la France et à l'amour qu'elle inspirait.

L'après-guerre

Le journaliste, ne craignant pas de se faire traiter de « superpatriote ».

Un mois après son retour, Robert de Flers avait repris la plume. Mais ainsi qu'on s'y pouvait attendre, les événements pathétiques auxquels il avait été mêlé avaient laissé une profonde empreinte sur cet esprit, qui n'avait jamais été léger que pour les myopes. Les lecteurs du *Figaro* virent se dresser, à côté du critique resté enjoué et malicieux, un journaliste qui manifestement entendait continuer à batailler par la plume pour les causes que son geste avait efficacement défendues. Il y eût eu sans doute grand dommage à ce qu'un Robert de Flers se révélât totalement différent de celui que les spectateurs de tous les théâtres avaient connu: nous l'aimions tant tel qu'il était! Mais qu'un Robert de Flers renouvelé s'annonçât, qui ne s'en félicitait, quand l'esprit, resté le même, se mettait au service des idées les plus hautes et les plus saines!

L'Europe avait été jetée sur le tapis des conférences de Paris, et la Victoire — à son lendemain même — semblait se perdre en des débats où perçait, chez certains de nos alliés, l'évident souci d'en atténuer les conséquences au profit des nations de proie vaincues et aux dépens de la France et des nations ses clientes. Nos amis danubiens allaient-ils être sacrifiés tandis qu'on laisserait la Hongrie et la Bulgarie, leurs ennemies, relever la tête, et, par ailleurs, grandir la menace tous les jours plus redoutable que constituait l'existence de la République des Soviets?

A lire les articles publiés par Robert de Flers en 1919 et 1920, on put croire que, décidément, l'auteur de tant de charmantes comédies abandonnait le théâtre pour la plus haute politique. Ce furent ces trente ou quarante articles si courageux, si clairvoyants, si acérés, où, sans se lasser, il défendait les droits de nos alliés lointains — Serbes et Roumains — dénonçait impitoyablement les crimes des Soviets et, combattant par ailleurs la politique de l'éponge, rappelait les desseins mortels que, de 1914 à 1918, les chancelleries ennemies avaient nourris, et, à Bucarest, avoués contre nous et nos alliés.

Ce faisant, il ne craignait nullement — et je l'en loue — de se faire traiter de « superpatriote ». Il eût tiré gloire de ce titre, ayant toujours pensé que les nations ne vivent pas seulement de pain, mais d'honneur, et que la première condition de l'honneur était désormais de protéger les fruits, si peu abondants, que l'on avait tirés d'une victoire achetée par de si abominables deuils.

Vos suffrages lui avaient conféré une autorité plus grande; il n'en usait que pour servir plus efficacement, avec les intérêts de l'esprit français, toutes les œuvres qui lui paraissaient susceptibles de contribuer à l'assainissement, à l'exaltation de la nation.

Dernières œuvres dramatiques.

Mais, ayant toujours su mener de front tous les genres de travaux, il s'était cependant remis au théâtre.

Son cher et charmant collaborateur avait succombé. Vous vous rappelez encore en quels termes émouvants, au lendemain même de la mort d'Arman de Caillavet, il saluait ici sa mémoire. Un autre collaborateur, M. Francis de Croisset, était venu apporter à son œuvre le concours d'un talent déjà éprouvé. Et un nouveau théâtre naissait de cette nouvelle collaboration. Certes, on y retrouvait toute la verve, toute la finesse, tout le charme étincelant qui avaient fait la fortune des comédies d'avant-guerre, mais nul ne put se tromper sur la valeur supérieure qui s'attachait dès lors aux idées. Le *Retour*, joué à l'Athénée le 26 octobre 1920, contient toute une philosophie de l'après-guerre. Et quand nous fûmes appelés à applaudir les *Nouveaux Messieurs*, nous eûmes le sentiment très net que les auteurs s'acheminaient à un genre singulièrement agrandi. Si l'on compare le *Roi* — chronique politique de 1908 — à ces *Nouveaux Messieurs* — chronique politique de 1925, — la différence est sensible. Et elle se fût affirmée encore dans les *Précieuses de Genève*, dont la mort est venue brusquement interrompre la composition. A propos du *Docteur Miracle*, un critique avait pu signaler cette « grande inquiétude artistique qui domine les auteurs et les mène, celle de se renouveler ».

Conclusion.

Depuis la grande crise « il s'était élevé ».

C'est que, depuis la grande crise, l'horizon s'était élargi autour de votre confrère et il s'était élevé. Je n'entends point parler des honneurs qui, dans la vie d'un homme de lettres, ne sont que les hors-d'œuvre du grand festin où sa jeunesse s'est attablée. C'était en lui-même que tout s'élevait, le cœur et le cerveau. Tandis que le public se délectait à des conférences où l'esprit le plus sûr ne faisait que mettre en valeur le fruit d'observations tous les jours plus mûries, le journaliste continuait à s'avancer sans défaillance dans la voie où la guerre et ses suites l'avaient engagé. Il est frappant que l'article au cours duquel la plume allait tomber de ses doigts fut pour recommander encore à notre amitié l'une de ces nations dont il voulait que la France continuât à se faire de fidèles et chères amies. Ayant fait éclater pendant la guerre toute la valeur de sa race, il était ramené à défendre, sur ce terrain encore, la tradition quatre fois séculaire de la grande politique française.

Quels services, jeune encore d'âge et plus jeune par le cœur et l'esprit, votre confrère eût pu rendre encore à la patrie comme aux lettres françaises, nul n'en peut douter, et quelles nouvelles œuvres aussi savoureuses et tous les jours plus fortes l'on pouvait attendre d'un esprit qui ne faisait que s'affirmer en se mûrissant.

« La mort le vint saisir en pleine vie. »

Non, il ne semblait pas vieillir; il ne semblait d'ailleurs à personne qu'il pût, un jour, vieillir. La mort le vint saisir en pleine vie, et du cœur, et de l'esprit. Peut-être après tout réalisa-t-elle le vœu secret et inconscient de cet homme fortuné qui, habitué au bonheur, haïssait autant que le mal la tristesse des couchants. Mais des millions de gens à qui, depuis trente ans, il avait, en leur prodiguant les richesses de son talent, donné tant et tant de délices, ne pouvaient se résigner à croire que la mort eût pu, à jamais, éteindre ce sourire et glacer ce cœur. « Un Français qui disparaît, lui disait pendant la guerre un petit bourgeois de Costanza, un Français qui disparaît, c'est un peu d'espoir qui s'en va. » Avec ce Français d'élite, c'est beaucoup de joie saine et bien française qui, pour le monde, s'en est allée.

RÉPONSE

de M. Henry Bordeaux

MONSIEUR,

Les destins favorables me permettent de vous rendre aujourd'hui, sous cette coupole où vous avez, bravant la nouvelle mode, évoqué la guerre et glorifié votre prédécesseur, l'hospitalité que vous m'avez accordée certain soir dont vous n'avez pas dû perdre le souvenir.

Accueil d'un frère d'armes et souvenirs de guerre

La rencontre à Verdun.

Nous portions alors un autre uniforme, et, si notre bleu horizon se teintait de vert, ce ne pouvait être que usure et fatigue d'une étoffe soumise aux rigueurs des saisons. Je venais d'être détaché à l'armée de Verdun. Vous lui apparteniez déjà. Le petit village de Souilly, devenu le quartier général de la 11e Armée, était envahi par l'état-major. Vous occupiez, dans le voisinage, la moitié d'une baraque en planches et, comme j'étais embarrassé de mon logement, vous m'offrîtes de partager le vôtre. Oh! le partage ne fut point égal. Ce n'est pas en vain que vous aviez précédemment, en des conférences célèbres et qui ont fait le tour du monde, montré les soldats de la Révolution et de l'Empire se débrouillant à merveille dans les pires difficultés. Vous aviez choisi la meilleure place, et malgré mes galons, ou plutôt mes *ficelles*, je n'obtins que la partie attenant à la cloison extérieure. Double cloison de planches, il est vrai, mais le génie militaire, dans son culte de la symétrie, avait eu soin de faire coïncider les fentes, en sorte que le vent et la pluie étaient reçus, eux aussi, en camarades. C'était tout de même un abri que m'eussent envié tous ceux, officiers ou soldats, qui couchaient dans la boue, et puis, appelé à suivre de plus près la bataille, je n'y devais résider que par intervalles. Voici que vous occupez à votre tour le côté des intempéries. Ne serai-je pas tenté d'en abuser lâchement?

L'évocation des « vôtres qui tenaient la campagne ».

Ce même soir mémorable, vous me fîtes, sur ma prière, l'énumération de tous les vôtres qui tenaient la campagne. Il y en avait beaucoup, de tous les âges, de tous les grades, de même granit. Je venais de loin, j'étais las: au cinquième ou au sixième, excusez-moi, je m'endormis. Mais je fus réveillé par le douzième, qui se battait dans le Nord et qui devait appartenir à l'arme retentissante de l'artillerie. Comme vous aviez raison de vous montrer impitoyable, Monsieur! — Ah! Monsieur, que ce Monsieur me gêne, et qu'il est difficile d'appeler Monsieur un vieux compagnon de baraque et de guerre! Et que j'avais donc tort de prétendre, d'ailleurs bien inutilement, me soustraire à votre éloquence familiale! Mais je vous ferai du moins amende honorable. Vous appartenez en effet à l'une de ces familles qui font la force d'un pays. Tout à l'heure, vous nous introduisiez dans la galerie des ancêtres de Robert de Flers, du marquis de Flers. Vous êtes, vous, de l'une de ces grandes souches paysannes et bourgeoises, venues de la terre à la ville, qui nous ont donné le nombre et la qualité. Leurs livres de raison nous expliquent pourquoi la vieille France a tant de puissance de durée. Vous eussiez écrit votre histoire privée qu'elle se fût reliée sans peine à vos ouvrages d'histoire nationale et qu'elle eût justifié vos plus belles pages sur les réveils français.

Vos morts.

Mais ne confère-t-elle pas à un historien une autorité particulière quand il rencontre les siens, parents ou alliés, jalonnant de leurs tombes nos frontières rapprochées ou lointaines: trois neveux, trois beaux jeunes gens de vingt ans, tués sur la Somme, à Montdidier, au Chemin des Dames; ce jeune commandant Léon Madelin, votre frère, tombé devant Notre-Dame-de-Lorette, comme il venait d'enlever les premiers Ouvrages Blancs à la tête de ses chasseurs (frappé d'une balle au cou, il voulut traverser debout les rangs de ses hommes pour ne pas les ébranler); ce petit lieutenant Emile Madelin, votre espérance, votre fils, tombé du ciel de Syrie au bord de l'Euphrate; et ce général Cla-

very, votre beau-frère, assassiné au Sud-Oranais et vengé sur place par le maréchal des logis qui l'accompagne et qui est son enfant ? Voilà sans doute pourquoi vos livres, sortis des archives, ont un frémissement si humain. Les morts, vos morts, y ont collaboré. Nous étions bien serrés dans notre baraque de Souilly, parce qu'il fallait y faire place à tous les vôtres, que vous aviez raison de me rappeler. Permettez-moi d'ajouter, non sans quelque fierté, que si j'avais amené les miens, les cloisons, les doubles cloisons du génie militaire, eussent peut-être fini par éclater.

Premières années. Études

Les Lorrains à l'Académie.

Est-ce pour m'être agréable que vos ancêtres sont nés en Savoie, à Sallanches, en face du Mont-Blanc ? Pourquoi leurs descendants n'y sont-ils pas demeurés ? Mon pays natal s'enorgueillirait aujourd'hui de votre réception, tandis que cette Lorraine à qui vous appartenez depuis deux siècles semble faire de l'Académie française une succursale de l'Académie Stanislas de Nancy. Dans vos *Croquis lorrains*, publiés en 1905, vous comptiez six de vos compatriotes dans notre Compagnie. Vous y rejoignez aujourd'hui, et tout naturellement, le chef du Gouvernement, M. Poincaré; un maréchal de France, Lyautey, et l'auteur de la *Nouvelle éducation sentimentale*. M. Louis Bertrand, peu tendre aux enfances lorraines. Que de Lorrains pour un Savoyard !

Les ancêtres paternels.

Au XVIIIe siècle, un Madelin est maire de Toul. Son fils émigre à Nancy, où il fonde une maison de commerce. Votre grand-père, qui le continue, devient juge consulaire, et, considérant l'exercice de la justice comme un sacerdoce, il y prépare son fils, votre père. Celui-ci, Amédée Madelin, fut l'honneur de la magistrature, puis du barreau quand un injuste sectarisme le contraignit à la démission pour l'éducation religieuse qu'il donnait à ses enfants. Ses enfants ? sa couronne : il en éleva dix, avec votre mère qui est ici présente et pourrait compter jusqu'à cent et même au delà le nombre de ses descendants vivants, de quoi déborder le centre de notre Coupole, et dont je ne veux point gâter cette journée triomphale par le trouble jeté dans sa modestie. Il est des mots pour toutes les amours humaines : le cœur des mamans ne se contenterait d'aucun.

Les ancêtres maternels.

Votre famille maternelle appartenait au barreau. Elle y avait été illustrée par ce Bonnet qui défendit le général Moreau, au risque d'encourir les foudres de Bonaparte, devenu l'empereur Napoléon pendant le procès, et qui fut bâtonnier sous la Restauration, député et vice-président de la Chambre. Vous avez eu l'occasion, dans votre *Fouché*, de rencontrer cette gloire familiale et de lui rendre hommage.

Naissance à Neufchâteau : « la musique d'un régiment prussien jouait devant la maison ».

Mais vous étiez prédestiné : dès votre naissance vous êtes entré dans l'histoire. Jamais vocation n'accusa telle précocité. C'était le 8 mai 1871 : les Versaillais attaquaient Paris insurgé, et le traité de Francfort achevait de se rédiger qui devait être signé deux jours plus tard, nous prendre l'Alsace et amputer la Lorraine, votre Lorraine, notre Lorraine. Quelques mois auparavant, votre père avait été arrêté comme otage : il venait d'être libéré. Or la musique d'un régiment prussien jouait devant la maison de Neufchâteau où vous naissiez. Ainsi provoqué, vous répondîtes aussitôt par des vociférations.

Incontestablement, vous étiez doué. Et votre père de vous exciter encore : « Crie plus fort, mon petit, qu'on ne *les* entende plus ! » Aviez-vous besoin d'être encouragé ? Votre voix, depuis ce premier jour, a pris sinon plus d'ampleur, du moins plus de sens. Elle s'est fait entendre en France et à l'étranger, et jusqu'aux Amériques, et toujours pour faire mieux connaître et, partant, mieux aimer notre pays. Votre père ne s'était point trompé : elle vaut à elle seule en effet toute une musique militaire.

Premières études à Bar-le-Duc.

Cependant, votre père avait été nommé procureur de la République à Bar-le-Duc. Il y resta au barreau après sa démission. Bar fut le théâtre de vos jeux d'enfant et de vos études. J'ai traversé dans la guerre cette pittoresque petite capitale couronnée par son ancien château et célèbre par ses confitures. Elle m'a paru mélancolique et un peu morte. A vous seul, vous deviez alors l'animer. Tandis que notre futur confrère Louis Bertrand gémissait, comme il sait gémir, au lycée, vous vous épanouissiez à l'Ecole Fénelon, que tenaient d'humbles prêtres suspendus aux disciplines classiques. Vous auriez pu déjà vous rencontrer. L'hostilité des collèges et des méthodes vous séparait. C'était pourtant l'élève du lycée qui, plus tard, devait écrire des vies de saints. Il est vrai qu'il a choisi des saints troublants, extraordinaires et magnifiques. Vous n'avez à opposer à son *Saint Augustin* et à sa *Sainte Thérèse* qu'un *Danton* et un *Fouché*. Tel est le résultat contradictoire de l'éducation.

Premiers lauriers et premiers indices de vocation.

Vous ne perdiez point de vue, comme il arrive, cette vocation d'historien et d'orateur, affirmée dès avant l'usage de la parole, sinon de la voix. Il... ans le premier prix d'histoire vous appartint, sans compter les autres, sans compter le prix de gymnastique. Vous excelliez à la lutte à mains plates. J'espère que vous n'aurez point chez nous l'occasion d'en administrer la preuve. Ainsi connûtes-vous ... et ce fut le seul revers de votre heureuse enfance, la gaie et rude enfance des familles nombreuses, le triste sort réservé aux bons élèves de qui l'on attend sans cesse de nouveaux lauriers, tandis que les cancres sont merveilleusement abandonnés à leur ingénieuse paresse. La fantaisie est permise à ceux-ci quand les premiers ne sont autorisés qu'au travail. Bachelier à dix-sept ans, qu'alliez-vous entreprendre ? Vous aviez dévoré, pêle-mêle, dans votre passion de l'histoire, le dictionnaire en dix volumes de Moreri et les romans de Walter Scott. Déjà vous aimiez les reconstitutions des temps révolus, tandis qu'avec les œuvres d'Alphonse Daudet vous perceviez le frémissement inconnu de la vie contemporaine.

A Nancy :

Hommage aux condisciples et aux maîtres.

Vous voici à la Faculté des lettres de Nancy. Célébrons en passant ces Universités de province où se forgent de vigoureuses individualités, car je découvre, parmi vos compagnons d'alors, un général de Vaulgrenant que nous rencontrâmes ensemble dans la guerre à l'état-major du général de Maud'huy, un Louis Marin et un Edouard de Warren, que vous avez retrouvés à la Chambre, un Henry de Peyerimhoff, aujourd'hui l'un des chefs de notre industrie et de notre finance. Vos maîtres eux-mêmes se sont illustrés : c'étaient M. Christian Pfister, le recteur actuel de l'Université de Strasbourg, et Charles Diehl, qui devait être l'historien de Théodora et entrer à l'Institut. Ils vous apprirent à vous méfier de l'imagination, comme si un historien n'y avait pas droit, et à recourir aux méthodes d'érudition les plus minutieuses. Plus tard, vous avez heureusement retrouvé cette imagination constructive qui vous a permis d'évoquer les événements avec les masses populaires et les visages des meneurs du jeu, et de nous y faire assister.

L'Ecole des Chartes et l'Ecole des Hautes Etudes.

A vingt ans, vous êtes le plus jeune agrégé de France. M. Georges Goyau, que vous avez suivi de près jusqu'ici, est en tête de la liste, puis c'est M. André Lichtenberger, le futur romancier du *Petit Trott*. Paris, dès lors, vous attire. Il finit toujours par attirer la jeunesse en fermentation. Vous y entrez à l'Ecole des Chartes, puis à l'Ecole des Hautes Etudes, et passez de l'enseignement de Paul Meyer et de Léon Gautier à celui de Gabriel Monod et de l'abbé Duchesne. Votre curiosité s'est éveillée. Vous courez à la Chambre, où un jeune et bouillant député du Béarn, M. Louis Barthou, bondit à la tribune pour interpeller le sage président du Conseil, M. de Freycinet, et provoquer les interventions de M. Millerand combatif et de M. Clemenceau agressif, tandis que sur les bancs de l'extrême-gauche vous cherchez des yeux celui qui vous intéresse le plus, parce qu'il est député de Nancy, et parce qu'il incarne la jeunesse d'alors, Barrès imberbe, énigmatique et ironique — Maurice Barrès, dont plus tard vous saurez conquérir l'amitié. Vous vous procurez ici même une de ces places de tribune qui réclament une longue attente et, seules peut-être, révèlent par la faculté de souffrir le véritable culte de l'Académie et vous y recevez la douche d'un plaisir austère : M. Gréard accueillait, rigide et froid, M. de Freycinet, discret. La Chambre, l'Académie, d'avance vous y marquez votre place. Mais, chez nous, le siège est gagné une fois pour toutes.

L'historien. Les œuvres

Le « démon de l'histoire ».

Le théâtre aussi vous attirait. Vous nous avez rappelé tout à l'heure l'impression que vous laissa la représentation de *Madame Sans-Gêne* au Vaudeville. Le démon de l'histoire vous accompagnait en tout lieu. Ce soir-là, Victorien Sardou l'incarna et vous désigna impérieusement ce ténébreux personnage de Fouché dont la mauvaise compagnie allait s'imposer à vous.

Rome et l'Italie.

En vain le voulez-vous fuir en Italie : ne veniez-vous pas d'être nommé à l'Ecole de Rome ? On ne dépiste pas aisément le ministre de la police. Il vous permettra quelques écarts pour étudier les divers Concordats, mais il vous retrouvera au retour. Rome, ville unique pour un futur historien : tous les siècles y sont assis et toutes les pierres y chantent. Votre directeur, l'abbé Duchesne, admirable érudit ecclésiastique à qui le masque de Voltaire et la verve de Beaumarchais avaient été dévolus par malice afin de donner le change sur la foi solide et la vertu du prêtre, vous reçoit au palais Farnèse. Vous lui exposez votre désir de compulser sans retard les archives du Vatican. Il vous considère avec étonnement et, littéralement, il vous envoie... promener. — Comment ! s'écrie-t-il, vous voulez aller, et dès demain, aux Archives ? Croyez-vous par hasard que l'on vous expédie en Italie pour feuilleter de vieux papiers ? Mais, mon ami, vous n'avez pas compris. On vous envoie ici afin que vous vous promeniez deux ans, tout le temps que vous y passerez, et pour que vous sentiez la présence de tout le passé romain. Allez voir Numa Pompilius à la fontaine d'Egérie, Michel-Ange à la Sixtine, Raphaël aux Loges, allez voir les Catacombes, et le Forum, et le Palatin, allez voir la campagne, les montagnes, les tableaux, les statues, les ruines, les salons, les passants, tout ce qui peut se voir. Et si vous voulez pousser jusqu'à Naples, en Sicile, à Florence, dans les Abruzzes, ne vous gênez pas. Mais n'allez pas vous enterrer dans les archives... — Ah ! que voilà un précieux directeur d'Ecole de Rome ! L'ivresse romaine s'offrait à vous et vous vous dérobiez ! Vous avez tourné la difficulté par un procédé astucieux : vous vous êtes dédoublé. On put voir un Louis Madelin déambulant à travers la Ville Eternelle, suivant la Voie Appienne et poussant jusqu'à Saint-Paul-hors-les-murs, tandis qu'un autre Louis Madelin s'incrustait aux Archives et préparait non pas un livre, mais deux, *la Rome de Napoléon* et *les Concordats conclus par la France avec le Saint-Siège*. Le mystificateur Fouché vous avait donné la recette. L'un de ces deux Madelin guettait le passage du roi Humbert, s'inscrivait aux audiences de Léon XIII, assistait à la chute de Crispi, aspirait l'histoire vivante, tandis que l'autre, vêtu de poussière et les doigts tachés d'encre, maniait les dossiers et entassait les références. Vous êtes demeuré fidèle à cette méthode. On vous a vu, à la guerre, à la fois dans les bureaux d'état-major et sur le front. Je ne serais pas surpris qu'à cette heure même où vous semblez m'écouter, un autre Madelin ne s'entretienne avec l'Empereur, dont vous achevez d'écrire l'histoire et qui, lui, mieux encore, était présent partout à la fois. Ce don ou cette méthode porte deux noms : ubiquité est le nom savant, activité, le nom vulgaire.

Premier livre : « Fouché ».

Revenu en France, vous fûtes incontinent arrêté par la police, je veux dire par le ministre de la police, ce Fouché qui vous guettait et vous passa aussitôt les menottes. Quatre ou cinq ans, vous fûtes son prisonnier. Mais sa prison valait un théâtre. Il y tenait tous les rôles, les comiques et les tragiques. Il y tenait surtout le rôle du traître. Aucun acteur n'y atteignit jamais sa perfection. Quel goût singulier vous poussa vers ce personnage cauteleux, venimeux, dangereux, formidable ? Il traversa la Révolution, l'Empire, la Restauration de son pas feutré

de policier. Il fut au courant de tout, il sut, comprit, devina tout, il devança tous les événements en ne poursuivant jamais qu'un seul but : lui-même. Mais il fut supérieurement intelligent. La vie de Fouché, c'est l'envers de la tourmente révolutionnaire et de l'épopée impériale. La Révolution et l'Empire, dès lors, vous attiraient : vous aviez l'occasion d'en connaître les dessous. Ce *Fouché* que vous écrivez si jeune sera pour vous ce premier livre où un écrivain se jette déjà tout entier et dépasse toute mesure. Ses onze ou douze cents pages, résidu des trois mille d'une première rédaction, contiennent en germe la plupart de vos livres futurs.

L'œuvre et le personnage.

Avant vous, personne ne savait au juste ce qu'était Fouché. Napoléon, à Sainte-Hélène, regrettait de n'avoir pas fait pendre ce coquin, ajoutant qu'il en laissait le soin aux Bourbons. Cependant, il l'avait toujours gardé ou rappelé. Quand il le remplaça au ministère de la police par Savary, ce lourdaud se fit arrêter dans son lit par la conspiration du général Malet, en sorte que le lendemain, dans Paris, on se rencontrait en riant : « Savez-vous ce qui se passe ? — Non. — Vous ne savez rien ? Vous êtes donc de la police... » Tout le monde a-t-il l'esprit de notre Robert de Flers ? Cela vaut presque son portrait du diplomate dans les *Précieuses de Genève* : « Un vrai diplomate doit comprendre après tout le monde. — ... Mais alors, que faites-vous ? — Rien. Oh ! c'est dur, mais c'est notre grande loi au Quai d'Orsay : forcer notre intelligence à ne jamais intervenir. — Et vous y arrivez ? — Souvent. — Mais c'est épouvantable ! Qu'est-ce qu'on doit devenir, au bout de vingt ans de ce métier-là ? — On devient ambassadeur. — Ah ! c'est admirable !... Ce portrait du diplomate, mais ça explique tout ! les malentendus, les révolutions, les conflits, les guerres, tout... »

Napoléon, qui se connaissait en hommes et qui avait le culte des compétences, avait parfaitement discerné les deux plus hautes valeurs politiques de son temps, Fouché et Talleyrand, l'un pour les affaires intérieures, l'autre pour les extérieures. Tous deux ne cherchèrent qu'à le jouer. Peut-être le génie du maître paraîtra-t-il plus grand si l'on se souvient qu'il ne put jamais compter sur son entourage ni sur sa famille. Seule, la nation lui restera fidèle, non à cause de ses guerres — une guerre n'est jamais populaire — mais à cause de l'ordre et de la paix civile et religieuse qu'il rétablit, et pour le renverser il faudra, deux fois, la présence des Alliés à Paris : la révolution ne fût point partie du dedans.

Son éducation.

Fouché descendait de capitaines au long cours et fut élevé à l'Oratoire, où il faillit entrer et n'entra pas, sans doute afin de ne point donner dans l'avenir à Mgr Baudrillart attristé un si compromettant confrère. De ses ancêtres marins il apprit surtout à flairer le vent et à louvoyer.. De son éducation cléricale il garda une certaine souplesse ecclésiastique, une certaine onction qui trompait sur sa fourberie et sa résistance, une certaine dignité de vie. Car il fut bon époux, deux fois bon époux et excellent père. Sa première femme était réputée non pour sa beauté, mais pour sa laideur, que Barras, qui se connaissait en femmes comme Napoléon en hommes, qualifiait d'horrible. Je pense qu'il était déjà remarié avec la jolie Gabrielle de Castellane quand il donna ce conseil à l'un de ses chefs de bureau embarrassé de son travail : « Faites comme moi, dictez à votre femme; il est si agréable de pouvoir embrasser son secrétaire. » Mais il aima néanmoins la première; il s'est toujours complu à jouer la difficulté.

L'arriviste.

Petit professeur avant la Révolution, il ne rêvait que d'arriver, dans n'importe quel état. Les grands bouleversements sociaux exercent un attrait irrésistible sur les gens dénués de scrupules. A la fin de sa vie, Fouché pourra dire : « J'ai reçu des soufflets de tous les partis à tort et à travers ». C'est qu'il les avait tous roulés. *A tort* est de trop. « Le 10 août, dites-vous, le fait républicain. Le 21 janvier le sacrera jacobin. » Après avoir écrit, mais non prononcé, un discours pour sauver Louis XVI, il a voté sa mort. Il ne put jamais s'empêcher d'aller du côté du pouvoir, quel qu'il fût. Il fut toujours l'homme des volte-face complètes et des profitables capitulations. Nous avons tous connu de petits Fouché. Vient la Terreur, il la dépasse. Il déchristianise Nevers ; il donne le signal du pillage des biens ecclésiastiques; avec Collot d'Herbois à Lyon, il assassine une ville entière, après avoir assassiné le roi, en substituant à la guillotine trop lente les mitraillades collectives. En vérité, Monsieur, vous choisissez bien vos héros.

« L'homme des coulisses. »

Mais les évolutions de Fouché vont le conduire ailleurs. C'est lui qui tient le filet où Robespierre se prendra. « Dans les assemblées, avez-vous écrit, les faits pèsent peu, et beaucoup, au contraire, les phrases retentissantes lancées par un grave personnage, drapé dans une impeccable dignité. » Pour ce motif, Fouché dédaigne les assemblées. Il n'est pas l'homme de la tribune, il est l'homme des coulisses où les faits se préparent, secs et sans éloquence.

Sous le directoire.

Au début du Directoire, il disparaît, fait des affaires, est ministre à Milan, puis en Hollande, et revient pour recevoir enfin un poste digne de lui : la police. Il y sera incomparable. Personne ne l'y remplacera jamais. Car ce poste lui permet de jouer sur tous les tableaux : ce régicide autorise les rentrées d'émigrés, ce jacobin proscrit ses anciens collègues, cet apostat protège l'Oratoire, ce terroriste prépare Brumaire. « Du ministère du Directoire, a écrit Frédéric Masson, un seul compte, celui de la Police, Fouché, on l'a. » Mais vous ajoutez ce correctif : « On l'avait comme Napoléon l'eut à la veille du 20 mars, et Louis XVIII en 1815. On croyait l'avoir. Fouché était pour le succès ; or, le succès resta douteux jusqu'au bout, on le vit bien aux difficultés que l'entreprise rencontra jusqu'à la fin. Il assista, conseilla, encouragea, se croisa les bras, prêt à agir contre la bande en cas d'échec. »

Fouché et l'Empereur :
« Son inquiétude constante du Gouvernement à venir. »

Je ne suivrai point votre personnage dans ses multiples aventures. Brumaire a réussi, il servira donc Bonaparte, puis l'empereur, ou plutôt il s'en servira. Le monde, pour lui, ne se compose que de scélérats et d'imbéciles. « Son mépris des hommes tient, disait Talleyrand, à ce que M. Fouché s'est beaucoup regardé. » Et vous ajoutez : « Les âmes

sèches puisent d'infinies ressources dans la claire vue de leurs intérêts. » Cependant, avec le pouvoir, il a toujours recherché la faveur de l'opposition : sait-on jamais ? Il a tant vu de changements qu'il ne croit pas à la stabilité. Quand l'Empire commence de s'écrouler, il est en Italie, où il pousse Murat à trahir. A Paris on ne l'a pas attendu. « On avait trahi sans lui, écrivez-vous, il ne devait pas s'en pendre. » Déjà il s'abouche avec le comte d'Artois. Cependant il énumère à Blacas les fautes commises et prédit le retour de l'Empereur avec les hirondelles et les violettes. L'Empereur revient et le reprend. Mais avant Waterloo il négocie déjà avec les Anglais. Il amène Napoléon à abdiquer, fait nommer une commission du Gouvernement dont il prend la présidence, traite avec les envoyés du roi et avec les alliés. Il est l'homme nécessaire, et le régicide devient ministre du frère de Louis XVI. Chateaubriand l'a peint entrant avec Talleyrand dans l'antichambre du roi, « le vice appuyé sur le crime ». C'est alors son apogée. Cependant, malgré tant de précautions, cet homme si habile tombera du pouvoir, et il en tombera par excès d'orgueil et de mépris — de mépris pour les assemblées, et c'est la Chambre introuvable qui le renversera. Tombé, il n'est plus rien. N'avait-il pas toujours pensé qu'il lui fallait nager entre deux eaux s'il ne voulait pas être noyé ? Si longtemps il avait flotté. De là son inquiétude constante du Gouvernement à venir.

Son attrait fut « l'attrait de l'intelligence ».

Quel attrait peut malgré tout exercer un tel homme ? Vous l'avez su montrer ; c'est l'attrait de l'intelligence. Poussée à ce point, elle est pareille à la lance d'Achille qui guérissait les blessures qu'elle faisait. Son étonnante lucidité lui a fait mesurer d'avance la chute de Robespierre, celle de Napoléon, celle de la royauté avant les Cent-Jours, et même prévoir de très loin, avant sa mort, celle de la monarchie légitime par le danger des ultras. Mais il lui arriva de faire bénéficier de sa clairvoyance ses maîtres eux-mêmes. Le ministre de la Police ne fut jamais en défaut sous Napoléon ; seul, il devina d'où partait le complot de la machine infernale. Le ministre de l'Intérieur, en 1809, en l'absence de l'empereur, prit l'initiative de couvrir Anvers contre les Anglais. Le président de la commission du Gouvernement, en 1815, sut avec Davout sauver Paris du sac de Blücher. Ces services considérables, l'histoire ne doit pas oublier qu'il les a rendus. Cependant il n'était pas un jouisseur.

Sa satisfaction fut de manier les hommes. Ce qui lui manqua : une doctrine, une foi.

Quelles satisfactions cherchait-il dans la vie ? Celle de manier les hommes. Ce fut son vice, son courage dans les pires traverses, et sa volupté. Il tint dans ses mains, le neuf Thermidor, la vie de Robespierre, qui exigeait la sienne, et le 22 juin l'acte d'abdication de l'Empereur. Il domina les maîtres de l'heure. C'est le domestique qui prend les clés. Certes, il a créé l'opportunisme et il est le chef incontesté de tous les politiciens sans vergogne, ce qui lui compose une belle armée. Mais il fut aussi un homme d'Etat. C'est pourquoi vous lui avez beaucoup pardonné, mais peut-être eussiez-vous pu souligner davantage ce qui lui manqua : une doctrine et une foi.

Qu'alliez-vous faire de votre manuscrit, dont les feuillets coulaient en avalanche ? Une thèse de doctorat et un gros livre en deux tomes. Frédéric Masson ne tenait pas essentiellement à ce qu'un nouveau venu chassât un si gros gibier sur ses terres, mais Albert Vandal vous conduisit lui-même avec vos malles de papiers : les 3 000 feuillets de la première version, les 1 100 de la seconde, et les notes, et les fiches, et les références — sans doute aviez-vous mobilisé les huit fiacres abandonnés par la noce du *Chapeau de paille d'Italie* — rue Garancière, à la maison Plon. Elle abrite des éditeurs perspicaces et courageux qui ne se laissèrent pas épouvanter par l'arrivée d'un tel déménagement. Ainsi fûtes-vous publié.

Grand succès de l'ouvrage.

Votre livre fit aussitôt grand tapage, dès la soutenance de thèse en Sorbonne. On vous reprocha l'immoralité de Fouché comme si elle était vôtre. C'est l'histoire qui est immorale, répliqua Henry Houssaye, et l'Académie vous décerna le prix Thiers. « Il est certain, deviez-vous écrire plus tard, que l'histoire serait une science un peu vaine si elle ne donnait que des renseignements. Peut-être peut-elle prétendre donner des enseignements. Elle en donne, mais on ne les écoute pas, ce qui ramène l'historien à la vraie sagesse, c'est-à-dire à la modestie. » L'histoire, dit-on, ne recommence jamais : ce sont les hommes qui recommencent toujours, mais leurs erreurs et leurs fautes sont si variées qu'elles réussissent à donner l'illusion de la mobilité de l'histoire.

Mais l'Université vous refusa une chaire de professeur.

Pourvu de tous les titres et nimbé de tous les diplômes, agrégation, doctorat, Ecole des Chartes, Ecole des Hautes Etudes, Ecole de Rome, vous aviez, pour obtenir une chaire de professeur dans l'Université, tous les droits. Tous les droits ? elle vous fut refusée. Dans *le Bois Sacré*, un sénateur influent réclame le classement de son château. « Quel style ? » lui demande l'administrateur des Beaux-Arts. Mieux avisé que vous, il n'invoque pas l'architecture et se contente de répondre : « Style radical-socialiste. » Ce seul mot de Beaux-Arts, ajoute le protagoniste de Robert de Flers, « a en lui je ne sais quoi de réactionnaire... L'esthétique, le goût, ça n'est pas démocratique, et d'ailleurs, avouons-le, le fait pour un peintre de peindre mieux qu'un autre, c'est contraire à l'égalité et, par conséquent, à la fraternité qui doit être notre but, notre foi et notre idéal ». Je me demande cependant si le ministère de l'Instruction publique, en vous écartant, ne se montra pas plus soucieux que vous-même de vos intérêts. Il vous renvoya à l'histoire : qui s'en plaindrait aujourd'hui ? Vous voilà reparti pour Rome. « Il va faire canoniser Fouché », assurèrent vos critiques. Vous alliez vous documenter sur la *Rome de Napoléon*.

La « Rome de Napoléon ».

Rome appartenait aux Papes depuis l'empereur Charlemagne. Un autre empereur devait la leur arracher. Napoléon voulait être César et détrôner Pierre. Le 10 juin 1809, le drapeau pontifical qui flottait sur le château Saint-Ange fut remplacé par le drapeau tricolore. La brutale annexion dura quatre ans. Pie VII ne la reconnut jamais. « Le temporel, ne cessa-t-il de déclarer, appartient à l'Eglise et Nous n'en sommes que l'administrateur. » Rien n'est plus émouvant à lire, dans votre livre, que le récit de l'abominable enlèvement du Pape au Quirinal. On y mesure la puissance du spirituel en face de la force. Pie VII rentra dans son palais en 1814. Napo-

léon, au bord de la chute, préféra rendre Rome au Pape plutôt que de voir s'en emparer.

Certes, l'administration des Etats pontificaux laissait fort à désirer. La justice n'y était pas rendue. Rien n'était plus semblable, assurait-on, à un bandit qu'un gendarme romain. On tuait impunément, et les mœurs n'étaient pas fameuses. Une certaine anarchie paternelle régnait. Mais le peuple s'y complaisait. Le grand empereur voulut changer tout cela. On allait voir enfin ce qu'était l'administration française. De fait, elle fut admirable. Elle mit de l'ordre partout, dans les finances, dans les rues, dans la magistrature, dans les musées. Elle entreprit des fouilles, refit des routes, consolida des monuments, commença le desséchement des Marais Pontins. En si peu de temps, ce fut merveilleux. Le résultat, c'est qu'elle se fit détester. Elle centralisait, centralisait, centralisait. Elle laïcisait, laïcisait, laïcisait. Rome ne réclamait que ses habitudes nonchalantes et ses prêtres. On ne rend pas les gens heureux malgré eux. C'est peut-être notre manie. Elle ne nous a pas réussi à Rome. Chateaubriand, pourtant prévenu contre Napoléon, quand il revint à Rome comme ambassadeur, ne put se tenir de déclarer : « Nous avons porté à Rome le germe d'une administration qui n'existait pas... Napoléon est grand pour avoir ressuscité, éclairé et géré supérieurement l'Italie. » Napoléon ne vit jamais Rome. Il l'aima de loin et ne la posséda pas. Il la voulut mater ; elle se déroba.

« France et Rome. »

Dans un ouvrage, postérieur de quelques années, *France et Rome*, vous êtes remonté plus haut et vous avez étudié les relations de l'Eglise de France avec le Pontificat romain, de la Pragmatique Sanction au Concordat de 1801. Vous y marquez les limites de ce gallicanisme qui fut toujours suspect à Rome, bien que la nation française eût fait, pour le triomphe du christianisme à travers le monde, plus que toutes les nations chrétiennes réunies. L'Eglise de France avait contribué à la perfection de la monarchie. Elle la préserva toujours du schisme. Elle fit bloc contre la Réforme. Au concile de Trente, son intervention consolida la Papauté. Elle amena Henri IV à l'abjuration, contre la Ligue et contre Rome, afin d'éviter un souverain étranger. D'autre part, la tradition pontificale fut toujours l'accord. Tradition qui dès le IXe siècle est symbolisée dans le diptyque de la célèbre mosaïque du Latran : *le Christ donnant les clefs à Sylvestre et le labarum à Constantin, saint Pierre confiant l'étole à Léon et l'étendard à Charlemagne.* « Les Papes d'esprit concordataire, écriviez-vous alors, ont eu — du Pascal II du XIe siècle au Léon XIII du XIXe — les yeux fixés sur cette double image, et je comprends que le grand Pape dernier régnant ait voulu dormir son suprême sommeil presque à l'ombre de cette abside. » Ne pensez-vous pas qu'il se soit réveillé pour entendre lire au Latran un nouveau texte concordataire ?

Je ne quitterai pas ce petit livre si riche de faits et d'idées, *France et Rome*, sans citer le propos que vous tint un prélat romain, comme vous plaidiez devant lui la cause de la France, fille aînée de l'Eglise. « Oui, vous répondit-il, une fille qui ne quittera pas la maison : mais quel bruit elle y fait ! »

Tournée de conférences en Amérique.

Plus libre, vous aviez quitté la maison pour aller faire du bruit en Amérique. Nul conférencier n'a contribué plus que vous, Monsieur, à répandre, avec notre histoire, notre bon renom dans le monde. Nul conférencier n'est plus goûté pour son information abondante et pour cette chaleur de parole qui colore l'érudition et lui communique l'émotion humaine.

« Histoire de la Révolution. »

Au retour des Etats-Unis, vous avez enfin forcé la chance. Votre *Révolution*, dans cette collection de l'*Histoire de France* racontée à tous que dirige chez Hachette l'excellent historien de *l'Ancien Régime et des Archives de la Bastille*, M. Funck-Brentano, obtenait le grand prix Gobert. Livre qui est un tour de force et pour lequel votre supériorité de gymnaste n'a pas dû être inutile. Faire tenir en six cents pages ce drame formidable sans choir dans le manuel ni dans l'abrégé, cela tient du prodige. Vous aviez jusqu'alors pénétré dans les galeries souterraines des Archives pour en retirer Fouché avec toute sa police et la Rome de Napoléon avec tous ses conflits religieux et administratifs. De vos promenades de conférencier à travers le monde, les deux mondes, vous aviez rapporté cette conviction nouvelle : l'histoire, la grande histoire, la véritable histoire est ignorée ; elle est trop souvent déformée par le roman, le théâtre, aujourd'hui par le cinéma ; il faut qu'elle pénètre dans les générations nouvelles, toujours trop pressées, qui ne supporteraient pas la lecture de trop gros ouvrages. C'est une question primordiale si l'on veut que la leçon du passé ne soit pas perdue. Ainsi votre *Histoire de la Révolution* indique-t-elle un tournant dans votre art d'historien. Vous lui faites subir, à cet art, une sorte de compression. Négligeant les détails, vous maniez les masses, et sur ce fond grouillant se détachent en relief les figures les plus significatives. C'est une large fresque où grouille toute une humanité en mouvement. La fresque ne réclame pas la minutie de la peinture à l'huile. Elle exige une composition claire, une disposition nette de la foule et des personnages saillants sur le mur, un sens général. Cependant vous n'abandonnez ni les causes, ni les origines. Vous vous inspirez de la parole d'Albert Vandal, votre maître avec le grand Albert Sorel : « Loin d'être un bloc, la Révolution est peut-être le phénomène le plus complexe qui ait existé, c'est un phénomène essentiellement multiple dans ses causes, dans ses éléments, dans ses mouvements, dans ses conséquences. » Cette Révolution, vous la montrez déjà faite dans les cerveaux au XVIIIe siècle. C'est pourquoi elle sera idéologique et dogmatique. Elle sera réalisée par les *disciples* après avoir été pensée par les maîtres. Quelle illustration colossale de ce *Disciple* de l'un de nos maîtres actuels, notre maréchal des lettres, Paul Bourget, qui, hier, dans la préface de son dernier livre — dont le titre, *Au service de l'ordre*, pourrait être le titre de toute son œuvre, — nous rappelait la parole de Pascal : « Travaillons à bien penser : voilà le principe de la morale », et ajoutait simplement ces trois mots : « et de la politique ».

« Danton ».

Des *Hommes de la Révolution* vous deviez nous donner plus tard toute une galerie de portraits. Mais il en est un qui a exercé sur vous un attrait comparable à celui de Fouché, et c'est *Danton*. Pourquoi Danton ? Il est l'auteur responsable du 10 août et de la chute de la royauté; son discours sur l'audace est l'une des causes des massacres de septembre. Par quoi donc vous a-t-il retenu ? Parce que chez cet homme du peuple apparaît peu à peu le sens réaliste que vous avez toujours discerné chez nos grands rois et nos grands ministres. Il se lassera

promptement d'une politique de destruction et de désunion, il recherchera ce qui peut unir les Français contre le plus grand danger, le danger extérieur. Danton vous a séduit par son patriotisme.

La guerre

Un cœur de mère « deux fois sept fois percé ».

Après avoir publié ce *Danton*, vous preniez vos vacances dans votre maison de campagne, proche notre frontière des Vosges, lorsque la guerre nous fut déclarée. Elle vous atteignait dans ce bonheur délicat et rare qui suit les épreuves de la vie courageusement supportées. Mais celle à qui vous le devez n'est-elle pas une de ces femmes de France qui savent protéger la flamme du foyer contre toutes les tempêtes ? L'histoire venait à vous, dépassant toutes les proportions connues. Ah ! Monsieur, que j'ai honte encore de mon sommeil de Souilly ! Le cœur de votre mère fut alors deux fois sept fois percé. Elle vit partir ses quatre fils et ses trois gendres, et peu à peu, sept de ses petits-enfants à mesure qu'ils pouvaient s'engager. Elle connut les deuils et les honneurs, quatre morts, et des rubans rouges et des croix de guerre sans nombre, et deux fois les étoiles. C'est avec des familles comme la vôtre qu'un pays se défend, se répare et dure.

Sergent territorial.

Vous-même, vous étiez mobilisé comme sergent au 44e régiment territorial, où donc ? devant Verdun. Il est dans votre œuvre si chargée une page que j'ai relue bien des fois. Elle clôt la préface dont vous avez fait précéder ces conférences sur l'*Expansion française de la Syrie au Rhin* que vous aviez prononcées au Foyer. J'avais été directeur de ce groupement du Foyer dont l'objet était précisément une meilleure connaissance de la France, et à ce titre j'avais moi-même sollicité votre concours. Cette page est le songe d'une nuit d'été, d'une magnifique nuit d'été, mais au mois d'août 1914. Vous commandiez un petit poste non loin de cette terrasse d'Hattonchâtel dont vous avez écrit prophétiquement dans vos *Croquis lorrains*, avec une avance de dix ans, que là se livrerait une immense bataille où se déciderait peut-être le sort de notre pays. Comme nous tous alors, qui servions aux armées, vous cherchiez à percer le mystère angoissant des trop vagues nouvelles, et vous appeliez à vous, pour vous tenir compagnie, vos souvenirs d'historien. Vous évoquiez ce traité de Verdun de 843 qui inaugure les luttes entre la Gaule et la Germanie et fait mesurer les tragiques possibilités d'un traité manqué. « A quatre lieues en avant de Verdun, écriviez-vous, à dix en arrière de Metz, je me sentais sur une terre sacrée — celle où depuis huit siècles se débat le sort de ma Nation, de ma Race, de ma Culture. Et la nuit se peuplait pour moi d'ombres, de fantômes qui réveillaient l'énergie, non seulement l'énergie qui permet de défendre son bien, mais encore celle qui permet de le reprendre. La nuit ne me parut pas longue; entre chaque *relève* de sentinelle, entre chaque départ et retour d'une patrouille, l'historien donnait congé au sergent chef de poste. »

Lieutenant au G. Q. G.

Le sergent s'est bien comporté, ainsi qu'en témoigne la citation de votre Légion d'honneur. Mais, devenu lieutenant, il s'est confondu avec l'historien à cette section d'Information où vous fûtes appelé, où nous nous retrouvâmes, et qui vous conduisit tantôt à l'armée Pétain, puis Nivelle, tantôt au Grand Quartier général, et tantôt à l'armée Mangin. Chère section d'Information, souvent si mal comprise, indispensable dans une guerre nationale, dont on reconnaîtra les services et dont on devra prévoir la réorganisation.

Historien de la guerre :

« Bataille de la Marne », « Mêlée des Flandres », « Verdun », « Bataille de France », « Chemin de la Victoire ».

Là vous avez écrit tour à tour, avec la fièvre de l'improvisation, la *Bataille de la Marne*, la *Mêlée des Flandres*, *Verdun*, sans compter d'innombrables rapports, tous précieux, tous utilisés. La guerre finie, vous ne fûtes pas libéré comme vos camarades. Le Chef des Armées alliées vous demanda d'écrire la *Bataille de France*. A cette Société des Conférences qui acheva la gloire littéraire d'un Brunetière et d'un Lemaître, vous deviez encore retracer le *Chemin de la Victoire*, partition dont le livret devrait être dans les mains de tous nos écoliers. C'est que vous avez vu la guerre du haut commandement aux hommes de troupe, de cette troupe dont vous sortiez. Et, comme pour votre *Histoire de la Révolution*, vous avez procédé par grandes masses et par jets lumineux sur les figures principales. Vous avez rencontré Joffre au Grand Quartier, Pétain et Nivelle à Verdun, Mangin à Fismes à la veille du 16 avril, et à Villers-Cotterêts à la veille du 18 juillet, Foch enfin à Cassel, à Beauvais, à Bombon, et nos soldats en tous lieux. Vais-je égrener avec vous nos souvenirs de ces temps douloureux et déjà légendaires ?

Nos grands chefs :

Pétain.

Vous rappelez-vous cette arrivée à Souilly, le soir du 25 février 1916, du général Pétain qu'avait précédé le général de Castelnau ? L'ennemi, maître d'une partie de la côte du Poivre et maître de Douaumont — nous venions de l'apprendre, — tentait d'atteindre les dernières collines qui protégeaient la forteresse de Verdun. Une angoisse sans nom nous étreignait. Nous le vîmes descendre d'automobile et marcher d'un pas égal, sans hâte, le visage pâle sous le képi clair, les yeux à demi recouverts par les paupières. Il donnait une extraordinaire impression de calme. Le commandement s'exerce à l'avance par des influences mystérieuses. On se sentit commandé. Et dès le lendemain, on en eut la preuve, à l'ordre qui, de l'état-major, gagnait les routes, les convois, les arrières, l'avant. La présence d'un homme agissait. Le Chef était là.

Joffre.

Joffre vous reçut à Chantilly. Sans pose, sans éclat, sans apparat, sans effets. Cette simplicité a parfois dérouté le visiteur. Il a toujours paru à ceux qui l'approchaient qu'il prenait les décisions les plus graves avec lenteur, dans la plénitude d'un esprit tranquille, pour qui le temps ne compte pas et sur qui la menace n'a pas d'influence. Il faut l'avoir vu sortir de la poche de sa vareuse son stylographe, tout en lisant et pesant un ordre soumis à sa signature, le dévisser, en approcher du

papier la pointe, puis le retirer et le revisser sans avoir signé, pour deviner quelle méditation intérieure précédait ses résolutions. L'ordre présenté n'était pas encore le bon : il convenait de le refaire ou de le parfaire. Mais le temps? Avez-vous remarqué que les prêtres et les médecins, quand on les vient chercher, ne se montrent point agités et même vous surprennent par leur absence totale de précipitation? Ils savent que la vie et la mort ne sont pas affaire de secondes, mais réclament des préparations. Mieux vaut patienter quelques instants et ne pas oublier l'essentiel. Joffre pensa toujours, au moment voulu, l'essentiel.

Foch.

N'avons-nous pas eu ensemble la rare fortune d'entendre, à Beauvais où il avait alors son quartier général, le général Foch résumer, sous cette forme elliptique qui déconcertait les non-initiés, la bataille de l'Yser? Il montrait les corps d'armée, les divisions, les régiments débarquant en hâte, sans rien connaître de la situation, et il les fallait assembler et précipiter en petits paquets où les voies d'eau s'ouvraient dans le grand vaisseau de la patrie. Dans ses cours de l'Ecole de guerre, il ramenait l'art militaire à trois idées fondamentales : la préparation, la formation d'une masse, la possibilité de multiplier cette masse par l'impulsion. Ainsi nous apparaissait-il, achevant ses paroles par le geste du pouce qui modèle et sculpte, multipliant nos forces par l'impulsion. Et tandis que je l'écoutais et le regardais, une image hantait ma mémoire. Je revoyais, au plafond de la Chapelle Sixtine à Rome, la fresque de Michel-Ange où Dieu, pour animer le premier homme, le touche du doigt, et de ce signe naît la vie. Foch l'ardent et le croyant devait avoir gardé la secousse divine. Il se dégageait de lui une sorte de puissance créatrice. La mort elle-même le sentit, qui s'arrêta deux mois sur son seuil, n'osant pas entrer. Elle le trouva non couché, mais assis comme un chef mène les batailles d'aujourd'hui, devant ses ordres et ses cartes, à côté de ses téléphones, et son dernier mot fut : *Allons-y*. Il l'avait prononcé précédemment pour le repos de la France. Il le répétait pour le repos éternel. Et cependant ce n'est point par l'hommage aux chefs que vous avez terminé vos ouvrages sur la guerre.

Votre hommage aux vertus françaises.

Vous avez rendu les armes à celui qui repose sous l'Arc de Triomphe. Nation armée, peuple debout, vous savez par l'histoire que ce sont là des mots, de grands mots, vides. Une nation, un peuple ont ou n'ont pas dans le sang les vertus guerrières, le courage, l'endurance, l'élan, et ce sont bien là des vertus françaises, conquises depuis des siècles. Mais tout cela est pareil à un champ en friche, il le faut labourer. Notre corps d'officiers a labouré sans relâche pendant les années mêmes où l'on semblait avoir oublié toute possibilité, toute menace de guerre. Nous lui devons notre résistance immédiate. Les hécatombes d'officiers tombés en 1914 ont été le sacrifice sanglant qui continuait le sacrifice journalier. Sans relâche ils avaient formé des hommes. Des hommes! Voilà, en dernière analyse, la force principale, l'essence même de la victoire. Le matériel est indispensable ; la coordination et l'unité des efforts par l'état-major sont indispensables ; le commandement met en branle tout ce formidable mécanisme, mais ce mécanisme n'est rien, si parfait soit-il, sans l'être de chair et de sang, tenu, dominé, discipliné, spiritualisé par la volonté, et par la volonté de sacrifice. Des hommes, nos hommes ont eu cette volonté.

Critique de vos ouvrages de guerre.

La critique de vos ouvrages de guerre était d'autant plus aisée que vous l'aviez appelée vous-même dans la préface du premier. Livres écrits trop tôt, livres hâtifs, incomplets, momentanés si l'on peut dire, mais vivants et dont les témoignages demeureront précieux. L'histoire n'est pas condamnée à la sécheresse des procès-verbaux et au froid de la mort. Dans sa biographie de *Turenne*, le général Weygand déplorait que les enseignements et les écrits du grand maréchal n'eussent guère été recueillis que par ceux qu'il avait vaincus. Contrairement à une opinion accréditée, nous manquons d'études générales sur la dernière guerre, et ce n'est point travailler pour la paix qu'abandonner de gaîté de cœur les leçons d'une si coûteuse et si dure expérience.

Après la démobilisation, retour à l'histoire

« Histoire de la Nation française. »

Enfin démobilisé, vous vous êtes immédiatement remis à votre travail. Il fallait reconstruire aussi dans le domaine historique. M. Hanotaux, dans cette *Histoire de la nation française* qui offre un tableau complet de la France, vous réclama trois siècles, de François Ier à Napoléon. Une fois encore, vous avez renouvelé votre manière, et peut-être est-ce dans cet ouvrage de souffle plus large et plus libre que vous révélez le mieux vos idées politiques et votre sens national. A travers les actions et réactions du pouvoir, vous nous faites suivre l'évolution de la monarchie capétienne, patriarcale pendant les trois premiers siècles, puis, après Philippe le Bel, tendant à l'Empire à la romaine sous l'influence des légistes du Midi, tous latins de sang et nourris de droit romain. La nation, qui a trop de frontières ouvertes ou menacées, sent le besoin de l'autorité. Elle est amenée par les Légistes à en investir les fils de Capet, la dynastie des Lys. Mais il se rencontre des oppositions, des dissidences, des résistances. Le césarisme triomphe avec François Ier. Il est suivi d'une réaction qui emprunte le masque religieux. Henri IV rétablit l'autorité, et c'est ensuite le mouvement séditieux sous la Régence de Marie de Médicis. Le règne de Richelieu y est suivi de la Fronde. A celui de Louis XIV succède la Régence de Philippe d'Orléans. Mais au XVIe, au XVIIe, au XVIIIe siècle, la révolte échoue parce que l'opinion patronale est constamment en faveur de l'autorité royale servie par des ministres bourgeois. Quand la nation ne voit plus le Prince collaborer avec elle, elle le brise, et à travers la Convention — Assemblée-César — tend à faire le vrai César avec Napoléon.

« La France du Directoire » et la « France de l'Empire ».

Napoléon, c'est aujourd'hui lui qui vous attire, qui vous envoûte. Il apparaît à la fin de votre *France du Directoire*, il domine votre *France de l'Empire*, où vous vous montrez bien sévère pour la pauvre impératrice Joséphine en 1814, parce qu'elle reçut à la Malmaison l'empereur Alexandre de Russie. La reine Hortense dans ses Mémoires et Mme Gérard

d'Houville dans sa *Vie amoureuse* sont plus indulgentes. Quand deux femmes s'entendent pour dire du bien d'une troisième, on les peut croire assurément. L'empereur n'apparaît encore qu'en profil perdu. Comme dans ce film célèbre où l'on ne voit que la main du Christ, on n'aperçoit que son ombre. Elle suffit pour qu'on le devine. Vous lui serez indulgent parce qu'il a mis de l'ordre dans cette nation française dont l'histoire, avec ses vicissitudes, ses chutes et ses relèvements inattendus — celui de Jeanne d'Arc, celui de Henri IV, celui de la Marne, — est la passion de votre vie.

Député des Vosges.

Cependant, les électeurs des Vosges, où vous aviez rebâti votre maison à demi ruinée par la guerre, vous envoyaient à la Chambre des députés. Alliez-vous donner à vos collègues des leçons d'histoire et receviez-vous sur le tard cette chaire de professeur que vous aviez en vain sollicitée ?

Il y avait autrefois, dans certain village du Soissonnais, une coutume assez bizarre. C'était un concours de grimaces. Chaque année, le jour de Noël, près de l'église, ce singulier tournoi avait lieu en présence de trois chanoines qui remettaient un beau pourpoint rouge « à celui qui faisait la plus belle ». Les portraits que la littérature contemporaine nous donne de l'homme politique me rappellent ce concours de grimaces. L'embarras serait de couronner la plus belle ; elles le sont toutes à combler d'aise les trois chanoines. Nulle catégorie de personnes n'est plus maltraitée par nos romanciers et nos auteurs dramatiques. Ni les hommes d'affaires, ni les femmes du monde, ni les magistrats, ni les marchands, ni même les médecins ne reçoivent d'une façon aussi désobligeante une telle quantité de quolibets, d'injures et de mauvais coups.

Éloge de Robert de Flers

L'auteur comique et ses collaborateurs.

Robert de Flers a pris part deux fois au concours, la première escorté de Gaston de Caillavet et d'Emmanuel Arène avec le *Roi*, et la seconde avec les *Nouveaux Messieurs* en compagnie de M. Francis de Croisset. Si j'avais été l'un des trois chanoines, je crois bien que je lui aurais offert le beau pourpoint rouge. Le *Roi* a presque le rythme du *Bourgeois gentilhomme*, et Boursier, le socialiste millionnaire, est un descendant de M. Jourdain. Il menace le capital des autres et entend augmenter le sien par le moyen de ses opinions. Par surcroît, il veut être élégant. Comme le héros de Molière, le snobisme l'a envahi, le snobisme dont il est dit, dans les *Précieuses de Genève*, qu'il « fait faire aux gens du monde autant de vilaines actions que la misère aux malheureux ». Il brûle de recevoir des rois et de plaire aux femmes. Les femmes, ainsi que le regrette un personnage de Forain, il s'y est mis trop tard. Il s'y est mis deux ou trois siècles trop tard. Le *Roi* est une illustration de l'*Etape*. La politesse ne s'acquiert pas en une génération. Les Mérovingiens ont dû attendre de devenir Bourbons pour témoigner de quelque séduction, et le prestige impérial n'est parvenu que chez le duc de Morny à transformer son genre de conquêtes. Les hommes politiques qui défilent dans le *Roi* se vautrent dans le pouvoir comme dans une auge. Il leur manque l'habitude, l'ancienneté, la tradition.

Vous compariez tout à l'heure, Monsieur, au théâtre de Meilhac et Halévy le théâtre de Robert de Flers et de ses collaborateurs, dont il convient de ne jamais le séparer, et même ne conviendrait-il pas d'ajouter à leur liste celle de ses chers interprètes : un Huguenet, un Brasseur, un Max Dearly, un Victor Boucher, une Jeanne Granier, une Marie Leconte, une Jeanne Cheirel, une Gaby Morlay, et cette Eve Lavallière qui devait, comme l'autre, celle du Roi, ou plutôt du grand Roi, rechercher non point les vignes, mais la paix du Seigneur.

Les qualités de son théâtre.

Opérette et comédie de mœurs.

C'est un parallèle souvent repris et que je crois inexact, sauf que tous deux oscillent, d'un balancement d'ailleurs inégal, entre l'opérette et la comédie de mœurs. Mais prenez garde que la *Belle Hélène* jette les dieux à terre et que la *Grande Duchesse*, par l'office du général Boum, est grosse d'*Ubu-Roi*. Robert de Flers avait « cette mesure parfaite qui est le propre du génie français ». La définition est de lui, mais il l'appliquait à Alfred Capus. Vous avez cité ce mot des *Nouveaux Messieurs* : « N'apprends jamais l'histoire de France, sans quoi tu deviendrais réactionnaire. » L'auteur du *Roi* savait admirablement l'histoire de France, il la savait de famille. Mais la réplique n'est-elle pas corrigée par cette autre du comte de Montoire-Grand-pré, dans la même pièce : « Quand on est très curieux, on ne peut pas être vraiment réactionnaire. Il y a beau temps que j'ai remplacé l'indignation par la curiosité. Ça me réussit assez bien. » Il était précisément très curieux. Ce mélange qui lui réussissait assez bien est l'explication de toutes ses pièces. Il aimait son temps parce qu'il aimait la vie, mais sa lucidité en découvrait toutes les erreurs. Ces erreurs, il les faisait remonter aux collectivités plus qu'aux individus, qu'il tenait pour des pantins mûs par des ficelles. « Ah ! soupirait Alfred Capus, s'il n'y avait pas de femmes, les hommes ne seraient pas drôles du tout ! » Il y a chez lui du Beaumarchais à rebours. Il ne démolit que les façades de carton. Dès qu'il rencontre la pierre, la belle pierre de taille qui assure la solidité de l'édifice, il s'arrête. Sa raillerie n'a jamais touché à la construction.

Certes, il y a quelque artifice dans sa manière, et même des feux d'artifice. Il me rappelle certain horticulteur original qui s'amusait, dans ses courses en montagne, à greffer des églantiers sauvages, en sorte que le promeneur, surpris, respirait sur un buisson la rose du maréchal Niel et sur un autre la rose de Mme Herriot. Robert de Flers greffait ainsi des espèces rares sur des plantes poussées à même la bonne terre. La greffe, c'était le théâtre et la convention, mais la sève était naturelle.

« Théâtre sans perversion. »

La sève était naturelle. Elle lui communiquait cette belle santé qui est la marque de tout ce théâtre sans perversion. Rappelons-nous dans le *Bois sacré* le couplet de Francine Margerie à son mari : « Je t'aime parce que tu as une bonne figure, ronde comme une pomme, propre comme un sou, simple comme bonjour, parce que tu es d'aplomb, que tu es un gars, un bon gars solide, sans détour, sans ombre, un type en plein soleil, que tu es réjoui, que tu as toujours l'air d'être à l'heure de la récréation. Si tu voulais être méchant, tu ne saurais pas. On peut taper partout, ça sonne clair. Quand je t'embrasse, tu as comme un goût de tartine, et pas de tartine en pain de la ville, non, en pain bis, un

de ces bons pains qu'on coupe en l'appuyant sur son cœur... » Francine Margerie n'aura pas besoin de se donner tant de mal pour faire décorer ce type en plein soleil. Vienne la guerre, il saura bien gagner tout seul le ruban rouge.

Optimisme avec le goût du bonheur.

Prenons garde aussi à l'optimisme de Robert de Flers. Lui-même encore l'a défini, et toujours à propos d'Alfred Capus : « L'on s'est plu à confondre chez lui, a-t-il d'avance répondu, l'optimisme avec le goût du bonheur. Le bonheur, il ne l'attendait point des circonstances, mais de l'acceptation courageuse et, s'il se peut, souriante de la vie. » Cet optimisme n'est-il pas aussi le vôtre, Monsieur ? C'était celui qui inspirait à Victor Hugo cette réflexion parmi les plus cruelles épreuves : « Un peu de gelée améliore la moisson. »

La guerre élargit sans le changer le caractère de Robert de Flers.

La guerre, où vous nous avez retracé avec émotion son rôle, modifia-t-elle le caractère de Robert de Flers ? Elle l'élargit sans le changer. Il avait retrouvé, ayant perdu Gaston de Caillavet, qu'il aimait comme un autre lui-même, un collaborateur brillant, l'auteur de l'*Epervier* et de *Le cœur dispose*, avec qui les répliques volaient comme les balles au tennis. Après quelques tâtonnements, après la réussite du *Retour* et des *Vignes du Seigneur*, ils avaient découvert le jeu de la satire contemporaine avec les *Nouveaux Messieurs*, où l'on voit tous les abus et tous les vices reprochés aux grands seigneurs de l'ancien régime reparaître chez les partis extrêmes dès qu'ils arrivent au pouvoir.

Dernière œuvre : « Les précieuses de Genève ».

Dans les *Précieuses de Genève* — hélas ! inachevées, et l'inachèvement d'une œuvre, plus triste que sa ruine, n'est-elle pas comparable à la perte d'un bel enfant dont on apercevait déjà toutes les possibilités d'avenir ? — les auteurs se défendent de s'attaquer à la Société des Nations, qui est tabou, comme Molière se défendait dans ses *Précieuses* de toucher au charme des femmes, qui est bien plus tabou encore par droit d'ancienneté. « Genève, dit un personnage, a commencé par être un article de foi, et puis c'est devenu un article de mode ; on parlait d'abord de la session de Genève, puis la session est devenue la saison. Nous avons eu d'abord des enthousiastes, des apôtres, prêts au martyre. C'était le Temple de la Paix, c'en est aujourd'hui le Casino. — Alors, le Temple est détruit ? — Non, il y a une annexe. » Cette annexe, c'est l'hôtel des Bergues, où s'agitent toutes les belles dames qui gravitent autour du nouveau culte. Celle-ci, la baronne Grégoire, déléguée aux œuvres sociales, a passé sa vie, au témoignage du baron, « à faire le bonheur des gens qu'elle ne connaît pas avec le bonheur des gens qu'elle connaît. » Y en a-t-il dans le monde, de ces baronnes Grégoire ! Cette autre, de mœurs aimables, dans son enthousiasme, s'écrie : « Je me survole... J'ai renoncé aux hommes, je me donne aux peuples. » A quoi le philosophe de la pièce répond : « J'ai peur que les peuples ne vous donnent autant de déboires que les hommes. » Mais la réplique la plus audacieuse ne serait-elle pas celle-ci : « Il faut supprimer les mots avant de supprimer les choses. Ça, mon enfant, c'est tout Genève. » Ne parlons donc plus de la guerre, et du coup il n'y en aura plus.

Journaliste et académicien.

L'esprit, chez Robert de Flers, n'avait donc pas changé de qualité, mais peut-être avait-il gagné en profondeur. « En France, a-t-il dit encore dans cet éloge d'Alfred Capus qui lui est si aisément applicable à lui-même, nous avons en même temps le goût de la distraction et le respect de l'ennui ; nous croyons trop volontiers qu'il suffit de ne pas sourire pour être sérieux... » Il ne cessait pas de sourire, et quelle sûreté de jugement s'abritait derrière ce sourire ! N'avons-nous pas constaté, dans la guerre, que le bon sens était le premier degré du génie ? Il en est peut-être ainsi dans l'art. Au *Figaro*, Robert de Flers, tout en souriant, se montrait grand journaliste, au profit de ce qui, dans une nation, doit résister aux partis et aux nouveautés. Ici même, quels charmants et profonds discours il prononça, succédant au marquis de Ségur ou recevant M. Edouard Estaunié, ou faisant mentir, à propos de la vertu, le mot si spirituel qu'il avait mis dans la bouche de l'un de ses personnages : « Si vertueuse que soit une femme, c'est sur sa vertu qu'un compliment lui fait le moins de plaisir. » Il enrubanna si bien M. de Montyon qu'on le prit pour un séducteur.

Sa mort prématurée.

Nous ne pouvions penser qu'il nous quitterait si vite. Une bonne femme de chez nous qui avait grande peur de la mort, ayant lu dans son Histoire Sainte que le prophète Elie avait été enlevé sur un char de feu, se raccrochant à cette espérance, murmurait avec mélancolie : « Oui, nous mourrons tous... », mais elle se reprenait aussitôt : « ou presque tous ». Robert de Flers aurait dû profiter de cette atténuation à la rigueur du sort des hommes. Le char de Thespis l'a enlevé en plein midi, et l'on a pu croire que c'était un char de feu. Donnons-lui, afin de nous consoler, pour épitaphe celle du marquis de Boufflers : « Mes amis, croyez que je dors. »

Conclusion.

Une pensée finale aux « jeunes gens fauchés dans leur fleur ».

... Je vous ai laissé tout à l'heure, Monsieur, en pénitence, je veux dire à la Chambre des députés. Mais je ne prendrai pas la peine de vous délivrer ; vos électeurs l'ont déjà fait. Tant pis pour eux et pour la Chambre. Maurice Barrès, commentant vos *Croquis lorrains*, vous écrivait : « Nos enfants ignorent l'histoire de notre terre et de nos morts. Il faut la leur apprendre en termes magnifiques. » Nous attendons de vous cette suite de l'histoire de France qui ne sera jamais achevée, car elle se compose encore chaque jour avec le meilleur de l'énergie et de l'intelligence françaises. Et puisque le sort a voulu que nous nous soyons tous deux retrouvés ici avec votre prédécesseur à travers les souvenirs de la guerre, comment ne donnerions-nous pas une pensée finale à ces jeunes gens fauchés dans leur fleur sans avoir donné leur mesure et qui manqueront un jour à notre Compagnie, où ils eussent représenté la poésie, le roman, l'histoire, tous nos trésors aujourd'hui tachés de leur sang rédempteur ? Je songe avec tristesse, avec piété, à l'écrivain-soldat inconnu...

Lois nouvelles.

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE

Pères d'un ou deux enfants

Réduction de service.

LOI DU 4 AVRIL 1929 (1)

ARTICLE UNIQUE. — L'alinéa suivant est ajouté à l'article 2 de la loi du 1er avril 1923 (2) sur le recrutement de l'armée :

« Les jeunes gens, aînés d'une famille de trois enfants et pères de deux enfants, ainsi que les jeunes gens aînés d'une famille de quatre enfants et pères d'un enfant n'accompliront que douze mois de service. »

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Rambouillet, le 4 avril 1929.

GASTON DOUMERGUE.

Par le président de la République :
Le ministre de la Guerre,
PAUL PAINLEVÉ.

MARIAGE DES INDIGENTS

LOI DU 31 MARS 1929 (3)

ARTICLE UNIQUE. — Les articles 3, 4, 5, 6 et 8 de la loi du 10 décembre 1850 sont remplacés par les articles suivants :

« *Art.* 3. — Tous jugements et ordonnances de rectification ou d'inscription des actes de l'état civil, toutes homologations d'actes de notoriété et généralement tous actes judiciaires ou procédures nécessaires au mariage des indigents seront poursuivis et exécutés d'office par le ministère public.

» *Art.* 4. — Les extraits des registres de l'état civil, les actes de notoriété, de consentement, de publication, les délibérations de conseil de famille, la notification, s'il y a lieu, les certificats de libération du service militaire, les dispenses pour cause de parenté, d'alliance ou d'âge, les actes de reconnaissance des enfants naturels, les certificats constatant la célébration civile du mariage, les actes de procédure, les ordonnances, jugements et arrêts dont la production sera nécessaire dans les cas prévus par l'article 1er, sont dispensés de tout visa pour timbre et d'enregistrement. Il ne sera perçu aucun droit de greffe ni aucun droit de sceau au profit du Trésor sur les minutes et originaux, ainsi que sur les copies ou expéditions qui en seraient passibles.

» Les actes de notification, comme les actes de consentement, seront exempts de tous droits, frais et honoraires, à l'égard des officiers ministériels qui les dresseront ; il en sera de même pour les actes de consentement reçus, à l'étranger, par les agents diplomatiques ou consulaires français.

» *Art.* 5. — Il n'est dû aucun droit d'expédition pour les copies ou extraits des actes de l'état civil requis pour le mariage des indigents, quels que soient les détenteurs de ces pièces. Le droit de recherche alloué aux greffiers par l'article 14 de la loi du 21 ventôse an VII, les droits de légalisation perçus au ministère des affaires étrangères ou dans les chancelleries de France à l'étranger sont supprimés en ce qui concerne l'application de la présente loi.

» *Art.* 6. — Seront admises au bénéfice de la loi les personnes qui justifieront d'un certificat d'indigence, à elles délivré par le commissaire de police, ou par le maire dans les communes où il n'existe pas de commissaire de police, sur le vu d'un extrait du rôle des contributions constatant que les parties intéressées payent moins de 10 francs, ou d'un certificat du percepteur de leur commune portant qu'elles ne sont pas imposées.

» *Art.* 8. — Le certificat prescrit par l'article 6 sera délivré en plusieurs originaux, lorsqu'il devra être produit à divers officiers de l'état civil.

» Néanmoins, les réquisitions des procureurs de la République tiendront lieu des originaux ci-dessus prescrits, pourvu qu'elles mentionnent le dépôt du certificat d'indigence à leur parquet.

» L'extrait du rôle ou le certificat négatif du percepteur sera annexé aux pièces déposées pour la célébration du mariage. »

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 31 mars 1929.

GASTON DOUMERGUE.

Par le président de la République :
Le garde des Sceaux, ministre de la Justice,
LOUIS BARTHOU.

(1) « Loi modifiant la loi du 1er avril 1923, en vue d'accorder une réduction de six mois de service aux militaires appelés, aînés de trois enfants et pères de deux enfants, ou aînés de quatre enfants et pères d'un enfant. »
(2) Cf. *D. C.*, t. 9, col 915-945.
(3) « Loi modifiant les articles 3, 4, 5, 6 et 8 de la loi du 10 décembre 1850 sur le mariage des indigents. »

Textes administratifs.

ASSURANCES SOCIALES

Application de la loi du 5. 4. 28

DÉCRET DU 1er MAI 1929 (1)

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre des Finances et du ministre du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales,

Vu la loi du 5 avril 1928 (2) sur les assurances sociales et notamment son article 36 ;

Vu le décret portant règlement d'administration publique en date du 30 mars 1929 (3) et notamment ses articles 303 et 304.

DÉCRÈTE :

ART. 1er. — Les avances remboursables consenties par le Trésor aux offices d'assurances, ainsi qu'à la caisse générale de garantie et aux caisses d'assurances, pour couvrir leurs frais de premier établissement, porteront

(1) « Décret portant application de la loi du 5 avril 1928 sur les assurances sociales. »
(2) Cf. *D. C.*, t. 19, col. 1102-1128.
(3) *Ibid.*, t. 21, col. 963-1025.

intérêt du jour où elles seront mises par le Trésor à la dipsosition de la caisse générale de garantie, aux taux ci-après :

Avances consenties pour une durée inférieure à deux ans : 4 % par an.

Avances consenties pour une durée comprise entre deux et cinq ans : 4,50 % par an.

Avances consenties pour une durée supérieure à cinq ans : 5,50 %.

ART. 2. — Le ministre des Finances, le ministre du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal Officiel* et inséré au *Bulletin des lois.*

Fait à Paris, le 1er mai 1929.

GASTON DOUMERGUE.

Par le président de la République :
Le président du Conseil,
RAYMOND POINCARÉ.

Le ministre des Finances,
HENRY CHÉRON.

Le ministre du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales,
LOUIS LOUCHEUR.

Médaille de la reconnaissance française

DÉCRET DU 5 MAI 1929

Paris, le 5 mai 1929.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

L'article 5 du décret du 6 novembre 1920, relatif à l'ordre dans lequel doivent être portées les différentes décorations, ne fait pas mention de la Médaille de la reconnaissance française.

M. le ministre de la Guerre a attiré mon attention sur cette lacune et m'a demandé s'il ne conviendrait pas que la médaille dont il s'agit, créée par décret du 13 juillet 1917 « en vue de récompenser les auteurs des actes de dévouement accomplis dans l'intérêt public à l'occasion de la guerre pendant la durée des hostilités », fût portée immédiatement après la Médaille des évadés.

Partageant cette manière de voir, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un projet de décret rédigé dans ce sens et je vous prie, si vous en approuvez les termes, de vouloir bien le revêtir de votre signature.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de mon respectueux dévouement.

Le grand chancelier de la Légion d'honneur,
Gl DUBAIL.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu le décret du 6 novembre 1920 réglementant le port des décorations françaises et étrangères ;

Vu le décret du 13 juillet 1917 créant la Médaille de la reconnaissance française ;

Sur la proposition du grand chancelier de l'Ordre national de la Légion d'honneur ;

Le conseil de l'Ordre entendu,

DÉCRÈTE :

ARTICLE UNIQUE. — La Médaille de la reconnaissance française est portée immédiatement après la Médaille des évadés.

Fait à Paris, le 5 mai 1929.

GASTON DOUMERGUE.

Par le président de la République :
Le garde des Sceaux, ministre de la Justice,
LOUIS BARTHOU.

Vu pour l'exécution :
Le grand chancelier de la Légion d'honneur,
Gl DUBAIL.

Jurisprudence.

DÉSAFFECTATION D'ÉGLISE

Presbytère. Référé. Expulsion. Eglise. Démolition. Déclaration d'utilité publique. Désaffectation. Projet de loi. Urgence (non). Incompétence « ratione materiae ».

TRIBUNAL CIVIL DE MARSEILLE

(Audience de référé du 29 septembre 1928.)

Présidence de M. PELLEGRIN, vice-président.

En dehors des cinq cas prévus par le paragraphe 3 de l'art. 13 de la loi du 9 décembre 1905, les édifices servant à l'exercice public du culte ne peuvent être désaffectés qu'en vertu d'une loi.

La désaffectation d'une église en vue de sa démolition prochaine dans un intérêt public ne rentre dans aucun des cas prévus par le texte précité, une loi est donc nécessaire pour autoriser cette mesure.

Tant que cette loi n'a pas été votée, la reprise d'un presbytère destinée à faciliter la démolition projetée ne saurait présenter un caractère réel d'urgence.

Dès lors, il appartient au juge des référés de se déclarer incompétent ratione materiae, *sa compétence étant fondée, en effet, sur l'urgence des décisions à prendre.*

Attendu que la ville de Marseille, à la requête de son maire, a donné citation au curé Pighetti de comparaître devant le président en référé pour : attendu que ledit curé Pighetti est occupant sans droit ni titre du presbytère sis rue Reine-Elisabeth, n° 9, et du local à usage d'école sis rue de Beausset ; que ces locaux sont sous le régime d'une déclaration d'utilité publique ; que, le curé Pighetti n'ayant pas déféré à l'invitation qui lui fut faite de vider les lieux, la ville de Marseille est bien fondée à se faire autoriser à se remettre en possession tant du presbytère que du local à usage d'école paroissiale sis rue de Beausset, et à expulser le curé Pighetti et tous occupants ;

En fait :

Attendu que par bail du 29 janvier 1926, enregistré le 9 mars même année, en renouvellement d'autres baux, la ville de Marseille donnait au curé Pighetti en location un local composé de 8 pièces rue Reine-Elisabeth, n° 9, affecté à l'usage de presbytère de l'église des Augustins, et ce pour une durée de trois ans et au prix annuel de 1 500 francs ;

Attendu que ce bail du 29 janvier 1926, dans une clause additionnelle, précisait qu'au cas où la ville procéderait à la transformation des quartiers ou des rues avoisinant le presbytère, le bail serait résilié *de plein droit* sans indemnité, mais en prévenant six mois à l'avance ;

Attendu que, par exploit de Bourguignon du 13 août 1927, le maire de Marseille donna congé au curé Pighetti du local précité, soit du presbytère, pour le 15 février 1928, en l'informant en même temps que le local sis rue de Beausset, à usage d'école de garçons, dont le bail était expiré depuis 1922 et détenu depuis par Pighetti sans droit ni titre, devait être restitué par lui à la ville de Marseille à cette même date du 15 février 1928, à midi précis, et ce, pour permettre l'exécution du décret d'utilité publique et la rénovation des quartiers de derrière la Bourse ;

Attendu qu'ainsi ces expulsions sont demandées en référé pour permettre la démolition de l'église des Augustins ou de Saint-Ferréol, démolition entraînant celle du presbytère et de l'école de garçons sis côté de la rue de Beausset et les autres parties de l'immeuble occupées par les deux autres locataires, Pizzala, rue de Beausset, et Apicella, débitant de tabac, rue des Augustins ;

Attendu qu'aux termes de l'article 13 paragraphe 2 de

la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat du 9 décembre 1905, si les édifices servant à l'exercice public du culte, ainsi que les objets mobiliers les garnissant, sont laissés gratuitement à la disposition des établissements publics du culte, la cessation de cette jouissance et la désaffectation de ces immeubles sera prononcée par décret, sauf le recours au Conseil d'Etat, dans les cinq cas prévus par le paragraphe 3 de l'art. 13 ; mais, en dehors de ces cinq cas, elle ne pourra l'être que par une loi ;

Attendu que la désaffectation en vue de la démolition prochaine de l'édifice dans un intérêt public, ne rentrant pas dans un des cinq cas prévus par l'article 13, doit donc nécessairement être ordonnée par une loi ;

Attendu d'ailleurs que cela est si vrai qu'il résulte des déclarations faites à l'audience par la ville de Marseille : 1° que l'Eglise des Augustins n'était pas classée comme monument historique, et 2° que la ville de Marseille n'attendait plus, pour procéder à la démolition de l'Eglise, que le vote du projet de loi que ladite ville avait sollicité en vue d'obtenir la désaffectation de l'édifice, et que le projet ne devait point tarder à être voté ;

Attendu qu'il résulte de ce qui précède que la loi, qui n'est ni votée, ni en conséquence promulguée encore, ne saurait l'être qu'à la rentrée des Chambres ;

Attendu qu'on se demande, dans ces conditions, que devient le caractère d'urgence indispensable pour justifier la compétence du juge des référés et sans lequel ce magistrat est incompétent *ratione materiae*, s'agissant d'une condition qui touche à l'ordre des juridictions et dont son appréciation est souveraine ; qu'il doit donc, même d'office, refuser de connaître de la contestation ;

Par ces motifs :

NOUS, VICE-PRÉSIDENT,

Vidant notre délibéré, Nous déclarons incompétent *ratione materiae* et condamnons la ville aux dépens.

Plaidants : Me LAROCHE, avoué, pour la ville de Marseille ; Me HENRY BOURGES, avocat, pour le curé des Augustins.

OBSERVATIONS. — D'après l'art. 13 de la loi du 9 décembre 1905, la désaffectation des édifices cultuels ne peut être ordonnée, en principe, que par une loi. Le § 3 de cet article prévoit cinq hypothèses où, par exception, un décret rendu en Conseil d'Etat suffit à prononcer la désaffectation. La démolition d'une église en vue de l'exécution de travaux publics ne rentre pas dans cette énumération limitative. Dans ces conditions, une loi devait être votée pour autoriser la démolition projetée.

Menacé d'expulsion, le curé de la paroisse a invoqué à juste titre une exception d'incompétence. La démolition du presbytère était liée à celle de l'Eglise. Elle ne présentait donc aucun caractère d'urgence, puisque le vote préalable d'une loi était nécessaire. Dans ces conditions, le juge des référés devait se déclarer incompétent. L'art. 806 du Code de procédure civile n'autorise, en effet, le recours au juge des référés que « dans tous les cas d'urgence ».

J. R.

PAYEMENTS STIPULÉS EN BLÉ

Bail à ferme. Prix. Payement en blé. Cours de l'échéance. Billet de la Banque de France. Cours forcé.

COUR DE CASSATION (Ch. des req.)

(*Audience du 18 février 1929.*)

Présidence de M. Servin, président.

Notre législation, notamment par l'article 3 de la loi du 12 juillet 1905, modifiée par la loi du 1er janvier 1926, loin d'interdire la clause fixant le montant du fermage en denrées, en a prévu l'emploi et consacré la validité.

Si l'article 3 de la loi du 5 août 1914, en instituant après le cours légal le cours forcé des billets de la Banque de France, a eu pour effet de frapper de nullité, dans la circulation monétaire intérieure, toute clause obligeant le débiteur résidant en France à s'acquitter en une monnaie autre que celle ayant cours forcé dans notre pays, cette disposition d'ordre exclusivement monétaire ne peut être étendue au cas où le débiteur doit s'acquitter par un payement en blé dont le cours n'est pas uniquement fixé par la valeur réelle du billet de banque.

Même s'il résulte du contrat que le blé ne doit pas être nécessairement livré en nature et que c'est le prix représentant sa valeur au cours de l'échéance qui devra être acquitté, il ne s'ensuit pas que la dette doive être payée en une autre monnaie que celle du billet de la Banque de France et que les dispositions de la loi du 5 août 1914 s'en trouvent enfreintes.

Ne saurait donc être annulée la clause d'un bail à ferme fixant le montant du fermage à 2 quintaux de blé par hectare et stipulant que le prix du blé serait basé à chaque payement sur le cours du marché libre de Paris du mercredi précédent.

M. Van Cohen s'est pourvu en cassation contre un arrêt de la Cour d'Amiens rendu le 20 décembre 1927 au profit de M. Deschamps (*Rec. Gaz. des Tribunaux*, 1928. 2. 167).

La Chambre des requêtes, après avoir entendu le rapport de M. le conseiller BRICOUT, la plaidoirie de Me CARTAULT, et les conclusions de M. l'avocat général BLOCH-LAROQUE, a statué en ces termes :

La Cour ;

Sur le moyen unique, pris de la violation des lois des 12 août 1870, 5 août 1914, 12 février 1916, 15 octobre 1919, de la fausse application des articles 1134 et 1172 du Code civil et de la violation de l'article 7 de la loi du 20 avril 1810 :

Attendu que le contrat signé le 17 septembre 1926 par les deux parties fixait le montant du fermage à 2 quintaux de blé par hectare et stipulait que le prix du blé serait basé à chaque payement sur le cours du marché libre de Paris du mercredi précédent ; que le pourvoi prétend que, sous l'apparence d'un fermage en nature, le contrat stipule un fermage en francs-blé en violation du principe d'ordre public d'après lequel les payements à effectuer en France ne peuvent être stipulés qu'en billets de la Banque de France ayant cours légal et forcé ;

Mais attendu que notre législation, notamment par l'article 3 de la loi du 12 juillet 1905, modifié par la loi du 1er janvier 1926, loin d'interdire la clause fixant le montant du fermage en denrées, en a prévu l'emploi et consacré la validité ; que si l'article 3 de la loi du 5 août 1914, en instituant, après le cours légal, le cours forcé des billets de la Banque de France, a eu pour effet de frapper de nullité, dans la circulation monétaire intérieure, toute clause obligeant le débiteur résidant en France à s'acquitter en une monnaie autre que celle ayant cours forcé dans notre pays, cette disposition d'ordre exclusivement monétaire ne peut être étendue au cas où le débiteur doit s'acquitter par un payement en blé dont le cours n'est pas uniquement fixé par la valeur réelle du billet de banque ; que, même s'il résulte du contrat que le blé ne doit pas être nécessairement livré en nature et que c'est le prix représentant sa valeur au cours de l'échéance qui devra être acquitté, il ne s'ensuit pas que la dette doive être payée en une autre monnaie que celle du billet de la Banque de France et que les dispositions de la loi du 5 août 1914 s'en trouvent enfreintes :

Par ces motifs :

Rejette...

OBSERVATIONS. — Voici le premier arrêt rendu par la Cour de cassation au sujet de la validité des conventions ayant stipulé un payement en blé. On est étonné qu'une question aussi importante ait pu être

l'objet d'une décision de la Chambre des requêtes et que la Chambre civile n'en ait pas été saisie.

Peut-être faudrait-il voir ici une solution d'espèce. L'arrêt a eu soin de relever en fait que le payement stipulé en blé s'appliquait à un fermage. En ce cas, l'art. 3 de la loi du 12 juillet 1905 consacre la régularité d'un tel payement. Il en va de même de l'art. 5 de la loi du 9 juin 1927 sur la révision des prix des baux à ferme à longue durée.

Dès lors, on peut se demander si la solution serait identique au cas où il ne s'agirait plus d'un bail à ferme, mais, par exemple, d'un bail à loyer ou de toute autre convention à payements différés ou successifs.

Pour la discussion de cette question on pourra consulter la note publiée sous trib. civ. de Nice du 30 déc. 1925 (*D. C.*, t. 15, col. 1198-1203) et les observations de MM. Capitant (D. P., 1926, 2. 57) et Rousseau (S., 1926, 2. 49) sous Rouen, 16 nov. 1922.

En tout état de cause la solution rapportée ci-dessus laisse entière la question de validité de la clause de payement en coupons de rente 4 % 1925 à garantie de change.

J. R.

Réponses ministérielles.

Assurances sociales

Fonctionnaires nouveaux. Nombre. Données encore incertaines.

Du J. O., 4 déc. 1928, Déb. parl., Chambre, p. 3 212.

1152. — M. Victor Schleiter, *député, demande à* M. le ministre du Travail : 1° *combien de fonctionnaires nouveaux il faudra créer pour l'application de la loi des assurances sociales ; 2° si le chiffre de 120 000 qu'ont cru pouvoir imprimer certains journaux peut être considéré comme exact.* (Question du 15 novembre 1928.)

Réponse. — L'article 68 de la loi du 5 avril 1928 sur les assurances sociales prévoit que les règles de recrutement du personnel des organismes chargés de son application doivent être fixées par le règlement général d'administration publique. Ce règlement étant encore à l'étude et ne devant être rendu qu'au cours du douzième mois suivant la promulgation de la loi, il est impossible de donner, dès à présent, une réponse précise à la question posée par l'honorable député quant au nombre exact d'agents que nécessitera l'application des assurances sociales. Cependant, il est d'ores et déjà certain que le chiffre de 120 000 auquel il est fait allusion dans ladite question est tout à fait exagéré.

Contribution mobilière

Œuvre reconnue d'utilité publique. Exonération (non). Nécessité d'une affectation à un service public.

Du *J. O.*, 24 déc. 1928, Déb. parl., Sénat, p. 1475 :

8935. — M. Armbruster, *sénateur, demande à* M. le ministre des Finances *si une œuvre sociale d'éducation et de protection de l'enfance, reconnue d'utilité publique et subventionnée, doit être assujettie à la contribution personnelle mobilière à raison de ses locaux pour garderies gratuites d'enfants d'âge scolaire, enseignement gratuit du solfège, de musique et diction, exercices gymniques d'adolescents et réunions du conseil d'administration.* (Question du 16 octobre 1928.)

Réponse. — Réponse affirmative, en principe. D'une manière générale, la circonstance qu'une œuvre a été reconnue d'utilité publique n'est pas de nature à affranchir cette œuvre de la contribution mobilière lorsque les locaux dont elle dispose ne sont pas affectés à un service public.

Pupilles de la nation

Mariage. Subventions d'établissement. Demande. Minorité de 21 ans.

Du *J. O.*, 28 déc. 1928, Déb. parl., Chambre, p. 3879.

1743. — M. Charles Caffort, *député, demande à* M. le ministre de l'Instruction publique *s'il est réglementaire que les demandes de subventions d'établissements faites par des jeunes filles, pupilles de la nation, majeures, à l'occasion de leur mariage, soient refusées (toutes les autres conditions étant remplies), pour l'unique raison que ces jeunes filles ont atteint l'âge de leur majorité.* (Question du 4 décembre 1928.)

Réponse. — L'aide de l'Etat prévue par la loi du 27 juillet 1917 (1) en faveur des pupilles de la nation ne peut, en principe, avoir d'effet au delà de la majorité des pupilles. Les demandes de subventions, de quelque nature qu'elles soient, doivent donc être présentées par les intéressées avant qu'elles aient atteint l'âge de vingt et un ans.

Comédie-Française

Part. Montant Mode d'acquisition.

Du *J. O.*, 16 janv. 1929, Déb. parl., Sénat, p. 27 :

9083. — M. Alfred Brard, *sénateur, demande à* M. le ministre de l'Instruction publique *à quelle somme exacte s'élève une part entière de sociétaire de la Comédie-Française.* (Question du 23 décembre 1928.)

Réponse. — La part sociale d'un sociétaire de la Comédie-Française représente la proportion qui lui est attribuée dans le partage des bénéfices annuels. Le montant en est donc variable. A la suite du dernier partage, la part entière a été de 70 000 francs.

Aux termes des statuts, les sociétaires ne perçoivent immédiatement que les six dixièmes de leur part. Les quatre autres dixièmes sont versés à la masse sociale (pour alimenter le fonds des pensions) et les sommes ainsi retenues leur sont restituées à leur retraite ; en cas de décès, elles sont versées aux héritiers.

Caisse des écoles

Bâtiments scolaires. Location. Revenu affecté à la caisse des écoles. Distinction.

Du *J. O.*, 8 juillet 1928, Déb. parl., Sénat, p. 1184 :

8419. — M. Villault-Duchesnois, *sénateur, demande à* M. le ministre de l'Intérieur *si le montant de la location des bâtiments désaffectés d'une ancienne école peut entrer dans le budget communal, ou doit ogligatoirement, et contre l'avis du conseil municipal, être versé à la caisse des écoles.* (Question du 24 novembre 1927.)

Réponse. — Si les bâtiments scolaires ont été régulièrement désaffectés, le montant de leur location doit figurer dans les recettes du budget communal sans affectation spéciale et, dans le cas où, sans être désaffectés, ils sont inoccupés par le service de l'enseignement, le produit de la location autorisée par le service scolaire ne peut en être versée à la caisse des écoles que si le conseil municipal donne son consentement à cette affectation.

(1) *D. C.*, t. 1, 2, 3, 4 et 14. V. aux tables.

UNE OFFENSIVE ANTICLÉRICALE

L'« Association de défense laïque »

Le 27 avril 1929, une réunion s'est tenue à Paris sous la présidence de M. Albert Milhaud, qui a décidé la fondation d'une nouvelle ligue qui prendrait le nom d' « Association de défense laïque ».

Sur cette réunion un communiqué a été publié par l'*Ere nouvelle* (29. 4. 29), qui était conçu en ces termes :

La réunion constitutive de l'A. D. L. (Association de défense laïque) s'est tenue le 27 avril, à 5 heures. La séance était présidée par Albert Milhaud.

L'assemblée a acclamé pour le comité de patronage les noms de Ferdinand Buisson, Herriot, Daladier, Pasquet, François-Albert, Berthod, Meyer, Viollette, Laurent-Thiéry, Moutet, Frossard, Grumbach, Frot, Emile Kahn, Bellamy, Lafont, Chautemps, Besnard, Hadamard, Alain, Jean-Richard Bloch, Couchoud, Herold, Charny, Georges Renard, etc.

Au bureau de la Commission exécutive figurent François-Albert, président ; Albert Bayet, secrétaire général, et trente-six membres parmi lesquels nous relevons les noms de nos amis Cudenet, Béziès, Enfière, George-Etienne, etc.

Les statuts ont été adoptés à l'unanimité. La discussion, fort intéressante, a surtout porté sur les moyens pratiques de développer l'action de l'A. D. L. sans gêner en quoi que ce soit celle des autres groupements qui font déjà de l'action laïque.

L'assemblée a manifesté notamment son ardente sympathie à la Ligue de l'enseignement, au Syndicat national des instituteurs. Les dispositions adoptées permettront d'éviter tout ce qui serait occasion de heurt ou double emploi.

On est membre de l'A. D. L. soit en s'inscrivant à une section départementale, soit en s'inscrivant directement à la Section centrale.

Les cotisations sont de cent francs pour les membres donateurs, cinq francs pour les adhérents.

Prière à ceux qui veulent s'inscrire directement à la section centrale d'envoyer leur adhésion au secrétaire général, 69, boulevard Saint-Germain. Les cotisations doivent être adressées à Mme Biguet, trésorière, 69, boulevard Saint-Germain.

Les statuts seront envoyés à toute personne qui en fera la demande et joindra un timbre pour l'envoi.

« Appel » de la nouvelle association.

Nous lisons dans l'*Ere nouvelle* du 21. 5. 29 le texte de l'appel rédigé par la direction de la nouvelle association et qui a paru sous ce titre : « Adhérez à l'association de défense laïque »

Nous demandons à tous les amis de la liberté de s'associer pour la défense de l'idée laïque.

« Une campagne furieuse est menée contre la laïcité. » (1)

Depuis plusieurs années, une campagne furieuse est menée contre la laïcité.

Les Papes la dénoncent comme un ferment « de corruption morale ». Des évêques français l'appellent « un chancre dont la France mourrait, s'il n'était arraché ». Des prêtres français déclarent que l'Ecole laïque travaille « de concert avec l'Allemagne et à ses frais » à l'affaiblissement moral de la France. Du haut de la chaire, on invite les « mères de cochons » à sortir de l'église, les « cochons » étant les élèves de l'Université française. Dans la presse cléricale, les institutrices et les instituteurs sont dénoncés comme des « salisseurs et salisseuses de nos petits enfants », comme « des fous ou folles, gredins, malfaiteurs ou filles perdues » fabriquant en série des « apaches », des voleurs et des prostituées. Au lendemain d'une guerre où huit mille maîtres laïques sont restés sur les champs de bataille, on ose dénoncer les instituteurs pacifistes comme des professeurs d'antipatriotisme.

Les républicains ont pu croire, pendant quelque temps, qu'une campagne de ce genre n'était justiciable que de leur mépris. Mais ces calomnies odieuses, colportées par un parti puissant, répandues par d'innombrables journaux, revues, bulletins, tracts et affiches, lancées dans le pays à coups de millions, ont fini par faire leur chemin.

Premier résultat : dans les départements recouvrés, une grande partie de la population a cru, sur la foi des cléricaux, que la République, dans ses écoles, enseignait le vol et l'assassinat ; et la haine de la France laïque, suscitée par ces calomnies, est devenue la haine de la France tout court.

Deuxième résultat : dans l'ensemble du pays, une partie de l'opinion commence à se dresser contre l'idée laïque, et des débats à la Chambre ont montré que la grande œuvre libérale accomplie par Waldeck-Rousseau, Emile Combes, Jaurès, était désormais en péril.

Le plan de l'offensive cléricale.

Le parti clérical publie tous les jours son plan d'offensive.

Il veut, d'abord, faire abroger les lois sur les Congrégations; ruiner l'école laïque par l'organisation de la R. P. scolaire; abolir la loi de Séparation; obtenir un concordat qui proclame le catholicisme religion d'Etat.

Il veut ensuite supprimer la liberté de conscience.

Depuis que le Vatican a salué en Mussolini « l'homme de la Providence », les partis qui se réclament de l'Eglise — exception faite d'un petit groupe de catholiques démocrates à l'effort desquels nous rendons hommage — ne cachent plus leurs sympathies ardentes pour le fascisme. Le *Bulletin officiel du Comité catholique de défense religieuse* est en train de répandre dans tout le pays un discours du P. Janvier louant le dictateur italien d'avoir dissous toutes les sociétés et sectes « hostiles à l'Eglise ». C'est dire avec éclat que le jour où ils seraient les maîtres, les cléricaux supprimeraient chez nous, comme ils l'ont fait en Italie, toute

(1) Les sous-titres sont de la *D. C.*

pensée indépendante. L'Université, depuis les Facultés jusqu'à l'école, serait soumise au contrôle du clergé; les grandes Associations et les partis non catholiques seraient dissous par la force. La liberté de conscience, constamment dénoncée par les Papes comme un « délire » et une « abjection », serait supprimée dans notre pays.

Contre un péril à ce point redoutable, tous les amis de la liberté doivent s'unir et se dresser.

Par une action prompte et résolue, ils peuvent encore sauver l'héritage spirituel de Rabelais, de Montaigne, de Descartes, de Voltaire, de Diderot, de Michelet, de Hugo, d'Auguste Comte; ils peuvent sauver les grandes conquêtes libérales de la Révolution et de la IIIe République.

La défense de la laïcité s'impose.

Mais, si l'on veut obtenir ce résultat, il faut qu'à la campagne de calomnies s'oppose immédiatement une campagne de vérité.

Il faut que les intentions réelles des ennemis de la liberté soient exposées à tous les yeux.

Il faut que les accusations par lesquelles on essaye de salir la France laïque soient publiquement réfutées.

Il faut que l'alliance de l'Eglise et du fascisme soit révélée à tout le pays.

Il faut enfin, il faut surtout que notre idéal laïque soit présenté à l'opinion dans tout l'éclat de sa pureté.

Une campagne, qui n'est qu'un défi permanent au bon sens, essaye de faire croire au pays que nous sommes des sectaires ; il faut montrer, par des faits et des textes, que les sectaires, ce sont ceux qui, dociles aux enseignements du Saint-Siège, condamnent la liberté de conscience et rêvent, en France comme en Italie, de tuer l'idée par la force.

La laïcité, c'est, dans l'ordre politique, la tolérance, le respect de toutes les opinions et de toutes les croyances, la neutralité de l'Etat.

La laïcité, c'est, dans l'ordre intellectuel, la foi dans la raison, le respect de la science.

La laïcité, c'est, dans l'ordre moral, l'amour de tous les hommes quels que soient leurs pays, leurs idées et leurs fois.

Voilà ce qu'il faut faire savoir au pays. Aux calomnies et aux injures, voilà les vérités qu'il faut opposer.

Il y a chez nous une masse immense d'honnêtes gens qu'on a trompés et sur nos intentions réelles et sur celles de nos adversaires: pour qu'ils soient avec nous, il suffit de leur montrer notre idéal.

Ce vaste appel à l'opinion suppose une campagne ardente et méthodique de réunions, d'affiches, de brochures, de tracts, de livres, d'interventions au moment des élections.

Nous demandons à nos amis de nous fournir les moyens matériels d'organiser cet effort.

Les statuts ci-joints sont assez souples pour que, sous toutes les formes, toutes les bonnes volontés puissent s'unir. Nous comptons sur elles. Il faut que tout de suite l'A. D. L. groupe au moins cent mille adhérents.

Au travail pour les réunir ! Au travail pour défendre la laïcité, c'est-à-dire la liberté, le nationalisme, la morale humaine.

Commission exécutive : président : François-Albert ; *vice-présidents :* Renaudel, Glay, Grumbach, Laffont ; *directeur de* l'Office de documentation : Maurice Charny ; *secrétaire général :* Albert Bayet ; *secrétaires :* A. Enfière, Grêlois ; *trésorier :* A. Enfière.

Membres : Ancelle, Bellamy, Belloni, Béziès, Boris, Cudenet, Dyard, G. Etienne, Favreau, Fontanier, Jahia, Kahn, Keyser, Lamarck, Lebey, Milhaud, Morin, Nau, Pennavaire, Perceau, Pierné, Raynal, Sageret, Sizaire, Mme Weil Raynal.

Comité de patronage.

Le Comité de patronage est ainsi composé (*Ere nouvelle*, 21. 5. 29) :

MM. Ferdinand Buisson ; Alain ; François-Albert, député, ancien ministre ; Ancelle, publiciste ; Victor Basch, professeur à la Sorbonne ; Edm. Besnard, secrétaire général de la Mission laïque ; Aimé Berthod, député, ancien ministre ; Bellamy, publiciste ; Bertre, publiciste ; Jean-Richard Bloch, homme de lettres ; G. Bonnaure, président des Jeunesses laïques ; Bourveau ; Georges Boris, directeur de la *Lumière* ; G. Bonnet, député, ancien ministre ; Béziès, publiciste ; Brenier, sénateur ; Maurice Charny, publiciste ; Chautemps, député, ancien ministre ; Cudenet, publiciste ; P.-L. Couchoud, homme de lettres ; Daladier, député, ancien ministre ; Dalbiez, député, ancien ministre ; Dyard, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement ; G. Etienne, secrétaire général du Parti républicain socialiste ; Fontanier, ancien député, professeur agrégé ; Frot, député ; Frossard, député, publiciste ; Gombault, publiciste ; Emile Glay, secrétaire général du Syndicat des instituteurs ; Granjeat, professeur ; Grumbach, député ; Hadamard, professeur au Collège de France ; Groussier ; Hérold, homme de lettres ; Edouard Herriot, ancien président du Conseil, député ; Bertrand de Jouvenel, publiciste ; E. Kahn, professeur agrégé ; Florentin Leclerc ; Ernest Lafont, député ; Lebey, publiciste ; Lévy-Ullmann, professeur à la Faculté de droit de Paris ; Lisbonne, sénateur ; Martin Maurice, homme de lettres ; Léon Meyer, député, maire du Havre ; Albert Milhaud, professeur agrégé, ancien député, publiciste ; G. Moch, député ; Marius Moutet, député ; Naples, ancien député ; Paganon ; Pasquet, sénateur ; Pennavaire ; Perceau, publiciste ; H. Petit ; Poirot, administrateur des Jeunesses laïques ; Rayna ; Reber ; Georges Renard, professeur au Collège de France ; Renaudel, député ; Ripault ; Rieder, éditeur ; Emile Roche, publiciste ; Jean Rostand, homme de lettres ; Maurice Sarraut, sénateur ; Laurent Thiéry ; Thivrier ; Maurice Viollette, député ; G. Veil, directeur du *Populaire de Nantes*.

Un article de M. Albert Bayet.

Le jour même où était annoncée la fondation de la nouvelle association, M. ALBERT BAYET, sous le titre « Riposte à l'offensive clérico-fasciste. — L'Association de défense laïque groupe déjà une élite politique et une élite intellectuelle », expliquait en ces termes les raisons qui, d'après lui, rendaient nécessaire cette fondation.

Nous reproduisons son article *in extenso* (*Ere nouvelle*, 29. 4. 29) :

La laïcité n'est pas une chose démodée (1).

— Vous voulez fonder une Association de défense laïque ? Pauvre ami ! Vous retardez : vous aurez quatre pouilleux !

(1) Les sous-titres sont de la *D. C.*

C'est en ces termes galants que de bons apôtres e détournaient, il y a un mois, de mon projet. Et c'est, en effet, un dogme, au moins dans cerns milieux, que la laïcité est chose démodée. Ce i est « neuf », d'un modernisme aigu, c'est déal du moyen âge. Voltaire, Renan, Comte? éhistoire! Parlez-moi de saint Thomas. L'esprit itique? Vieille patache! La voiture dernier cri qui emporter la pensée moderne vers des horizons connus, c'est le dogme indémontré. Croire à la ison, à la science, au progrès, tristes restes d'un ssé barbare : ce qui est élégant, hardi, à la page, :t de croire que le Pape est Jésus-Christ sur la rre, que la vertu magique de son œil porte la âce au cœur des pèlerins.

Pour toutes ces raisons décisives, il était entendu e notre effort pour grouper les laïques en une gue de défense des droits de l'esprit allait avorter mentablement. Seuls quelques vagues Homais eraient se donner le ridicule de proclamer publiement leur foi dans la liberté, leur amour de la nsée indépendante et souveraine.

e association est fondée groupant « l'élite de notre pays ».

Eh bien! notre Association vient de se constituer. uel miracle s'est produit? Je laisse aux Docteurs soin d'en décider. Mais les « quatre pouilleux » i'on nous annonçait sont devenus l'élite de notre ys.

Au point de vue politique, les deux grands partis ui portent les espérances du peuple : parti radical parti socialiste, se sont trouvés instantanément accord pour nous apporter leur appui.

Edouard Herriot, Daladier, Chautemps, Pasquet, ançois Albert, Berthod, Laurent Thiéry, Albert lhaud, Besnard, voisinent, dans notre comité de tronage, avec Frossard, Marius Moutet, Lafont, umbach, Victor Basch, Frot, Emile Kahn, Boris. nom de Ferdinand Buisson, que nous avons d'un mmun sentiment placé devant tous les autres, était lui seul un gage d'union démocratique.

Nos adversaires ne manqueront pas de dire que sont là hommes politiques qui, pour des raisons ectorales, étaient tenus de marcher avec nous. On us avait surtout mis au défi de trouver de grands tellectuels, des hommes de lettres. Car il est tendu encore que, depuis la guerre, quiconque nt une plume est rallié aux partis de réaction litique et intellectuelle.

Seulement, nous avons obtenu, dès notre premier pel, l'adhésion de J. Hadamard, d'Alain, de Jean stand, de Jean-Richard Bloch, de F. Hérold, de orges Renard, de Maurice Charny, de Paul-Louis uchoud, de vingt autres.

Qu'il me soit permis de voir, dans le seul assemage de ces noms, un premier résultat de notre fort. Il est trop vrai qu'à notre époque la droite su, par un travail patient, s'emparer dans le monde téraire de tous les postes de commande : revues, urnaux consacrés aux lettres, salons, maisons d'édions, collections. On a vu poindre le jour, attendu r tant de bonnes âmes, où l'Eglise régnerait en aîtresse sur les réputations et les ventes : « Nul aura de l'esprit hors nous et nos amis. » Le geste quelques écrivains, qui sont parmi les plus grands, ontre que les esprits libres n'entendent pas se sser imposer cette tutelle. L'Eglise, bravant le di.nle, a pu essayer de s'annexer Molière : elle annexera pas aussi aisément les écrivains vivants i, fidèles au principe permanent de l'art, ne coni.ent la vraie création que dans la vraie liberté.

Donc, nous avons obtenu tous les concours que nous pouvions souhaiter. Ce n'est pas notre moindre bonne fortune que d'avoir pour président notre ami François-Albert, ancien élève de la rue d'Ulm, ancien ministre de l'Instruction publique, défenseur éloquent de l'idée laïque.

Le travail à accomplir.

Forts de tant d'appuis, il ne nous reste plus qu'à nous mettre au travail.

Pour faire œuvre utile, il nous faut avant tout être nombreux, ou plutôt innombrables. Avant même d'être constituée, notre Association a reçu tout un flot de lettres de militants s'offrant soit à nous donner leur adhésion personnelle, soit à nous constituer des sections.

Nous allons leur envoyer le texte définitif de notre appel et nos statuts. Nous comptons sur eux et sur tous nos amis pour amener par milliers les partisans de la laïcité à notre Association.

L'heure est, en effet, décisive; forts de la situation politique, les cléricaux ne cachent plus leurs ambitions, et le cardinal Dubois annonce tranquillement qu'il a des raisons d'espérer un nouveau Concordat : abolition de la loi de Séparation, proclamation du catholicisme comme religion d'Etat, suppression du mariage civil, subordination de l'Université aux évêques, tel est le programme que les cléricaux osent envisager : le fascisme, leur allié, les pousse, et si le Parlement résistait, un « homme de la Providence balayerait le Parlement.

Contre ces prétentions insensées, nous n'avons que deux armes : la raison et le nombre.

Seul le nombre peut nous permettre de soutenir efficacement les droits de la raison. Sans phrases, mais avec le sentiment profond que la destinée intellectuelle de notre pays est en jeu, nous demandons à tous les républicains de s'unir à nous pour la défense de la liberté.

Observations et critique du « Temps ».

Quelques jours après l'annonce de la fondation de la nouvelle association, le *Temps*, sous le titre « Contre les moulins à vent », appréciait en ces termes les mobiles des promoteurs de cette offensive anticléricale (*Temps*, 5. 5. 29) :

Le peuple français se sent-il menacé par un retour offensif du « Gouvernement des prêtres »? Appréhende-t-il — ce qui le rajeunirait de plus de cent ans — une nouvelle dictature de la « Congrégation », le vote d'une « loi du sacrilège » plus ou moins mise au goût du jour? Si oui, ses inquiétudes vont prendre fin. A défaut de l'éloquence d'un Manuel, de l'impitoyable verve d'un Paul-Louis Courier, des rimes vengeresses d'un Béranger, le peuple français voit voler au secours de la liberté de conscience menacée une phalange de chevaliers intrépides. Les projets des « messieurs prêtres » vont se heurter à des champions résolus de la raison. Que l'obscurantisme tremble, que les amis du progrès se rassurent : une Association de défense laïque vient de se constituer...

L'association nouvelle reprend les engins démodés de l'anticléricalisme.

La « défense laïque »! Que de charmante désuétude dans ce mot! N'évoque-t-il pas le temps des « tournures » et des manches à gigot, l'époque lointaine où, dans la sécurité trompeuse de la paix,

des politiciens dépourvus de malice se livraient avec délice à un anticléricalisme sans noirceur ? Certes, un péril de droite existait alors; les vieux partis n'avaient rien abdiqué de leurs prétentions; la République était moins solide qu'aujourd'hui, et il arrivait que le clergé, séculier et surtout régulier, se laissât aller avec trop de complaisance à une action politique contraire aux intérêts et aux vœux de la démocratie française. Sans doute, un « rétablissement » était nécessaire, et le pays avait trouvé en Waldeck-Rousseau l'homme d'Etat capable de mettre à la raison certains adversaires trop accentués du régime sans pour cela méconnaître en rien les principes et les traditions du libéralisme républicain (1). Mais, depuis, que de chemin parcouru! La guerre, l'union sacrée, l'oubli des vieilles formules, la République définitivement consolidée par la victoire, la disparition presque complète des partis anticonstitutionnels de droite: que de raisons de reléguer au bric-à-brac des engins démodés un anticléricalisme désormais sans jeunesse et sans vigueur!

Les promoteurs de l'Association de défense laïque sont d'un autre avis. N'ayant rien oublié, ils n'ont pas appris grand'chose. Consentant à être démodés, ils ont le propos délibéré de braver le ridicule qui s'attache à certaines attitudes périmées. Ils se recommandent bravement des plus lointains « cafés du commerce », ne reculent pas devant les formules de feu Hégésippe Simon, s'écrieraient, pour un peu, avec le vieux poète:

— Hommes noirs, d'où sortez-vous ?
— Nous sortons de dessous terre.

Ne monteraient-ils pas bravement, si on les en priait, sur le bûcher d'Etienne Dolet ? Leur conviction a quelque chose de touchant. Ils tremblent vraiment pour la liberté de conscience, sauvegarde suprême de toutes les libertés publiques. Ecoutons-les: « L'heure — disent-ils — est décisive; forts de la situation politique, les cléricaux ne cachent plus leurs ambitions, et le cardinal Dubois annonce tranquillement qu'il a des raisons d'espérer un nouveau Concordat: abolition de la loi de Séparation, proclamation du catholicisme comme religion d'Etat, suppression du mariage civil, subordination de l'Université aux évêques, tel est le programme que les cléricaux osent envisager: le fascisme, leur allié, les pousse, et si le Parlement résistait, un « homme de la Providence » balayerait le Parlement ». On frémit rien que d'y penser.

La liberté de conscience n'est en rien menacée.

La vérité est que, si la liberté de conscience était vraiment menacée, il ne se trouverait aucun républicain libéral et national pour se refuser à la défendre. Qu'on se réfère, par exemple, aux récentes déclarations de M. E. de Warren, député, secrétaire général de la Fédération républicaine, qu'a publiées la *Revue de Paris*, on y verra que les adhérents du « parti Marin » se proclament laïques, aussi opposés que possible à tout « gouvernement des prêtres, direct ou indirect, à toute intrusion du spirituel dans l'administration temporelle de la Cité ». Qui pourrait contester, d'autre part, que l'Alliance républicaine démocratique, par exemple, est laïque par essence, on pourrait écrire par définition ? Il arrive que des cléricaux exaltés menacent directement l'école publique: n'a-t-elle pas trouvé parmi les républicains dits « modérés » d'ardents défenseurs ? C'est accomplir un devoir civique que de faire obstacle à toutes les tentatives dirigées contre l'école laïque par ses adversaires de droite, et, là-dessus, la nouvelle association nous verrait, en cas de danger réel, combattre résolument à ses côtés. Mais le devoir ne s'impose pas moins de défendre l'école publique contre ses mauvais conseillers d'extrême gauche, contre le marxisme qui la compromet et qui, si l'on n'y mettait bon ordre, finirait par la discréditer. Les républicains libéraux et nationaux n'ont, que nous sachions, jamais failli à cette double obligation.

Et où voit-on que la liberté de conscience soit, par ailleurs, menacée ? Même en admettant que les partis d'extrême droite soient disposés à remettre la laïcité en question, quelles sont, en France, les chances de l'extrême droite ? N'avons-nous pas à nous préoccuper beaucoup plus de l'extrême gauche, au lendemain du jour où le *Populaire*, à propos de la répression préventive du 1er mai, vient de se solidariser avec l'*Humanité?* L'Association de défense laïque n'agite-t-elle pas un dérisoire épouvantail noir pour nous faire oublier le péril rouge ? Ne nous trouvons-nous pas en présence d'une diversion de grand style, dont la politique est le ressort caché ?

Non pas même caché, mais apparent: « Dans tout le pays — écrivent les nouveaux ligueurs, — une partie de l'opinion se montre moins résolue à soutenir l'œuvre laïque, et, pour la première fois, depuis près de trente ans, *il s'est constitué, à la Chambre, une majorité de droite pour porter atteinte à la loi de 1904.* » Voilà bien le bout de l'oreille! Ce n'est pas le procès du cléricalisme que l'on fait, c'est celui de la majorité. Et aussi celui du ministère de concorde républicaine. Sans aucune espèce de doute, l'Association de défense laïque considère M. Aristide Briand, qui a déposé et défendu le projet concernant les Congrégations missionnaires, comme un « clérical » allié du « fascisme ». Si nous nous trompons, que les promoteurs de l'Association veuillent bien nous le dire; qu'ils nous expliquent — s'ils le peuvent — par quel sortilège M. Briand pourra échapper à l'accusation de cléricalisme alors que la « majorité de droite » n'a fait que voter le projet au sujet duquel le ministre des Affaires étrangères a posé la question de confiance ?

Mais les ligueurs ne nous expliqueront rien: c'est qu'ils se livrent avant tout à une manœuvre politique, et la logique est leur moindre souci. Il leur faut un terrain d'opérations, un schéma d'offensive, un prétexte à l'attitude antiministérielle de l'ex-cartel. Il leur faut une plate-forme ou, si l'on veut, un tréteau. L'anticléricalisme montre un peu bien la corde ? Ce n'est pas une raison pour renoncer à le faire resservir. Les polémiques les plus usagées sont les meilleures; elles dispensent de toute création intellectuelle, de toute activité d'esprit, de toute invention politique. Sus donc à M. Poincaré obscurantiste, à M. Briand ultramontain! Le « réalisme » des jeunes amis de M. Daladier n'est qu'une duperie: on ne conquiert la foule qu'en l'excitant con[tre] des chimères. Et le radicalisme socialisant ne dispose actuellement que de mystiques trop pauvres et trop exsangues pour négliger même les p[lus] fatiguées...

Voilà ce que la nouvelle ligue offre au peuple français, au moment où se posent pour lui, sur le terrain de ses intérêts vitaux, les questions les p[lus]

---

(1) Sur ce prétendu libéralisme de Waldeck-Rousseau bien des réserves s'imposent. Nous renvoyons simplement ici à l'ouvrage de M. Léopold Marcellin, *Politiques et politiciens d'avant-guerre*, dont la *D. C.* (t. 11, col. 1027-1059) a reproduit un chapitre. (Note de la *D. C.*)

goissantes, où, épris de sécurité, de prospérité, progrès dans l'ordre et dans la paix civique, il aspire qu'aux réalisations nationales, au travail oductif. On lui propose une petite guerre civile che, un sujet de dissension de plus. Il trouvera ns doute que c'est trop peu — ou beaucoup pp.

ÉPHÉMÉRIDES

Mercredi 1er mai.

FRANCE. — Premier mai sans incident ; à Paris, arrestion préventive de 3 400 manifestants communistes.

ALLEMAGNE. — *Berlin :* Malgré l'interdiction de la police, communistes tentent de former des cortèges, violentes garres, surtout dans les quartiers Wedding et Neukoelln ; morts, 73 blessés graves, 200 blessés légèrement, 00 arrestations, dont 400 sont maintenues.

ESPAGNE. — *Madrid :* M. Louis Bertrand, de l'Académie ançaise, est élu m. de l'Académie espagnole.

— *Séville :* Congrès internat. d'océanographie et d'hyblogie maritime et continentale.

ETATS-UNIS. — *Baltimore :* Congrès national du « Comité commerce avec les pays étrangers », sous la présidence M. James A. Farrell, président de la corporat. de cier et de la métallurgie, réunissant 2 000 délégués des Etats américains de Cuba, des Philippines et du nada ; affirme la nécessité d'une grande prudence dans prochaine discussion sur les droits de douane, à cause s représailles possibles.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres :* Le Labour Party publie, us forme de manifeste, son programme électoral ; le rti est antirévolut. ; il expose les réformes sociales qui ivent remédier au chômage : rétablissement des indus- es en décadence, augmentation des indemnités de chôage, amélioration des retraites ouvrières et décongestion marché par l'abolition de la grande propriété, la natiolisation des mines et des minéraux et la diminution des ures de travail ; il soutiendra la S. D. N. et le B. I. T., la prise des relations avec les Soviets et la conclusion d'un ité multilatéral sur le désarmement.

ITALIE. — *Rome :* La nouvelle Chambre approuve le ojet de réforme du règlement présenté par M. Auguste rati, secrét. gén. du parti fasciste : il y aura 3 viceés., 6 secrétaires, 2 questeurs ; les anciennes disposions tendant à protéger le droit de la minorité sont olies.

TANGER. — Les tabors français et espagnols sont dissous remplacés par la gendarmerie prévue par la dernière nférence de Paris.

Jeudi 2 mai.

ALLEMAGNE. — *Berlin :* La commission du Reichstag ur la rédaction du nouveau Code pénal repousse par contre 14 l'abolition de la peine de mort.

ETATS-UNIS. — Violente tornade dans le Texas, l'Arnsas, le Missouri et l'Oklahoma, 20 morts, nombreux essés ; le 3 mai, elle détruit une école à Ryecove (Virnie), 19 morts, 90 blessés.

GRANDE-BRETAGNE. — *Gosport :* Mort du contre-amiral génieur William George Mogg, né en 1860, sert aux docks Devonport, 1910-11, capit. du génie, 1911, fait partie l'état-major du contre-amiral command. la 3e escadre croiseurs, 1911-12, contre-amiral des Home Fleets, 12, contre-amiral du génie, nov. 1913, à l'état-major command. en chef de Portsmouth, de juill. 1916 à ill. 1919, retiré en juill. 1919.

— *Londres :* Mort de Sir Geoffrey Butler, né à ndres, 15. 8. 87, ét. à Clifton et à Trinity College, mbridge, prés. de l'Union, 1910, dir. de la *Cambridge view*, 1910. biblioth. du Corpus Coll., 1912-25, travaille poraire ment au Foreign Office, 1915, fait partie de la on Balfour aux Etats-Unis, 1917, direct. du bureau tannique de renseignements, aux Etats-Unis, 1917-19, of. et examinateur à diverses reprises à l'Université de sylvanie, 1913-14, 1916, à l'Institut Drexel, 1918, à niv. de Cambridge, 1915, 1922, 1923, présid. de l'Association conservative de l'Univ. de Cambridge, 1921, m. et conseiller de plusieurs sociétés littéraires et collèges, m. du Parlement pour l'Univ. de Cambridge, 1923, conservateur, secrét. partic. parlementaire du secrét. d'Etat pour l'Air depuis 1925. Auteur de *The Edmondes Papers* (Roxburgh Club), 1914 ; *The Tory Tradition*, 1914 ; *Handbook to the League of Nations*, 1919 ; *Studies in Statecraft*, 1920 ; *Historical Manuscripts in the Library of Corpus*, Cambridge, 1920.

IRLANDE. — *Belfast :* Dissolution du Parlement de l'Ulster.

ITALIE. — *Chieti :* Mort de Mgr Adolphe Turchi, né à Balignano, dioc. de Cesena, le 24. 10. 63, vic. gén. à Ancône, élu év. de Cajazzo, 30. 6. 09, nommé secrét. de la S. Congr. des Religieux, 8. 6. 14, et év. tit. de Canope, 16. 7. 14, promu archev. d'Aquila, 17. 7. 18.

— *Termini-Imerese :* Fin du procès de la « Maffia » après 9 mois de débats ; sur 161 accusés, 150 sont condamnés à des peines allant jusqu'à 23 ans de prison.

MEXIQUE. — *Agua Prieta :* Capitulation de la garnison, composée de 1 500 hommes, dernier rempart des rebelles au Nord du Mexique.

PERSE. — Tremblement de terre dans la province de Jilan et la vallée de l'Atrek, au Nord de la province de Chorasan ; plus de 3 000 morts, 50 villages détruits.

SUISSE. — *Lausanne :* Mort du Dr Alfred Kohler, président de la Croix-Rouge suisse depuis 1928.

Vendredi 3 mai.

FRANCE. — *Antibes :* Mort du poète syrien Chekri Ganem, né à Beyrouth, en 1861, ét. au collège des Pères Lazaristes à Antoura, archiviste du Gouvernement tunisien, organise à Paris un congrès syro-libanais, 1912, constitue, pendant la guerre, un comité central syrien qui fait campagne pour la libération de la Syrie ; auteur de *Da'Ad ; Ronces et fleurs ; Tamerlan ; Ouarda, fleur d'amour ; Un quart d'heure des Mille et une Nuits ; Le Giaour ; Neuf aigles ; Monsieur Vincent ; Antar.*

— *Paris :* M. Phya Vijitavongs Vudhikrai, min. plénipot. de Siam, et M. le Bitewoded Guetatcheou, min. plénipot. d'Ethiopie, remettent leurs lettres de créance à M. Doumergue, prés. de la République.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres :* La Chambre des Lords vote le projet de loi fixant à 16 ans l'âge légal minimum du mariage pour les deux sexes.

INDE. — *Bombay :* Bagarres sanglantes entre Hindous et Mahométans (3-4 mai) ; 27 morts, 200 blessés, 300 arrestations.

VENEZUELA. — *Caracas :* Le général Juan-Vicente Gomez est réélu à l'unanimité président de la République pour 7 ans ; il refuse le mandat et accepte le 11 mai le poste de chef suprême de l'armée.

Samedi 4 mai.

FRANCE. — L. modifiant certains droits de douane en application du protocole du 20. 6. 28 à l'accord commercial franco-allemand du 17. 8. 27 (*J. O.*, 12. 5. 29).

— *Lyon :* Mort de Mgr Jean-Pierre Condamin, né le 22. 3. 44, prof. aux Facultés cathol. de Lyon, 1877, chanoine honoraire de la Primatiale, 1890, prélat de S. S., 17. 11. 25, doyen honoraire de la Faculté cathol. des lettres.

— *Monferran-Savès :* Mort d'André Delieux, âgé de 78 ans, anc. député du Gers.

ALLEMAGNE. — *Berlin :* Conclusion entre une délégation bulgare et une banque allemande d'un accord réglant les questions d'emprunt d'avant-guerre.

— *Koenisberg :* Manifestation organisée par les Stahlhelm en l'honneur de la ville de Dantzig ; discours de M. Seldte, chef des Stahlhelm, qui demande la suppression du couloir polonais et la revision du traité de Versailles.

AUTRICHE. — *Vienne :* Le Conseil national élit, par 89 contre 59, le nouveau Gouvernement fédéral ; M. Ernest Streeruwitz est élu chancelier fédéral (né à Mies, Tchéco-Slovaquie, le 23. 9. 74, ancien officier de cavalerie, directeur d'entreprises industrielles et agricoles, vice-prés. de la Chambre de commerce et curateur principal de l'Institut hypothécaire de la Basse-Autriche, député de la Basse-Autriche, 1923, du parti chrétien-social).

BOLIVIE. — Incursion d'une patrouille paraguayenne dans la région du fortin Vanguardia.

Egypte. — *Le Caire :* La Cour mixte d'appel maintient que les tribunaux mixtes sont entièrement compétents pour juger les cas pendants entre les citoyens égyptiens et les ressortissants des Puissances ne jouissant pas du privilège des capitulations.

Lituanie. — *Kovno :* Echange des instruments de ratification des 8 conventions conclues avec l'Allemagne.

Tchéco-Slovaquie. — *Prague :* M. Jiri Stribrny, min. de la Défense nationale, déc. 1925-mars 1926, forme un onzième parti politique, avec tendance fasciste.

Dimanche 5 mai.

France. — Elections municipales ; nombreux ballottages.

Allemagne. — *Dresde :* 12e congrès du parti communiste allemand ; le travail du parti, de la Fédération communiste des jeunes, le travail parmi les femmes laborieuses, la lutte révolutionnaire contre la guerre impérialiste, les luttes économiques.

Belgique. — *Ixelles :* Mort du sénateur Maurice Féron, né à Bruxelles le 1. 3. 65, avocat, m. de la Chambre, 1913, sénateur, 1921, libéral, rapporteur des projets de loi approuvant le traité de Versailles, réglant l'occupation des territoires rhénans, déterminant l'administration d'Eupen-Malmédy.

Grande-Bretagne. — *Londres :* M. Thomas Shenton Whitelegge Thomas (né en 1879, ét. à St-Jean Leatherhead et au Queen's College, Cambridge, entré au service civil colonial comme adjoint au commissaire du district, dans l'Afrique orientale brit., 1909, transféré au Secrétariat, 1910, adjoint au secrét. en chef, Ouganda, 1918, prés. de la Commission de développement en Ouganda, 1919, premier secrét. adjoint, Nigeria, 1921, sous-secrét. en chef, 1923, secrét. colonial de la Côte-d'Or, 1927) est nommé gouverneur et commandant en chef du Nyasaland, en remplacement de sir Charles Calvert Bowring, dont le mandat vient à expiration (né le 20. 11. 72, ét. à Clifton, entré au serv. colonial, branche de l'Echiquier, 1890, sert à Hong-Kong, 1892, décoré pour son activité pendant l'épidémie de peste en 1894, auditeur local en Afrique centr. brit., 1895, en Afrique orient. brit. et dans l'Ouganda, 1899, trésorier, 1901, m. des conseils exécutif et législatif de l'Afrique orient. brit., 1907, fait fonctions de gouverneur en diverses circonstances, chef secrét. de l'Afrique orient. brit. (Kenya, depuis 1920), 1911-24, gouverneur du Nyasaland, 1924).

Lundi 6 mai.

France. — *Orléans :* Fêtes du 5e centenaire de la délivrance de la ville par Jeanne d'Arc (6-9 mai) ; le 6 mai, réception du card. Lépicier, légat *a latere* du Pape ; le 7 mai, inaugurat. de la statue de « Jeanne recevant l'hommage de la France » et remise de l'étendard de Jeanne d'Arc à Mgr Courcoux. Le 8 mai, cérémonie à la cathédrale, à laquelle assistent MM. G. Doumergue, prés. de la République; P. Doumer, prés. du Sénat; Bouilloux-Lafont, vice-prés. de la Chambre ; R. Poincaré, prés. du Conseil ; P. Painlevé, min. de la Guerre, et Marraud, min. Instr. publ. ; discours de Mgr André du Bois de La Villerabel ; cortège traditionnel à travers la ville ; Mgr Courcoux remet l'étendard à M. Turbat, premier adjoint ; discours de M. G. Hanotaux sur la place du Martroi ; au banquet offert par la municipalité d'Orléans et le conseil général du Loiret, discours de M. Doumergue ; le 9 mai, hommage des sociétés et des corporations.

— *Paris :* Congrès de la Fédération internat. de voyageurs et représentants de commerce, 13 pays sont représentés (6-12 mai) sous la présidence de M. Richard Van Loo ; la Fédération prend le nom de Ligue internat. des voyageurs et représentants du commerce et de l'industrie, son siège sera à Berne, et M. Louis-Marius Campiche, de Lausanne, en sera le président; étudie la question des passeports, des douanes, du régime d'échantillons, et établit son cahier de revendications professionnelles.

Allemagne. — *Berlin :* M. A. Grzezinski, min. Int. de Prusse, social-démocrate, interdit l'association communiste des Combattants rouges du front, des Jeunesses rouges et des associations de la marine rouge.

Chine. — *Changhaï :* Mort du colonel allemand Max Bauer, ancien aide de camp du général Ludendorff, un des principaux organisateurs du putsch monarchique de 1920, réfugié en Autriche, 1920-25, conseiller militaire du Gouvernement de Nankin depuis 1928.

— *Tsi-Nan-Fou :* Le Gouvernement de Nankin pren[d] le contrôle de la ville, occupée par les Japonais depui[s] mai 1928.

Etats-Unis. — *Washington :* M. Charles Hughes, fil[s] cadet de l'ancien secrétaire d'Etat, est nommé solicito[r] général des Etats-Unis, en remplacement de M. William Mitchell, devenu attorney général.

Grande-Bretagne. — *Londres :* 5e congrès internat. de[s] médecins et pharmaciens militaires (6-11 mai), 500 offi[-] ciers de 40 pays y assistent sous la présid. de Sir Laming Worthington Evans, min. de la Guerre ; évacuation de[s] malades et blessés par avion et par terre, fièvres des pay[s] tropicaux, standard d'aptitude physique dans les diver[s] services militaires.

Lituanie. — *Kovno :* Une bombe est jetée sous la voi[-] ture de M. A. Valdemaras, premier ministre, qui n'est pa[s] blessé ; 2 morts, plus de 200 arrestations.

Suisse. — *Genève :* 2e session du conseil consultati[f] économique de la S. D. N. pour 1929, sous la présidenc[e] de M. Georges Theunis (6-11 mai) ; rapport au Consei[l] S. D. N. sur les travaux de cette session : aperçu de l[a] politique économique de l'année écoulée et des chapitre[s] relatifs au commerce, à l'industrie, à l'agriculture et à u[n] certain nombre de questions générales.

Yougoslavie. — *Belje*, près d'Esseg : Explosion de dyna[-] mite dans une carrière, 9 morts, plusieurs blessés.

Mardi 7 mai.

France. — *Paris :* 4e session du comité internat. tech[-] nique d'experts juridiques aériens (C. I. T. E. J. A.) réunissant les délégués de 31 Etats ; examen d'un proje[t] de convention sur la responsabilité pour les dommage[s] causés aux tiers à la surface, des questions relatives à l[a] propriété, au registre aéronautique et à l'hypothèqu[e] aérienne. — Le Dr Edmond Lesné (âgé de 57 ans, che[f] de service de l'hôpital Trousseau depuis 1920, spécialis[é] dans les problèmes de l'alimentation, de la croissance, d[e] la prophylaxie des maladies infectieuses, des régime[s] carencés, du rachitisme) est élu m. tit. de l'Académie d[e] médecine, section de l'hygiène, en remplacement d[u] Dr Widal, décédé. — Le prix littéraire de la Renaissanc[e] est décerné à M. Joseph Jolinon pour son roman *La foir[e]* (né à La Chapelle, S.-et-L., en 1887, ét. au collège de[s] Jésuites de Dôle, à la Faculté de droit de Lille et à cell[e] de Paris, clerc d'avoué à Charolles, auteur de *La parois[-] sienne ; Le meunier contre la ville ; Joueur de balle [;] Valet de gloire ; La tête brûlée*).

Allemagne. — *Schwerin :* Dissolution de la diète d[u] Mecklembourg ; élections le 23 juin.

Egypte. — *Le Caire :* Signature de l'accord anglo-égyp[-] tien sur les eaux du Nil. — Mort de Mgr Ignace-Denys Ephrem Rahmani, né à Mossoul le 7. 11. 48, ét. à l[a] Propagande à Rome, missionnaire à Mossoul, archev[.] d'Edesse, 2. 10. 87, transféré à Alep le 1. 5. 94, él[u] patriarche d'Antioche le 9. 10. 98, confirmé dans le con[-] sistoire du 28. 11. 98, sous le nom d'Ignace-Ephrem II consulteur de la Cong. de l'Eglise orientale, 29. 11. 1[7]

Grande-Bretagne. — *Londres :* Réunion du comité exé[-] cutif et des 12 commissions du conseil internat. de[s] femmes en vue de préparer le congrès internat. qui s[e] tiendra à Vienne en 1930 ; 300 déléguées y assistent.

Inde. — *Calcutta :* Une embarcation transportant de[s] ouvriers chavire ; 14 morts.

Italie. — *Venise :* 2e réunion du Comité internat. de[s] sciences historiques (7-10 mai), réunissant des représen[-] tants de presque tous les pays du monde ; étude de[s] questions historiques de caractère international.

Pologne. — *Varsovie :* Arrestation de M. Jean Krydersky émissaire de l'U. R. S. S. à Berlin pendant les trouble[s] du 1er mai.

Mercredi 8 mai.

Saint-Siège. — Lecture du Décret d'approbation de[s] 3 miracles proposés pour la béatific. du vénérable Claud[e] de La Colombière, Jésuite, directeur spirituel de sain[te] Marguerite-Marie Alacoque.

France. — *Paris :* M. Van der Vaeren est élu m. titu[-] laire étranger de l'Académie d'agric. dans la section [de] grande culture. — Mort de Nemesio Camacho, anc. mi[n.] des Travaux publics de Colombie.

Algérie. — *Colomb-Béchar :* Conférence entre M. Pier[re] Bordes, gouv. gén. de l'Algérie ; M. Lucien Saint, rés[i-] dent gén. au Maroc, et les représentants civils et mili[-]

de l'Algérie et du Maroc ; elle se termine le 9 mai à Figuig ; examen des dispositions spéciales intéressant la sécurité dans les confins sud-algéro-marocains, règlement du droit de poursuite et action commune des forces de police algériennes et marocaines.

BELGIQUE. — *Bruxelles* : Clôture de la session ordinaire 1928-29 au Sénat ; élections législatives le 26 mai, élections provinciales le 9 juin.

CHINE. — Les chefs du Kouang-Si, Li-Tsong-Jen et Houang-Chao-Siong, prennent l'offensive contre Canton ; ils subissent un échec le 12 mai.

ETATS-UNIS. — *Washington* : Le lieutenant de vaisseau américain Apollo Soucek atteint 11 929 mètres, record de la hauteur en avion.

GRÈCE. — *Athènes* : M. Radolf von Kardoff, min. d'Allemagne, remet ses lettres de créance à M. Paul Coundouriotis, prés. de la République.

INDE. — *Mangalore* : Des moplahs attaquent une procession musulmane ; 10 morts.

MEXIQUE. — *Colotlan* : Les troupes fédérales chassent d'une église 1 600 catholiques rebelles, en tuant 68 et en blessant 48.

NORVÈGE. — *Oslo* : Décret royal plaçant officiellement l'île Jan Mayen (Est du Groenland) sous la souveraineté norvégienne.

NOUVELLE-ZÉLANDE. — Secousses sismiques dans les environs de Hunterville et à Wanganui ; dégâts matériels élevés.

POLOGNE. — *Varsovie* : Le Gouvernement proteste officiellement auprès du Gouvernement allemand contre les incidents d'Oppeln du 28 avril.

TCHÉCO-SLOVAQUIE. — *Prague* : Congrès du Parti républicain agraire.

Jeudi 9 mai.

FRANCE. — *Paris* : 15e congrès de la Fédération nationale des associations de parents d'élèves des lycées et collèges ; se prononce contre le monopole de l'enseign. et l'école unique. — Mort de Gustave Schlumberger, né à Guebwiller, le 17. 10. 44, ét. au lycée de Pau, doct.-méd.. ancien interne lauréat des hôpitaux de Paris, membre hon. de la Société des antiquaires de France, m. étranger de l'Acad. de Roumanie, de la Société russe d'archéologie, m. du Comité des travaux hist. et scientif. au min. de l'Instr. publ., m. de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres, 1884, un des directeurs de la *Revue de numismatique française* ; collaborateur à la *Numismatique du Béarn* ; auteur de *Les Bractéates d'Allemagne*, 1873 ; *Les principautés franques*, 1877 ; *La numismatique des Croisades*, 1878-82 ; *Sur la sigillographie et l'archéologie byzantine*, 1884 ; *Les îles des Princes ; Un empereur byzantin du Xe siècle, Nicéphore Phocas*, 1890 ; *L'épopée byzantine à la fin du Xe siècle*, 3 vol., 1896-1905 ; *Renaud de Châtillon, prince d'Antioche*, 1898 ; *L'expédition des Almugavares ou routiers catalans en Orient, de l'an 1303 à l'an 1311*, 1902 ; *Les campagnes en Egypte du roi Amaury de Jérusalem*, 1906.

BELGIQUE. — *Bruxelles* : Mort du commandant Charles Lothaire, né à Rochefort en 1865, s'embarque pour le Congo en 1889, commande le district des Bangalas, lutte contre l'esclavagisme, pacifie les peuplades cannibales du Moyen-Congo ; lors de la révolte arabe, il commande la colonne expéditionnaire avec le commandant Ponthier, et vient au secours de la colonne Dhanis, s'empare de Stokes, ancien missionnaire de la Church Missionary Society, allié aux chefs esclavagistes, et le fait exécuter le 15. 1. 95, d'où violentes polémiques de l'Etat du Congo avec l'Angleterre ; le tribunal de Boma acquitte Lothaire le 25. 4. 96.

ESPAGNE. — *Séville* : Le roi Alphonse XIII inaugure l'exposition ibéro-américaine.

GRANDE-BRETAGNE. — *Torquay* : Conférence ferroviaire internationale.

INDE. — *Calcutta* : Grave épidémie de choléra.

IRAK. — L'Euphrate déborde et ruine les cultures.

JAPON. — Au cours d'un ouragan, un bac coule dans une des rivières de la préfecture de Yamagata ; 19 morts.

PERSE. — *Téhéran* : Signature, sur la base de la nation la plus favorisée, d'un traité de résidence entre la Perse et la Belgique, d'un traité de commerce et de navigation entre la Perse et l'Union économique belgo-luxembourgeoise, et d'une convention commerciale entre les colonies et les mandats belges et la Perse.

SUÈDE. — *Stockholm* : L'instruction de l'affaire du krach des banques d'épargne « Almaena sparbanken » qui atteint 18 millions de couronnes est terminée : la police met en état d'arrestation le directeur, M. Gustave Svenson, et M. Samelius.

SUISSE. — *Genève* : Le Gouvernement norvégien notifie au secrétariat S. D. N. la ratification de la convention internationale pour la répression de la littérature pornographique.

SYRIE. — *Beyrouth* : Habib pacha Es Saad, premier ministre, démissionne par suite d'un vote de défiance de la Chambre libanaise.

TURQUIE. — *Constantinople* : Les membres de la presse turque fondent une association contre les missionnaires chrétiens.

Vendredi 10 mai.

FRANCE. — D. (min. Aff. étr.) portant promulgation du protocole à l'accord commercial franco-allemand du 17. 8. 27, signé à Paris le 20. 6. 28 entre la France et l'Allemagne (*J. O.*, 10-11. 5. 29). — D. (min. Air) portant création, organisation et fonctionnement du Conseil supérieur des transports aériens et de comités consultatifs technique et commercial des transports aériens (*J. O.*, 15. 5. 29).

— *Moulins* : M. Bayle, directeur de l'identité judiciaire à Paris, fait remettre au parquet de la ville la première partie de son rapport sur les briques de Glozel, concluant à leur non-authenticité.

— *Paris* : S. Em. le card. Lépicier, légat du Pape aux fêtes d'Orléans, visite la Maison de la Bonne Presse et donne aux journalistes les directives suivantes : la doctrine de l'Eglise est une doctrine de soumission, d'obéissance aux pouvoirs publics, de respect envers ces pouvoirs, bien plus, d'amour, parce que les autorités civiles représentent parmi nous Dieu lui-même, ceci est de foi ; dans nos polémiques, défendons vigoureusement la vérité, mais honorons les personnes, entourons-les de notre vénération et de notre obéissance, d'autant que nous pouvons espérer qu'un jour les pouvoirs publics marcheront, la main dans la main, avec l'autorité spirituelle pour conduire notre cher pays vers la paix, la tranquillité et la prospérité véritables.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres* : Lecture aux deux Chambres du discours du roi ; la Chambre des Communes est dissoute ; élections le 30 mai. — Ouverture de la 9e conférence quinquennale de l'Union postale internationale, réunissant 200 délégués de presque tous les pays du monde ; elle durera environ 2 mois.

MAROC FRANÇAIS. — 300 dissidents attaquent le poste d'El-Bordj dans le Haut-Ziz, nous tuent 3 hommes et laissent 14 cadavres sur le terrain.

MEXIQUE. — *Xachilpa* : Le village est détruit par un incendie ; plusieurs centaines de personnes périssent.

ROUMANIE. — Fêtes du 10e anniversaire de la constitution de la Grande Roumanie (10-12 mai).

Samedi 11 mai.

FRANCE. — *Paris* : M. G. Doumergue, prés. de la République, offre un déjeuner en l'honneur du card. Lépicier, légat pontifical au 5e centenaire de Jeanne d'Arc. — M. Jules Cambon est élu prés. du Comité de l'Union interalliée, en remplacement du maréchal Foch, décédé le 20. 3. 29. — En remplacement de Gustave Ador, décédé le 30. 3. 28, l'Acad. des sciences morales et politiques élit comme associé étranger M. Edouard Benès (né à Kozlan, Bohême, le 28. 5. 84 ; auteur de *Le problème autrichien et la question tchèque ; Histoire du mouvement ouvrier en Autriche ; Le socialisme autrichien et la guerre ; La guerre et la culture ; Les problèmes de la démocratie*, et dernièrement ses *Mémoires* ; cf. *D. C.*, t. 17, 1470).

AUSTRALIE. — Elections générales dans le Queensland ; défaite du parti travailliste, qui détenait le pouvoir depuis 14 ans.

ESTHONIE. — Elections législatives (11-13 mai) ; peu de changement.

ETATS-UNIS. — *Washington* : Conclusion d'un accord réglant la dette hellénique aux Etats-Unis.

HONGRIE. — *Budapest* : Conférence de la navigation fluviale en Europe centrale (11-14 mai), sous la présidence de M. Kleiner Hantos, ancien secrétaire d'Etat ; vœux en faveur de la création de ports francs, de la construction de canaux reliant les fleuves européens, de l'établissement

d'un organisme commun englobant toutes les entreprises privées de navigation centre-européenne ; les procès-verbaux et divers projets seront publiés afin d'attirer l'attention sur les problèmes de la navigation fluviale, dont le développement resserrera les liens entre les peuples de l'Europe centrale.

Russie. — *Moscou :* Le Gouvernement allemand proteste officiellement contre la mascarade du 1er mai tournant le cabinet du Reich en ridicule et contre les manifestations organisées par l'armée, la marine, la police et le peuple devant le consulat général allemand de Pétrograd.

Suisse. — *Genève :* Le Gouvernement belge dépose au secrétariat S. D. N. l'instrument de ratification de la convention établissant une Union internat. de secours, signée à Genève le 12. 7. 27.

Dimanche 12 mai.

France. — Fête nationale de Jeanne d'Arc, cortèges et défilés militaires. — Scrutin de ballottage des élections municipales ; à Paris, la majorité d'union nationale gagne 5 sièges ; en province, peu de changement dans les partis.

Allemagne. — Elections au Landtag de Saxe ; les nationalistes, les vieux-socialistes et les communistes perdent des sièges.

Bulgarie. — *Preslav :* Solennités du millénaire du tsar Siméon (893-27. 5. 927), présidées par le roi Boris.

Suisse. — L'initiative instituant l' « option locale » autorisant les communes à réglementer et même à interdire la vente et la consommation de l'alcool est refusée par le peuple.

— *Genève :* Le projet socialiste tendant à la création d'un « Office cantonal de logements » est rejeté à une majorité de 7 000 voix.

Lundi 13 mai.

Italie. — *Rome :* A la Chambre, discours de M. Mussolini terminant les débats sur les accords du Latran : exposé historique des négociations et situation du Vatican vis-à-vis de l'Etat italien.

Pays-Bas. — *La Haye :* 16e session (extraordinaire) de la Cour permanente de justice internat. ; elle doit liquider la question des divers emprunts serbes d'avant-guerre en France, et l'affaire du payement en or des emprunts brésiliens contractés en France.

Russie. — Le niveau du Dnieper dépasse de 11 mètres son niveau ordinaire et la Volga de 12 mètres ; plusieurs centaines de villages sont inondés.

Mardi 14 mai.

Saint-Siège. — Audience des élèves et anciens élèves du collège catholique de Mondragone ; S. S. Pie XI rappelle les limites du rôle de l'Etat dans l'éducation de la jeunesse et condamne un programme éducatif qui aurait pour but d'inspirer aux jeunes gens des ambitions de conquérants.

France. — *Paris :* Premier congrès internat. d'aviation sanitaire (14-17 mai), 36 nations sont représentées ; l'organisation de l'aviation sanitaire en temps de guerre et sa neutralisation, l'aviation sanitaire en montagne, l'entraînement des médecins et officiers de réserve du corps de santé comme pilotes aviateurs. — Le général-médecin Henri Rouvillois (répétiteur de médecine opératoire à l'Ecole du service de santé militaire, 1906, prof. agrégé, 1907, prof. de chirurgie d'armée, 1920, directeur du Val-de-Grâce, 1927) est élu m. de l'Acad. de médecine, section de chirurgie, en remplacement de l'inspecteur général Gaston Delorme, décédé le 25. 1. 29.

Etats-Unis. — *Washington :* Malgré l'opposition du président Hoover et de la Chambre, le Sénat vote le bill sur les secours à l'agriculture.

Italie. — *Rome :* La Chambre adopte à l'unanimité le projet de loi sur les accords du Latran.

Perse. — *Téhéran :* Signature d'un traité franco-persan d'amitié perpétuelle et d'arbitrage.

Pologne. — *Varsovie :* Les Gouvernements polonais et italien décident d'élever réciproquement leurs légations au rang d'ambassades.

Roumanie. — *Bucarest :* Démission du général N. Alevra, min. des Communications depuis le 10. 11. 28.

Suisse. — *Genève :* Le Gouvernement suédois remet au secrétariat S. D. N. les instruments de ratification de l'acte général d'arbitrage voté à Genève le 26. 9. 28.

Mercredi 15 mai.

France. — *Paris :* Remise à M. Owen D. Young, président du Comité des experts, du rapport établi par Sir Josiah Stamp au nom de la commission de rédaction du comité, auquel ont été ajoutées les réserves du Dr Hjalmar Schacht, expert pour l'Allemagne.

Chili. — *Santiago :* Le Gouvernement adhère à la note du 14 mai du Gouvernement des Etats-Unis qui avait accepté de servir d'intermédiaire entre le Chili et le Pérou pour résoudre les derniers différends relatifs aux territoires de Tacna et Arica ; le Pérou transmet son adhésion le 16 mai.

Espagne. — *Séville :* Congrès marial international (15-19 mai), sous la présidence du card. Eustache Ilundain y Esteban, archev. de Séville et légat pontifical ; théologie, culte, dévotions, archéologie, confréries de la Vierge Marie.

Esthonie. — Abolition des visas de passeports entre l'Allemagne et l'Esthonie.

Etats-Unis. — *Cleveland :* Explosion dans la salle de radiographie d'un hôpital ; 130 victimes, qui presque toutes succombent à l'asphyxie par les gaz délétères.

Grande-Bretagne. — Le roi George V quitte Bognor, lieu choisi pour sa convalescence, et se rend à Windsor.

Venezuela. — Le général Juan Vicente Gomez envoie des troupes pour réprimer les troubles séditieux provoqués en période électorale dans les Etats de Lara, Trujillo et Portuguesa.

La loi sur les assurances sociales et son règlement d'administration publique. *I. Organisation administrative et financière; constitution des caisses primaires; assurances obligatoire et facultative.* — Une brochure de 75 pages. Bureaux de la Fédération Nationale Catholique. 36, rue du Montparnasse, Paris, VIe.

Cette brochure — le sous-titre l'indique clairement — ne se rapporte qu'à l'organisation des conseils, offices et caisses et aux règles de leur recrutement, aux assurances facultative et obligatoire. Tout ce qui concerne les prestations, les dispositions spéciales aux bénéficiaires de lois antérieures, les professions agricoles, la gestion financière des caisses d'assurances, fera l'objet d'une seconde brochure, qui suivra sans tarder la présente.

La répartition des titres de la loi du 5 avril 1918 n'est pas, on le sait, conçue suivant l'ordre logique ; le règlement d'administration publique avait tenté d'obvier à ce défaut autant qu'il le pouvait, retenu qu'il était par le texte légal. Le rédacteur de cette brochure a adopté un plan nouveau, à la fois logique et pratique. Qu'on en juge :

I. *Organisation administrative et financière :* Conseil supérieur des assurances sociales ; Office national et offices départementaux ; Caisse générale de garantie ; caisses départementales (agrément, organisation, fonctionnement, adhésion) ; élections aux conseils d'administration de ces divers organismes ; dispositions particulières aux caisses de retraites ouvrières et aux institutions patronales. — II. *Assurance obligatoire,* pour ce qui concerne seulement l'immatriculation et le payement des cotisations. — III. *Assurance facultative et assurances spéciales.* — IV. *Contrôle et juridiction.*

Pour simplifier, le rédacteur a fait suivre le rappel du texte légal des articles correspondants du règlement d'administration publique résumés avec clarté. Toutes les indications pratiques, commentaires, suggestions, les renvois au projet rectificatif de M. Loucheur, qui modifie profondément l'organisation administrative — projet reproduit *in extenso* en appendice, — ont été placés en notes au bas des pages.

Travail complet et clair, autant que le permet une loi obscure et complexe. — Abel Denneval.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse » (Ste Anme),5, rue Bayard, Paris-8e. *Le gérant :* A. Faigle.